Indian and Northern Affairs Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada

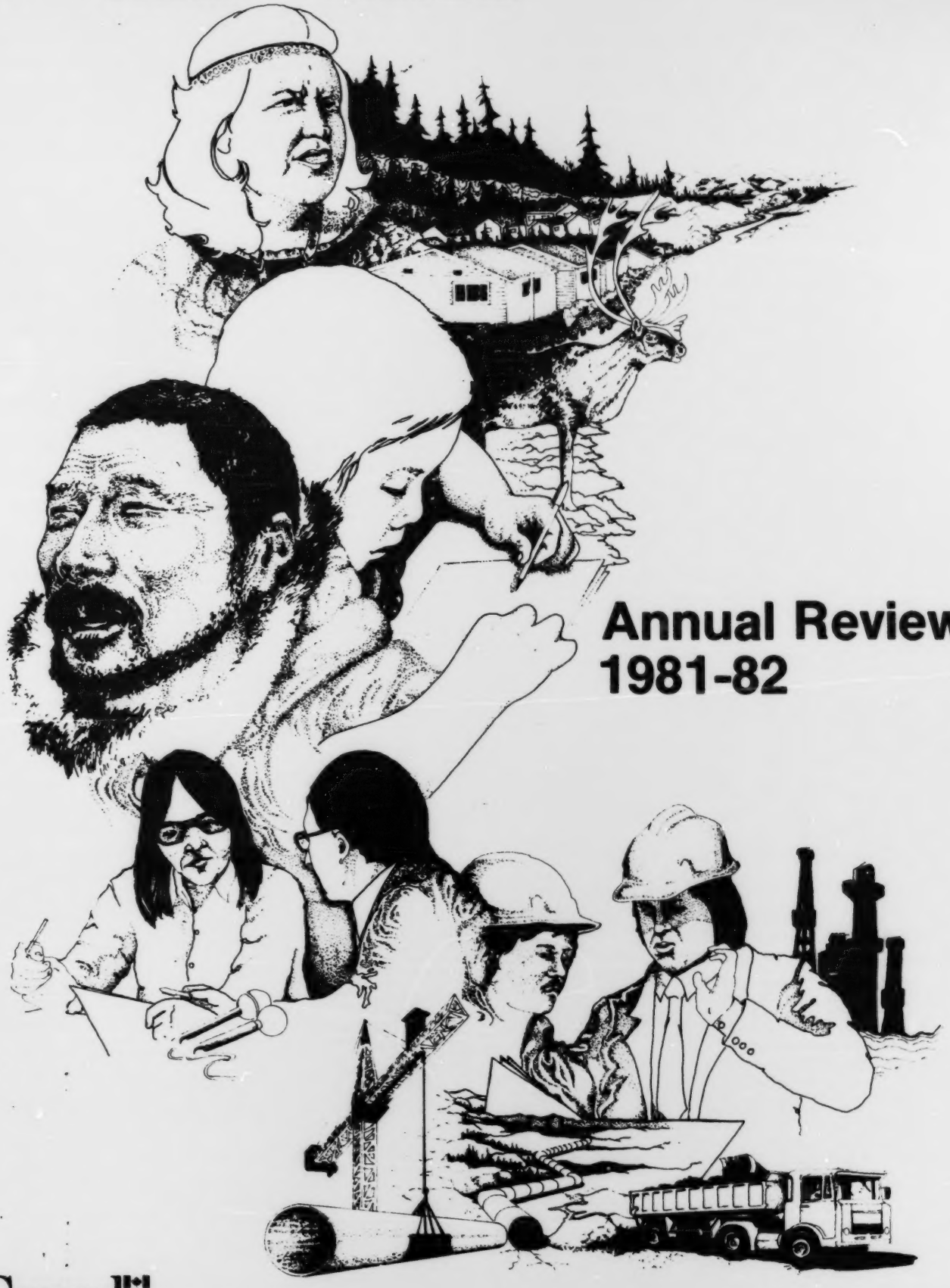

Annual Review 1981-82

Canada

ERRATUM

ANNUAL REVIEW 1981-82	RAPPORT ANNUEL 1981-1982
Indian and Northern Affairs Canada	Affaires indiennes et du Nord Canada

Organization Chart, page 8

Regional directors general in the Indian and Inuit affairs program and the northern affairs program report to the assistant deputy ministers of those programs.

Organigramme p. 8

Les directeurs généraux des régions, Affaires indiennes et inuit et Affaires du Nord, relèvent directement du sous-ministre adjoint de chaque programme.

Annual Review 1981-82

©Published under the authority of the Honourable John C. Munro, P.C., M.P., minister of Indian affairs and northern development,
Ottawa, 1982.

QS-3241-020-BB-A1
Catalogue number R1-1982
ISBN 0-662-52166-8

Minister of Indian Affairs and Northern Development / Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

On behalf of my department I am pleased to present the *Annual Review* for the 1981-82 fiscal year. This report covers the department's activities from April 1, 1981 to March 31, 1982.

The past year has been particularly important for the department of Indian affairs and northern development. Aboriginal and treaty rights have been confirmed in our Constitution, and federal and provincial governments are committed to further clarifying these rights through a meeting of first ministers with representatives of native peoples. This accomplishment is bound to have a far reaching impact on my department's activities in the years to come.

Energy development, claims negotiation and political evolution are gradually but irrevocably changing Canada's North and its relationship with the rest of our country. During the past year my department has worked systematically to ensure a sound base of policy to support this progress. This has been confirmed by a number of events including the publication of the federal government's policy on comprehensive claims (*In All Fairness: A Native Claims Policy*), the introduction of a comprehensive northern land use planning policy, the approval of the Norman Wells oilfield expansion, and the extension of oil and gas exploration in the Mackenzie Delta and Beaufort Sea.

In addition to these developments on major national policy issues, my department has continued to work conscientiously and steadily to improve our day-to-day services to client groups in every province and territory in Canada. During the year under review, for example, the Canada-Manitoba-Indian Child Welfare Agreement was concluded, providing for the increased participation of Indian people in the design and delivery of child welfare services in that province. This, and similar activities, has supported Indian initiatives to assume direct responsibility for matters of particular concern to them.

Most of the department's activities, in fact, reflect this direct relationship with client groups. It is easy to forget that over 70 per cent of the 6 266 people in the department of Indian affairs and northern development work in offices and communities throughout the country, frequently in remote areas and regularly in contact with the people that my department is intended to serve.

This year's *Annual Review* includes a special section describing the department's activities and accomplishments in regions across Canada. I hope that it will help provide a perspective on the people in my department and on the extent and variety of their day-to-day work.

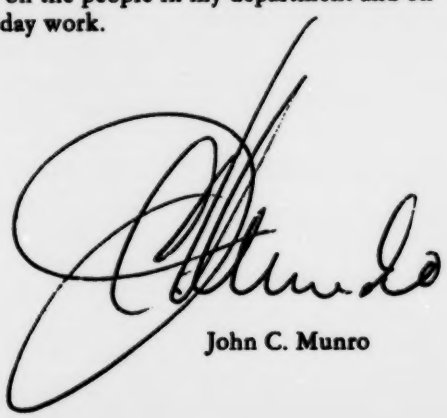

John C. Munro

Departmental Highlights 1981-82

Major departmental accomplishments during the 1981-82 fiscal year include the following:

- policy development in the **native claims area** and publication of the booklet *In All Fairness: A Native Claims Policy*, outlining the government's policy on comprehensive claims;
- development of the **National Native Alcohol and Drug Abuse Program**, in conjunction with the department of national health and welfare;
- signing of the unique **Canada-Manitoba-Indian Child Welfare Agreement**;
- **settlement of long-outstanding claims** of the Penticton (British Columbia) and Wagmatcook (Nova Scotia) bands;
- signing of two **Canada-Newfoundland native agreements**;
- establishment of a **Vancouver bureau of the office of native claims**;
- development of a **northern energy policy**;
- approval of the **Norman Wells oilfield expansion**;
- development of six **new agreements for oil and gas exploration** in the Mackenzie Delta and Beaufort Sea;
- development of a comprehensive **northern land use planning policy**;
- completion of Phase I of the **management improvement project**; and
- completion of a position paper on **native economic and employment development**.

The sections on *Policy Developments, Departmental Activities* and *Organizational Support* provide more detail on these and other departmental events that occurred during the 1981-82 fiscal year.

TABLE OF CONTENTS

DEPARTMENTAL PROFILE

Mandate 8

Organization 8

Financial Summary 1981-82 9

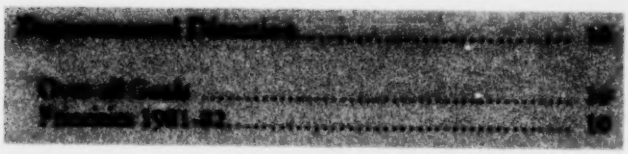

POLICY DEVELOPMENTS

Constitution Act, 1982 12

Native Claims 13

Indian Act Review: Discrimination Against Indian Women 14

Indian Band Government 14

Native Economic and Employment Development 14

Northern Energy Management 15

Northern Land Use Planning 15

Northern Mineral Policy 15

DEPARTMENTAL ACTIVITIES

Social and Political Development 18

Alcohol and Drug Abuse Program 18
Child Welfare Agreement 18
Canada-Whitedog Agreement 18
Canada-Newfoundland Native Agreements 19
On-Reserve Housing 19
Inuit Broadcasting Corporation 19
Indian and Inuit Education 19

Native Claims Negotiations and Settlement 20

Comprehensive Claims 20
Specific Claims 22

Resource Development 23

Native Involvement in Resource Development 23
Special Project Funding 23
Norman Wells 24
Mackenzie Delta-Beaufort Sea Region 25
Yukon Energy Development 25
Territorial Coal Regulations 25
Transportation 25

Environmental Management 26

Research Activities 28

ORGANIZATIONAL SUPPORT

Corporate Development 32

Management Improvement Project 32
Evaluation Branch 32
Office of Native Claims - Vancouver 33
Emergency Planning 33
Communications 33
National Data Base on Native Peoples 34
Operational Planning 34

Human Resources 34

Equal Opportunities Program 34
Senior Management Resources 35

REGIONAL SURVEY

Introduction 38

Atlantic Region 39

Quebec Region 40

Ontario Region 41

Manitoba Region 43

Saskatchewan Region 45

Alberta Region 47

British Columbia Region 48

Yukon Region 50

Northwest Territories Region 52

DEPARTMENTAL PROFILE

Departmental Profile

Mandate

The department of Indian affairs and northern development is responsible for the government's special policy and programs concerned with Indians and Inuit and the two northern territories. Specifically it is responsible for:

- initiating, encouraging and supporting measures that will respond to the needs and aspirations of Indian and Inuit people and improve their social, cultural and economic well-being;
- ensuring that lawful obligations to Indians and Inuit are met;
- encouraging the orderly economic and political development of the Yukon and Northwest Territories; and
- settling claims related to traditional native use and occupancy of lands in those areas of Canada where this traditional right has not been extinguished by treaty or superseded by law.

Organization

The department fulfills its mandate through activities in four substantive program areas: Indian and Inuit affairs, northern affairs, native claims and administration. The administration program is divided into four units: finance and professional services, corporate policy, personnel and communications.

The department's senior decision-making body is the departmental management committee (DMC). The mandate of DMC is to:

- develop over-all direction for the department, particularly program objectives, goals and priorities;
- prepare a yearly departmental strategic review;
- advise and guide in the development and implementation of policy and programs; and
- approve specific changes in policy affecting more than one program, or of special importance to the department as a whole.

DMC is chaired by the deputy minister and consists of the assistant deputy ministers of Indian and Inuit affairs, northern affairs, native claims, finance and management, and corporate policy, as well as the directors general of personnel and communications. Other officers in the department may attend DMC meetings from time to time to assist in discussion of specific subjects.

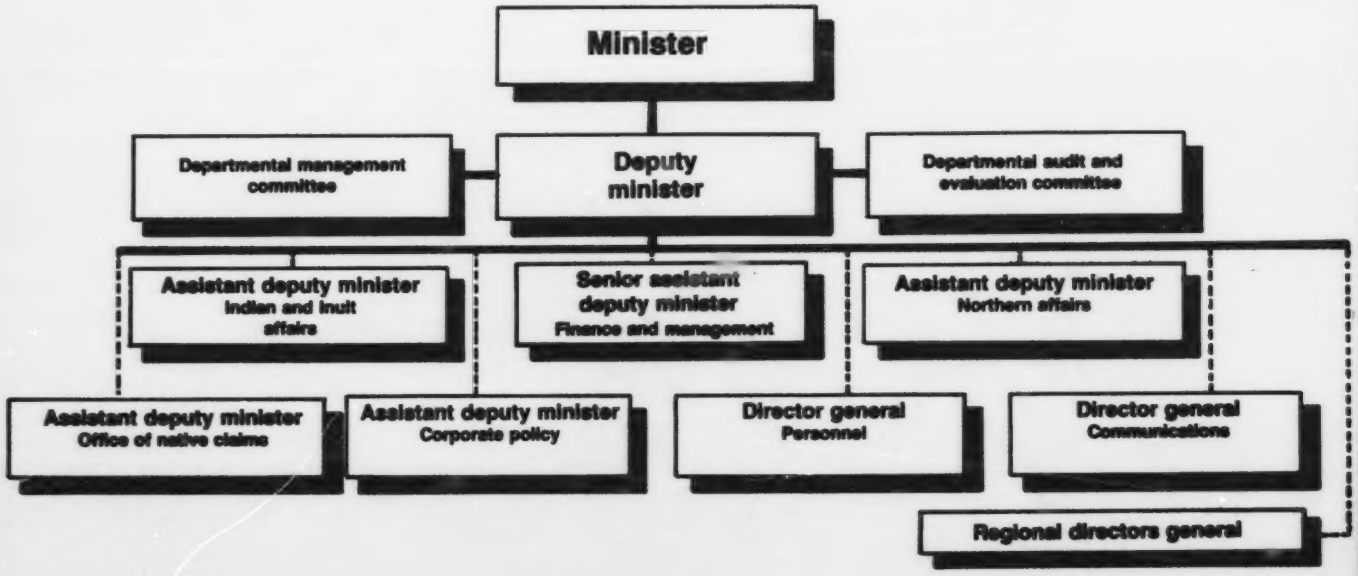

Financial Summary 1981-82

In the 1981-82 fiscal year the department had 6 266 person-years and a total budget of approximately $1.5 billion. All figures in the chart below are based on the government's main and supplementary estimates, and include, where appropriate, contributions to employee benefit plans, youth employment programs and Indian annuities. The administration program figures include the offices of the minister, the deputy minister, corporate policy, native claims, personnel as well as finance and professional services.

FINANCIAL SUMMARY CHART

Budgetary and non-budgetary expenditure and revenue for the fiscal years ending March 31, 1981 and March 31, 1982 are compared in the tables below.

	($000s)	
BUDGETARY EXPENDITURE	**80 - 81**	**81 - 82**
Operating Expenditure:		
Administration	29.1	41.7
Indian and Inuit Affairs	317.2	352.2
Northern Affairs	206.0	61.0
Capital Expenditure:		
Indian and Inuit Affairs	33.5	35.5
Northern Affairs	21.3	21.9
Grants, Contributions and other transfer payments:		
Indian and Inuit Affairs	506.0	616.6
Northern Affairs	299.4	357.6
Native Claims	4.6	18.3
TOTAL	1 417.1	1 504.8
REVENUE		
Administration	17.4	17.2
Indian and Inuit Affairs	11.3	10.1
Northern Affairs	31.4	39.7
TOTAL	60.1	67.0
NON-BUDGETARY EXPENDITURE		
Loans, investments and advances etc.:		
Indian and Inuit Affairs	(11.9)*	5
Northern Affairs	(117.3)*	(11.3)
Native Claims	10.5	9.6
TOTAL	(118.7)	3.3

*Amends reporting in the previous year's public accounts

DEPARTMENTAL DIRECTION

Over-all Goals

The concerns of the department specifically focus on two primary areas of responsibility: Indian and Inuit people, and Canada's territory and residents north of 60°.
The over-all departmental goals to assist Indians and Inuit are to:

- enhance respect for native rights, meet obligations, and settle grievances and claims;
- foster economic and employment development on and off-reserve;
- strengthen Indian band government in the reserve community and encourage social and cultural development for Indian communities; and
- continue to devolve responsibility from the federal government to native peoples in support of increased native self-determination.

In the North the goals are to:

- protect native interests and encourage self-reliance;
- plan and manage northern resource development for the benefit of northerners and the national interest while protecting the environment and preserving the unique northern cultural heritage; and
- further the political evolution of the territorial governments and the development of local government.

Priorities 1981-82

In the fiscal year 1981-82 the department focused new policy developments and program activities in accordance with the following 10 priorities:

- develop policy in the native claims area to facilitate the timely and satisfactory settlement of grievances and claims of native peoples;
- begin to define, through consultation, a new relationship for Canada's native peoples and the federal, provincial and territorial governments, based on the clarification and protection of aboriginal rights and treaty obligations;
- establish new programs for native economic development to improve local self-reliance;
- meet the legal and moral obligations of the government with respect to the needs of Indian and Inuit people;
- implement new social development programs that address major Indian social issues, including access to provincial services;
- enhance band capacity to manage and deliver departmental programs at local levels;
- provide the resource base and administrative structures to reinforce the process of devolution, and foster band development and local Indian government;
- establish a framework for northern economic and resource development in response to the federal national energy program and the economic and regional development strategy;
- review existing constitutional structures to develop strategies and proposals concerning the evolution of northern governments; and
- protect the northern environment as an essential element of northern economic and social development.

POLICY DEVELOPMENTS

Policy Developments

Evolving social, political and economic issues regarding native peoples and northern Canada throughout the 1970s and early 1980s have substantially influenced the department's working environment. As they have evolved, these concerns have resulted in new or redefined policies in specific areas of departmental responsibility.

Recognition of the changing needs and aspirations of Indian and Inuit groups has resulted in policy reviews by the department in the areas of the Constitution Act, 1982, native claims, the Indian Act, and Indian band government.

The importance of resource development north of the 60th parallel, particularly in the last decade, has resulted in departmental policy response in the areas of energy management, land use planning and native economic and employment opportunities.

Constitution Act, 1982

The department has been closely involved with the Constitution Act, 1982, because it focuses on native concerns in several key areas. Following is the text of the provisions in the act that pertain specifically to aboriginal peoples.

Part I — Canadian Charter of Rights and Freedoms

25. The guarantee in this Charter of certain rights and freedoms shall not be construed so as to abrogate or derogate from any aboriginal, treaty or other rights or freedoms that pertain to the aboriginal peoples of Canada including

(a) any rights or freedoms that have been recognized by the Royal Proclamation of October 7, 1763; and

(b) any rights or freedoms that may be acquired by the aboriginal peoples of Canada by way of land claims settlement.

Part II — Rights of the Aboriginal Peoples of Canada

35. (1) The existing aboriginal and treaty rights of the aboriginal peoples of Canada are hereby recognized and affirmed.

(2) In this Act, "aboriginal peoples of Canada" includes the Indian, Inuit and Métis peoples of Canada.

Part IV — Constitutional Conference

37. (1) A constitutional conference composed of the Prime Minister of Canada and the first ministers of the provinces shall be convened by the Prime Minister of Canada within one year after this Part comes into force.

(2) The conference convened under sub-section (1) shall have included in its agenda an item respecting constitutional matters that directly affect the aboriginal peoples of Canada, including the identification and definition of the rights of those peoples to be included in the Constitution of Canada, and the Prime Minister of Canada shall invite representatives of those peoples to participate in the discussions on that item.

To ensure that native groups and organizations could maintain an adequate level of activity and expertise during the entire constitutional process, Cabinet established a specific constitutional funding program during the 1980-81 fiscal year.

The department, in collaboration with secretary of state and the department of justice, allocated funds to native associations. This program was extended to cover the 1981-82 fiscal period.

Constitutional Funding to Native Associations

Association	Funds Allocated (000s) 1980 - 81	1981 - 82	Total
National Indian Brotherhood (NIB)	400	200	600
Native Council of Canada (NCC)	400	200	600
Inuit Committee on National Issues (ICNI)	400	200	600
Yukon and N.W.T. organizations (members of NIB, NCC and ICNI)	160	80	240
		Total Funding Program	$2.04 million

Native Claims

For some years the government of Canada has been engaged, through a negotiation process, in achieving full and satisfactory resolution of native land claims. There are two broad classes of native claims: comprehensive and specific claims.

Comprehensive Claims

Comprehensive land claims relate to native peoples' special relationship to, and traditional use and occupancy of, the land. Through the negotiation of comprehensive land claims settlements with native peoples, the government addresses all aspects of aboriginal land rights on a local and regional basis. These aspects include such activities as hunting, fishing and trapping, forms of economic development on native lands and native arts, crafts, language and customs.

During the 1981-82 fiscal year progress was made in the area of comprehensive claims policy culminating in the release of a booklet entitled *In All Fairness — A Native Claims Policy* on December 16, 1981. This booklet expands upon the government's 1973 claims policy and reaffirms the government's commitment to negotiate comprehensive claims.

Specific Claims

The 1973 policy statement on native claims also recognized that Indian people might have grievances about the government's past administration of Indian lands and other assets under the various acts affecting Indians and reserve lands, and about the government's fulfillment or interpretation of the Indian treaties.

By expressing the government's intention to review such grievances and to provide redress where an outstanding lawful obligation was found to exist, the statement reaffirmed a long-standing government policy that all such lawful obligations to Indian people must be met. Claims made by Indian people on the basis of such grievances are termed specific claims.

During the 1981-82 fiscal year the department refined and redeveloped federal policy for the negotiation and settlement of specific claims. A booklet clarifying the government's position on specific claims was prepared for release early in the fiscal year 1982-83.

Indian Act Review: Discrimination Against Indian Women

Five clauses of the Indian Act are considered discriminatory against Indian women. The effect of the principal provisions is:

Section 11 (1) f: the gain of Indian status by non-Indian women upon marriage to Indian men;

Section 12 (1)(a)(iv): the loss of status at age 21 by persons whose mother and paternal grandmother were not status Indians by birth;

Section 12 (1) (b): the loss of status by Indian women upon marriage to non-Indian men;

Section 109 (1) and (3): the loss of status by wives and minor children upon the enfranchisement of an Indian male head of household; and

Sections 10 and 14: the loss of membership in her band when an Indian woman marries a man (Indian or non-Indian) who is not a member of her own band.

Provisions have been invoked to allow bands to request exemption from discriminatory clauses of the Indian Act. By the end of the 1981-82 fiscal year 275 bands had asked to be exempted from section 12 (1)(a)(iv) and 47 bands had requested exemption from section 12 (1)(b).

The department is maintaining its commitment to change the provisions of the Indian Act that discriminate on the basis of sex and has been developing a consultation framework to ensure Indian participation in the design of any new amendments. A parliamentary committee will be holding hearings on this subject during the summer of 1982.

Indian Band Government

The department is progressing with the development of a policy for strengthening Indian band government, legislation which will ensure that essential decisions affecting the social, economic, political and cultural development of Indians living on reserves will be made by Indians themselves. One option which has been studied closely is the development of legislation that could establish a clear legal status for band governments and confer powers greater than the powers now exercised under the Indian Act. This option has been considered with the following principles in mind:

- any new legislation should not derogate from existing aboriginal or treaty rights;
- application of the legislation to individual bands should be optional;
- Indian band governments should operate under federal jurisdiction within the existing structure of the Canadian government;
- each band government should be accountable to its band members and should have powers to carry out certain specific functions;
- band government should be a flexible system in which bands should prepare their own constitution; and
- funding arrangements to ensure adequate funding and accountability of bands should be put in place.

The standing committee on Indian affairs and northern development has a mandate to review and make recommendations on options for strengthening Indian band government, including possible provisions for new legislation or new administrative practices. This work will take into consideration the expressed views of Indian bands concerning adminstrative or legal change and the various social, economic, administrative, political and demographic situations of the bands.

Native Economic and Employment Development

In 1981-82 the department participated in a major review of Indian on-reserve economic potential. Position papers were prepared on this issue and recommendations were made concerning the use of on-reserve resources in conjunction with an integrated comprehensive socio-economic approach to Indian economic development. Departmental studies revealed that a potential investment of $1.5 billion over 10 years would be required to improve

employment opportunities for Indians and to create sustainable economic opportunities on reserves across the country. The department has extended the scope of the review to include the broader issues of native and off-reserve opportunities.

Northern Energy Management

In response to concerns for secure and reasonably priced energy for northerners, the department has been developing a comprehensive energy policy for the North. In January 1981 a task force to address northern energy problems was formed. During the 1981-82 fiscal year consultation and discussion on key elements of an energy policy began. The issues dealt with included: the role of the Northern Canada Power Commission concerning the generation and distribution of power; the use of alternate forms of energy; conservation measures, and pricing of oil and gas.

Northern Land Use Planning

Progress was made in designing a comprehensive land use planning policy for the North. The policy is designed to lead to the establishment of a formal planning framework encompassing the full range of northern natural resources, and social and economic considerations. It stresses the importance of public participation in an integrated planning process. The planning process will also provide for input from all concerned federal and territorial departments and agencies.

This planning policy was approved by Cabinet in July 1981, and discussions subsequently took place with the territorial governments, native organizations, other government departments, industry and northern interest groups to ensure that relevant concerns would be incorporated in the development of the organizational and operational components of the land use planning system. Profile areas identified for the initiation of the planning system include: the Beaufort Sea area, the Mackenzie Valley and Delta, the Macmillan Pass-Howard's Pass-Nahanni Basin area, and the the Northwest Passage.

Northern Mineral Policy

A major activity during 1981-82 was the development of a comprehensive northern mineral policy to provide clear guidelines for the mining developments expected in both territories in the next decade. Extensive consultation has been maintained with the territorial governments, industry and other interested groups to ensure that the policy accurately addresses the issues and problems of northern mining. A number of studies, including a review of the royalty regimes applicable to mining in the territories, will be completed in 1982. Close liaison was maintained with the department of energy, mines and resources to ensure co-ordination between national and northern mineral policy development and implementation.

DEPARTMENTAL ACTIVITIES

Departmental Activities

The 1981-82 fiscal year was an active and productive one for the department. Through a process of extensive planning and consultation, important progress was made in the areas of social and political development, native claims negotiation and settlement, resource development, environmental management and research activities.

Social and Political Development

Alcohol and Drug Abuse Program

During 1981-82 the department acted in an advisory capacity to the department of national health and welfare in the development and implementation of the national native alcohol and drug abuse program. The program replaces an earlier pilot project concerning native alcohol abuse.

The national native alcohol and drug abuse program is non-medical in orientation, focusing primarily on treatment, prevention, training and research. This health care program will be organized and operated by the native communities. Major components of the program include:

- permanent funding;
- an expanded range of services;
- availability of services for more communities;
- an increased number of treatment centres;
- an increase in the number of in-patient beds; and
- increased employment for native health care workers.

Through this program the government hopes to redress one of the most serious health problems affecting native peoples and enable communities to have greater access to health services. An announcement of the program is expected early in the 1982-83 fiscal year.

Child Welfare Agreement

The Canada-Manitoba-Indian Child Welfare Agreement signed on February 22, 1982, is the result of five years of tripartite negotiations among the federal and provincial governments and the Four Nations Confederacy (Manitoba). The agreement, which is a milestone in the field of child welfare and family services, provides for the increased participation of Indian people in the design and delivery of services.

The agreement provides for the delivery of a complete range of child welfare and related family services to all participating Indian communities in Manitoba. Responsibility for the development and delivery of services will be transferred to Indian authorities under delegated authority from the provincial government. Special emphasis will be placed on supportive and preventive measures such as family counselling, community education programs, lifeskills training and increased Indian community participation and responsibility. The agreement also encourages Indian involvement through child welfare committees and the employment and training of Indian child welfare workers.

Canada-Whitedog Agreement

After three years of negotiation with federal and provincial governments, the chief of the Whitedog band of northwestern Ontario and the minister signed a historic compensation agreement in March 1982. This agreement is the result of a departmental initiative to assist the band in the social and economic rejuvenation of its community, which suffered in the past due to mercury pollution of the English-Wabigoon River system.

The agreement, when ratified, will provide a $1.5 million cash settlement to be held by a band corporation with proceeds to be invested and used for development projects. Other aspects of the agreement include the construction of an on-reserve high school, establishment of a women's craft program, a restaurant, a special winter works employment program and construction of a band-administered on-reserve children's group home. The agreement also calls for improved monitoring and analysis of mercury contamination in blood, hair, and fish samples.

Canada-Newfoundland Native Agreements

On July 4, 1981, the minister signed two five-year agreements with representatives of the Newfoundland government replacing a series of previous agreements dating back to 1954, in which services delivered to native peoples were jointly paid for by the federal and provincial governments and the delivery managed by a tripartite committee comprising the two governments and native representatives. Federal contributions toward the new agreements, amounting to $33 million over the five-year period, are aimed at assisting and supporting eight designated communities in achieving their social, cultural and economic goals. The agreements encompass northern Labrador native communities and one Indian community at Conne River, Newfoundland.

On-Reserve Housing

In April and July 1981, Cabinet approved operational and administrative improvements to the department's on-reserve housing program. These improvements included an additional $25.2 million funding allotment and confirmation of two subsidies: one, a capital subsidy that ranges from $18 000 to $22 000 per housing unit on-reserve; and the other, a transportation subsidy of up to $7 000 available for bands in isolated areas.

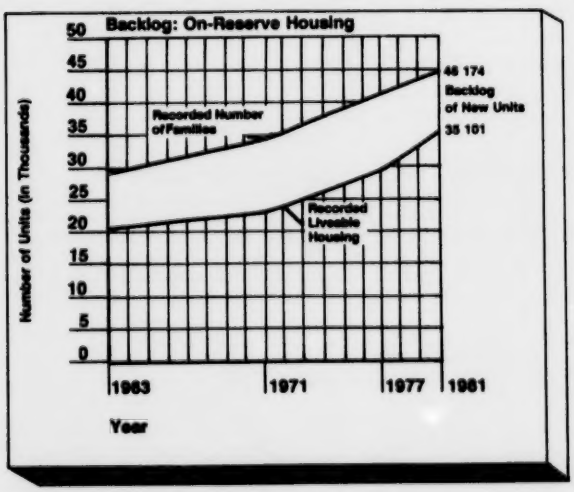

Since 1977-78 the construction rate has remained constant at 2 400 units per year, and the number of renovations has also remained constant at 3 000 units per year. There remains a shortage of approximately 11 000 housing units on-reserve and a backlog of some 11 000 units in need of repairs.

A discussion paper on Indian on-reserve housing was prepared in consultation with national and provincial Indian representatives and submitted to Cabinet for review in March 1982.

Inuit Broadcasting Corporation

The department has been actively supporting Inuit broadcasting since its inception. On July 6, 1981 interim funding of up to $3.9 million for two years was announced. The funding will enable the Inuit to continue with television broadcasting projects begun by Inuit Tapirisat of Canada in the eastern Arctic and Taqramiut Nipingat Incorporated in northern Quebec.

The Inuit Broadcasting Corporation was incorporated in the summer of 1981. The corporation broadcasts via satellite up to six hours of Inuktitut programming each week to communities in the Northwest Territories and northern Quebec.

Indian and Inuit Education

Further progress has been made during the fiscal year in the area of Indian control of education. In 1981-82 a native training course was developed for Indian education committees. Currently there are three official Indian and Inuit school boards at the provincial level (two were created as a result of the James Bay and Northern Quebec Agreement), and 58 cultural-educational centres are now managed by Indian and Inuit people across Canada. By the end of the 1981-82 fiscal year Indian communities independently operated 185 schools serving 10 029 students. Forecasts predict that enrolment will reach 20 000 by 1986.

An internal assessment of Indian education programs was initiated during 1981-82. This study is intended to provide a focal point for bilateral federal-Indian consultation aimed at resolving current outstanding issues in the department's education program. This paper will be completed during the 1982-83 fiscal year.

Indian Involvement in Educational Systems: 1981 - 82

School system	Number of schools	Enrolment total	Expenditures ($millions) Department	Band	Total
Federal	207	22 639	43.1	10.1	53.2
Provincial	1 409	41 798	87.3	42.4	129.7
Band	185	10 029	00.0	41.7	41.7
Post-secondary		6 761	7.0	13.2	20.2

Source: Economic and Social Development Directorate, Indian and Inuit Affairs Program. All figures shown are approximate.

Native Claims Negotiation and Settlement

Comprehensive Claims

Several native groups have entered into negotiation with the federal, provincial and territorial governments. Two final agreements consistent with this policy have been reached with the full participation of Quebec: one with the Cree and Inuit of James Bay in 1975; the other with the Naskapis of Schefferville in 1978. In the western Arctic region of the Northwest Territories, an agreement-in-principle was negotiated and signed in October of 1978 with the Committee for Original Peoples' Entitlement representing the Inuvialuit of the western Arctic. Currently in the Yukon, the Council for Yukon Indians and the federal government, with the full participation of the Yukon government, is in the process of agreeing in principle on a negotiated settlement. The Inuit Tapirisat of Canada, representing the Inuit of the central and eastern Arctic, is currently at the negotiating table with the federal and territorial governments. In addition, negotiations began with representatives of the Dene and Métis of the Mackenzie Valley and the Nishga tribal council in British Columbia, and are scheduled to start soon with the Conseil Attikamek-Montagnais on the north shore of the St. Lawrence River.

During 1981-82, four chief government negotiators (all from outside the public service) were appointed to head federal negotiating teams managed by the department's office of native claims. These appointments have accelerated the process of negotiation with the native groups concerned.

Claim	Claimant	Negotiator	Date of appointment
Mackenzie Valley, Northwest Territories	Dene Nation and Metis Association of the Northwest Territories	David E. Osborn	April 1981
Nass River Valley, British Columbia	Nishga Tribal Council	John G. Bene	June 1981
St. Lawrence North Shore, Quebec	Conseil Attikamek-Montagnais	Anthony Price	March 1982
Central and Eastern Arctic, Northwest Territories	Inuit Tapirisat of Canada	William T. Molloy	March 1982

COMPREHENSIVE NATIVE CLAIMS IN CANADA

LEGEND

Apart from the James Bay "Territory," the areas indicated on this map represent only approximate boundaries of the areas in which the various native associations have claimed an interest. The precise delineation of these areas for each claimant group will be determined as negotiations proceed on the separate claims settlements.

(1) Council for Yukon Indians (CYI)

(2a) Committee for Original Peoples' Entitlement (COPE)

(2b) Land areas selected by COPE pursuant to the COPE agreement-in-principle

(3) Dene Nation

(4) Metis Association of the Northwest Territories (MANWT)

(5) Inuit Tapirisat of Canada (ITC)

(6) Labrador Inuit Association (LIA)

(7) Naskapis-Montagnais Innu Association (NMIA)

(8a) James Bay Agreement "Territory" (Grand Council of the Crees (of Quebec); the Northern Quebec Inuit Association, Naskapis of Schefferville)

(8b) Land areas selected by the Crees and Inuit of Quebec pursuant to the James Bay and Northern Quebec Agreement

(9) Conseil Attikamek-Montagnais

(10) Nishga Tribal Council

(11) Kitwancool Band

(12) Association of United Tahltans

(13) Gitksan-Carrier Tribal Council

(14) Kitamaat Village Council (Haisla Nation)

* Proposed National Wilderness Park, Northern Yukon

Departmental Activities

The 1981-82 year was very successful in the area of comprehensive claims negotiations and was marked by the following events:

- In British Columbia, the Nishga comprehensive claims negotiations resumed after a two-year break.

- A major review of the implementation of the James Bay and Northern Quebec Agreement was undertaken. In August and December 1981, a draft of the review's findings was distributed to the Crees and Inuit for their comments. Meetings were held with native parties to discuss their views on the substance of the draft and to generate discussion regarding proposals for a final report.

- Negotiations are continuing with the Inuit Tapirisat of Canada. In 1981-82 a wildlife harvest study was initiated for the Keewatin region, involving the Inuit and the federal and territorial governments.

- An agreement on the terms of negotiation with the Dene and Métis of the Mackenzie Valley was close to finalization by the end of the fiscal year.

- Agreements-in-principle were concluded with the Council for Yukon Indians concerning eligibility and enrolment, wildlife harvesting, land use planning and environmental assessment, housing, municipal utilities and services, education, health care and social services, and land selections. The Yukon elders program was established, providing interest-free loans, payable against the pending settlement, to Yukon Indians over the age of 60 years. The program is retroactive to July 1, 1980.

- The federal government gave an initial response to 11 basic principles underlying the Conseil Attikamek-Montagnais claim submitted in 1979 and expressed its willingness to begin tripartite negotiations involving the federal and Quebec governments and the 12 claimant bands.

- For the Mackenzie Valley claim, a two-year moratorium on Norman Wells development was agreed upon which will allow time for progress in the negotiations.

Specific Claims

Significant progress has been made by the department in the specific claims area. By the end of December 1981:

- approximately 250 specific claims had been presented to the department;

- 12 claims were settled involving cash payments of close to $2.3 million;

- 17 claims were rejected and five were suspended by the claimants;

- negotiations progressed on 73 claims and another 80 were under review; and

- 12 claims were filed in court and 55 others were referred for remedy through administrative rather than legal procedures.

Between 1970 and the end of fiscal year 1981-82, a total of $16.7 million was provided by the government for research and development of specific claims. Most of these funds were used by provincial Indian organizations on behalf of bands.

The federal government has extended funds to Saskatchewan bands to conduct feasibility studies for selecting land for their entitlement claims. By December 1981, 21 of the 34 entitlement claims were validated by the federal government. These 21 bands are entitled to 432 850 hectares of land under the Saskatchewan formula and by the end of the fiscal year, 76 per cent of this entitlement had been selected. In January 1981, an agreement was signed between the federal and Saskatchewan governments providing land for the Stony Rapid band's outstanding land entitlement.

Two significant specific claims were settled during 1981-82: Wagmatcook (Nova Scotia) and Penticton (British Columbia).

Wagmatcook Settlement: On the basis of historical evidence the federal government, under its specific claims policy, agreed that 700 hectares of land claimed by the Wagmatcook band of Nova Scotia had been alienated in the late 1800s without prior surrender. Under the terms of the settlement, the first of its kind to be concluded in the Atlantic provinces, the band received $1.19 million as full and final settlement of its claim. The band agreed in the settlement to terminate its court action against the government and repaid $230 000 for loans advanced by the government for the band to negotiate a settlement.

Penticton Settlement: Under the McKenna-McBride commission enquiry of 1916, some 13 400 hectares of land belonging to 22 British Columbia bands were "cut-off" from reserve status without the consent of the bands. The Penticton Agreement, ratified by federal, provincial and band representatives on February 12, 1982, is the first of these 22 "cut-off" claims to be settled. In addition to having 4 855.2 hectares of land returned by the provincial government, the band received $13.2 million in compensation from the federal government for lands that had been alienated for other uses. The band will receive a further $1 million from the provincial government for lands it is retaining for public purposes.

Resource Development

Native Involvement in Resource Development

In 1980-81 the department established the resource development impacts directorate, which has provided funding to Indian and Inuit communities affected by major resource development projects. The funds provide communities with the means to take advantage of the positive socio-economic benefits of development, and at the same time mitigate the negative impacts on people and the environment.

In 1981-82, $2 million in special funds from the ministry of state for economic development was added to the department's regular funding, and in all, 51 projects received support during the fiscal year.

The results of projects so far indicate that native people benefit significantly from this kind of funding. Projects enable bands to identify the implications of development at an early stage, and to plan and organize in areas where employment potential, training needs, business ventures, and service contracts with developers are accessible to them during the construction or operation phase of the development in question.

Special Project Funding

In the summer of 1981 Cabinet approved a departmental proposal for a special funding program aimed at Indian economic projects. In September 1981 approximately $8 million was provided for this initiative and a total of 184 projects were approved by the end of 1981-82.

PROJECT FUNDING

Region	Budget	Number of projects
British Columbia	$1 180 700	78
Alberta	3 400 500	22
Saskatchewan	717 700	18
Manitoba	730 000	26
Yukon	80 000	1
Northwest Territories	100 000	2
Quebec	969 400	18
Ontario	653 300	15
Atlantic	168 020	4
	$7 999 620	184

Norman Wells

In July 1981 the government approved the expansion of the Norman Wells oilfield and the construction of a pipeline from Norman Wells, Northwest Territories to Zama, Alberta. The agreement is conditional on a two-year delay to give native peoples in the Mackenzie Valley and the government of the Northwest Territories time to prepare for the benefits and special measures to be put into effect during the construction phase of the project, and to allow for progress on the joint Dene Nation-Metis Association of the Northwest Territories land claim.

It is hoped that Norman Wells will provide a model for future mega-project management north of 60°. The project will provide significant economic and employment opportunities for northerners and native peoples of the Mackenzie Valley including:

- 240 jobs in construction activities;
- $100 million in business opportunities during the construction phase that Esso Resources Canada Limited and Interprovincial Pipeline are undertaking;
- $8 million a year in northern business opportunities and 200 jobs generated by ongoing operating and maintenance activities; and
- a comprehensive package of various programs totalling $20 million over the duration of the planning and construction phases to provide training, jobs and business opportunities, to finance additional public services by the Northwest Territories government, and to make contributions to the Dene and Métis for planning and programming involvement.

In addition, the government will offer to provide start-up capital so that native peoples can undertake a joint business venture with Esso Resources Canada Limited. The joint company would own a drill rig, a service rig and support facilities, and take an active role in the development and operation of the Norman Wells oilfield.

NORMAN WELLS PIPELINE

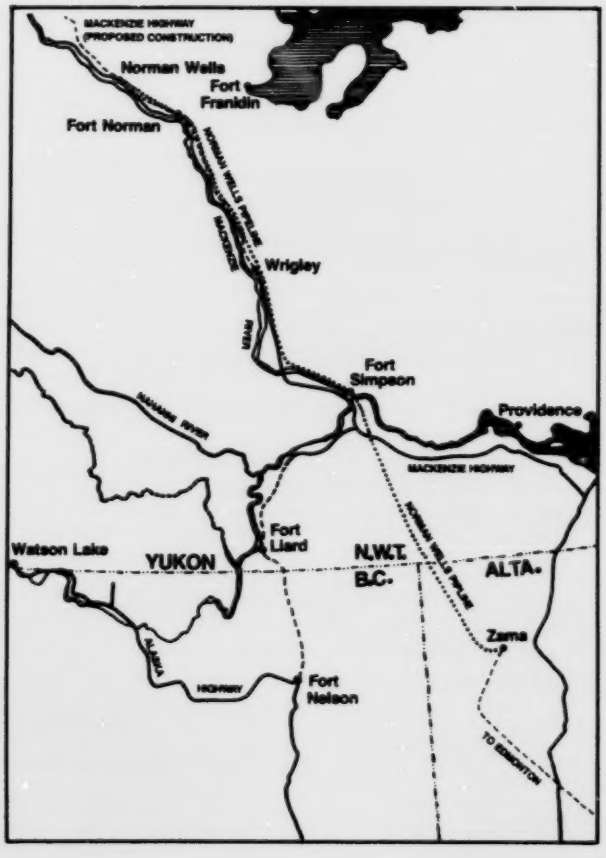

Mackenzie Delta-Beaufort Sea Region

During the latter part of the fiscal year, six exploration agreements were being developed with Esso Resources Canada Limited governing the company's plans for a $600-million exploration program of the Mackenzie Delta-Beaufort Sea region. Esso will agree to ensure that Canadians, particularly northerners, will be given a fair and competitive opportunity to provide goods and services for the exploration program and that significant job opportunities, for native northerners in particular, will be provided. The company has agreed to provide information to interested northern residents on aspects of its Beaufort activities, to consult with them on its plans and to take into account their views and concerns at all stages of operation. Specified drilling approvals must still be granted by the Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) for each well and all work will be subject to environmental regulations established by the department in conjunction with COGLA.

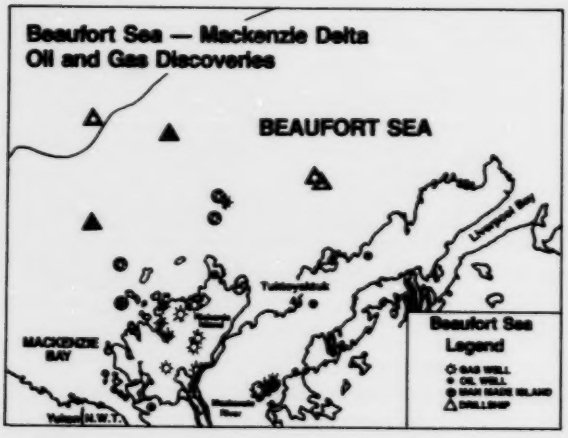

Yukon Energy Development

The federal government in 1981-82 approved a loan of up to $58 million to the Northern Canada Power Commission for the construction of Whitehorse Number 4, a new 20-megawatt capacity turbine and electric generator. In the long-term, Whitehorse Number 4 is a step in preparing for the Yukon's next phase of economic development. In the short-term, the generator will contribute to the Yukon's economy in the form of an estimated $15 million spent locally on employment of tradespeople and labourers and on subcontracts, supplies and services. Scheduled to come into operation in 1984, the project is expected to reduce the Yukon's annual consumption of diesel fuel by 18.2 million litres. The project will also include new intake, penstock and tailrace facilities to accommodate the new turbine. A small fish hatchery will be provided on the site to ensure that there will be no depletion of fish stock due to the turbine.

Territorial Coal Regulations

In 1981-82 the mining industry and government agencies responded to a draft proposal for territorial coal regulations. A new draft of the regulations is now being prepared for review by senior departmental officials. A royalty regime, prepared by the interdepartmental royalty committee, consisting of representatives from the department and the departments of finance and energy, mines and resources, will be included in the new version of the regulations.

Transportation

Transportation issues represent an important aspect of the northern economy and society, and as such, the department has assisted northerners to respond to the challenge of northern transportation development.

To meet the current and future transportation needs of the Yukon, the department announced a $5-million interest-free loan for capital improvements to the White Pass and Yukon Railway. The 82-year-old railway had been able to operate without government financial assistance, and only in recent years has it turned to the department for assistance. After three years of negotiation among the department, the Canadian Transport Commission, the mining industry, the state of Alaska, and the Yukon government, an agreement was reached in the spring of 1981.

Development of the northern road system continues. The road from Carcross, Yukon Territory to Skagway, Alaska was officially opened in the spring of 1981. With the completion of this part of the Klondike Highway, the Mackenzie Delta now has land access to the Pacific coast via the Dempster Highway.

Construction of the Liard Highway continued and the road should be open to traffic in 1982-83. This will be the first direct land connection between the Northwest Territories and British Columbia, and represents another link in the territorial road network.

Planning for the reconstruction of the North Canol Road is underway, linking Ross River with the Macmillan Pass at the Yukon-Northwest Territories border. Studies and surveys were conducted in 1981 to assess the need for reconstruction of the road.

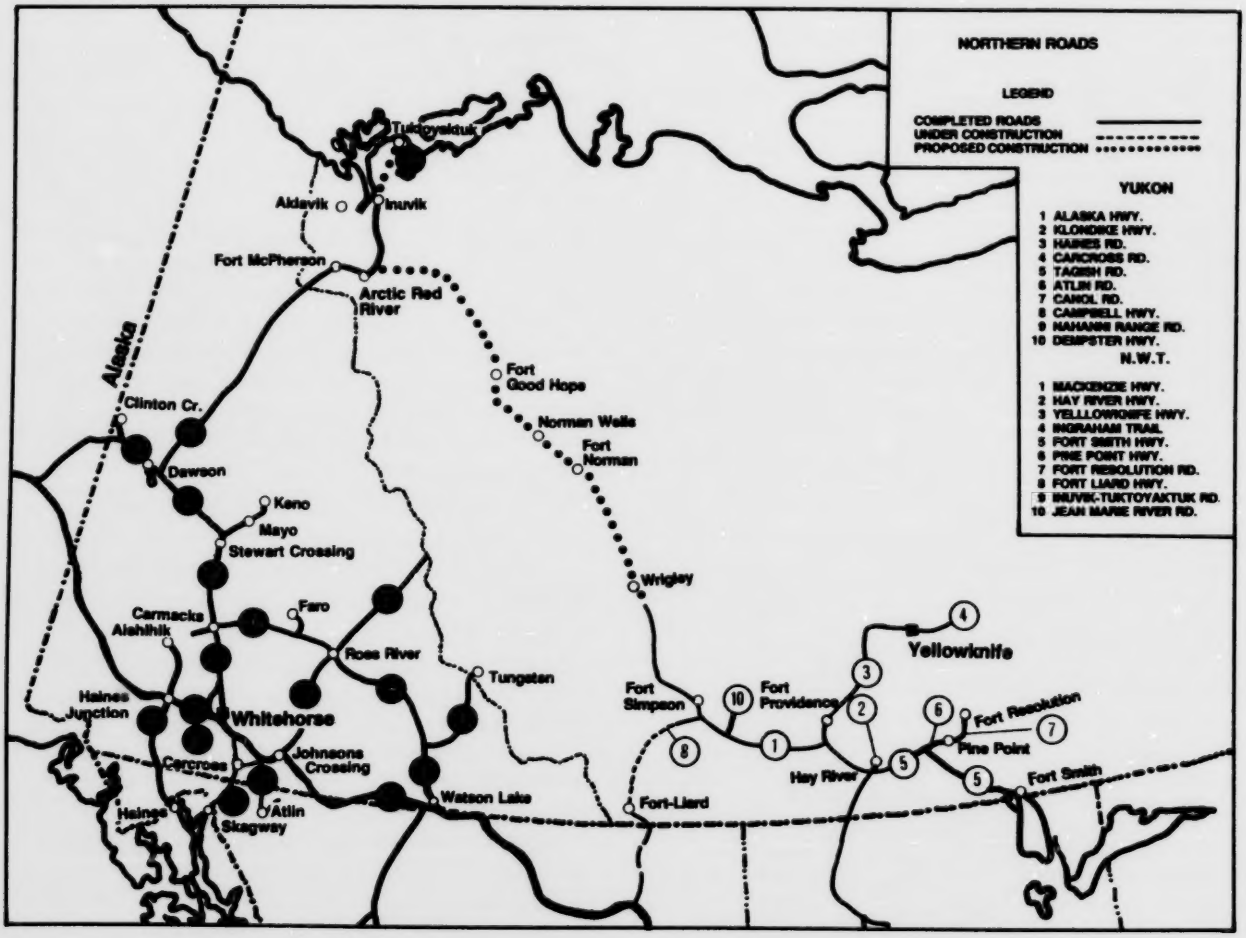

Environmental Management

In order to protect a delicate and unique northern environment and ensure orderly resource planning and management, $38 million was devoted to environmental concerns in 1981-82.

In 1981-82, a report prepared for the department setting forth the views of Inuit community leaders, industry, conservationists and the concerned public on the issues surrounding the potential development and future use of the Lancaster Sound area was completed. The report, *People, Resources and the Environment*, by Professor Peter Jacobs, summarizes the outcome of public workshops held in Resolute, Northwest Territories and Ottawa in the spring of 1981.

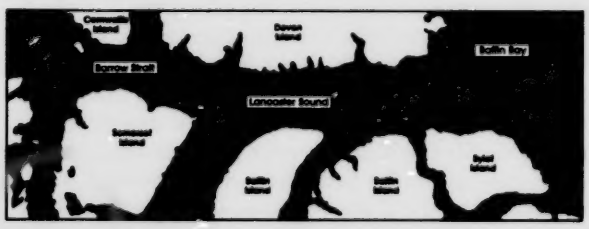

In 1981 a study was completed concerning the water and related resources of the **Mackenzie River Basin**. The study focused on the implications of water resource development in the basin area. Recommendations arising from the study are under review by the governments of Canada, British Columbia, Alberta, Saskatchewan, the Yukon and Northwest Territories.

The first phase of the **Yukon River Basin** study was implemented in 1981-82. Socio-economic and wildlife studies were initiated and will be integrated into a comprehensive framework for future resource management decisions.

The **Macmillan Pass** mineral task force, composed of representatives from industry, government and the department, financed two major studies in the Macmillan Pass-Howard's Pass region during 1981-82, including a wildlife inventory program and a town site feasibility study.

In 1981-82 **Regional environmental review committees** were established in the Yukon and Northwest Territories. The committees in both regions are responsible for reviewing projects such as mining developments, access roads, or small-scale pipelines to ensure that environmental considerations are taken into account during project planning, as required by the federal environmental review process in Canada.

The **Baffin Island oil spill** (BIOS) project (1980-83) is a joint government-industry program managed by an international committee comprising representatives from Norway, Great Britain, the United States and Canada. The objective of BIOS is to determine the best way of cleaning up a shoreline oil spill and which methods have the least effect on the natural environment. The focus of the study is on nearshore arctic waters, sediment, fauna and flora, and shoreline environments. The department is a funding agency and is represented on both the management committee and the biological technical committee. The department also provides expert scientific advice, some equipment and public relations services.

During July and August 1981, a site-discharge of 200 barrels of oil was carried out. Post-spill clean up comparing the effects of neat oil, chemically dispersed oil and different oil concentrations was performed. The department's on-site film crew took extensive footage and still photography in order to prepare a documentary film on BIOS. Interim reports were released to document the initial findings of the 1981 experimental spill.

A new **forest fire management policy** for the North was announced by the department in 1980-81 to improve fire-fighting procedures and increase community involvement in forest fire control operations. Funding in 1981-82 was increased over the previous year by $860 000 in the Yukon and by $4.2 million in the Northwest Territories. These additional funds are used to improve early fire detection and fire-fighting capabilities and to train additional fire-fighting teams. To ensure community involvement in the implementation of the new policy in the Northwest Territories, a fire management program committee was formed with strong participation by the Dene Nation and the Métis Association. This committtee assists in formulating strategies in all aspects of the fire management program and in evaluating the effectiveness of those strategies.

TOTAL FIRE-FIGHTING BUDGET

	1980 - 81	1981 - 82
Northwest Territories	$4 332 529	$ 8 600 002
Yukon	2 969 822	3 838 364
	$7 302 351	$12 438 366

The **environmental studies revolving funds** were created under section 49 of the Canada Oil and Gas Act passed in December 1981. The funds are administered respectively by the minister of Indian affairs and northern development and the minister of energy, mines and resources. The funds are to finance social and environmental studies that are necessary to make resource management decisions regarding the issuance of oil and gas rights and the authorization of exploration, development and production activities. The funds are to be used for national and regional environmental and social studies, generic and process-oriented research and development studies on technology. Early in 1982, administrative structures were developed to administer the funds.

On March 10, 1982, interim members of the **Beverly and Kaminuriak caribou management board** accepted in principle a draft agreement establishing the board, which would provide for

the joint management of the Beverly and Kaminuriak caribou herds by both the government and the native peoples. A formal agreement is expected early in 1982-83. The board's mandate will be to co-ordinate the management of the herds in the interests of traditional users and their descendants living on the range of the caribou, while recognizing the interests of all Canadians in the survival of this resource. It will advise governments on limitations of the annual harvest of the herds and on allocation of the harvest among the jurisdictions involved. It will also develop criteria for regulating the methods of harvest, review and develop research proposals and monitor caribou habitat.

Research Activities

Over the last fiscal year, the department has been engaged in a wide range of research activities.

- A biomass gasification and small-scale hydro study is examining the potential of biomass (wood and peat) and hydro resources for meeting power generation needs of off-grid Indian reserve communities. An inventory of potential reserves is underway and the final report is due soon. Indications are that there is considerable scope for both renewable technologies.

- Reports completed under the Arctic land use research program during 1981-82 included: aquatic resources, mine tailings revegetation, marine mammals of the Lancaster Sound Region, and physical oceanography and ice environment of Lancaster Sound and western Baffin Bay. The field-work on vehicle disturbance was also completed during 1981-82 and land use handbooks were prepared.

- Studies completed on Yukon placer mining include a study of the natural recovery rates for both aquatic and wildlife habitat following placer mining on 50 sites.

- The department completed a study on the effects of crude oil on polar bears. A follow-up computer study expanded the interpretations from the experimental study to adjust the information to apply to most environmental conditions. The information from both studies will be used to draw up contingency plans to be in place prior to further northern oil development.

- The new Indian lands agreement with Ontario is in the research and discussion phase. Identification of, and negotiation for, the return of unsold, surrendered reserve land has begun in anticipation of the tripartite discussions regarding the new agreement. The Canadian and Ontario governments and the Garden River and Whitefish River bands as well as bands on Manitoulin Island are participating.

- A report was compiled on the department's administration of benefits received by Indian veterans under the Veteran's Land Act.

- A handbook of case law on the Indian Act is being developed. The handbook, a collection of judicial interpretations of the Indian Act, indexed by subject, is designed to make this important information readily available to Indian people and departmental staff.

- Studies are being conducted by the department on the implementation of the James Bay and Northern Quebec Agreement. In March 1982 a review was completed of the first five years of operation of the income security program for Cree hunters and trappers under the agreement.

- In 1981-82 reports on the demographic, social and economic conditions among the registered Indian population of New Brunswick, Nova Scotia and Quebec were produced as part of the demographic overview series. The series provides an overview of trends among registered Indians in selected conditions in comparison with the general population for the years 1966-1976.

- In 1981-82 a review was undertaken of current social and economic developments affecting several indigenous groups located in northeastern Siberia. The study will provide current information on these people, specifically their demography, institutional and social structures including legal and political systems, and educational and cultural institutions.

On July 21, 1981, the minister announced increases in northern scientific training grants from $425 000 in 1980-81 to $925 000 by 1985-86. The funding will increase in stages over this period. The program, initiated in 1961, was designed to encourage young scientists to work in the North and to stimulate northern research in the universities.

The department provides a wide range of research services to persons documenting claims on behalf of native groups, bands and associations, and undertakes research on various Indian historical issues. Research reports prepared in the fiscal year 1981-82 include: *British Columbia Indian Treaties in Historical Perspective*, which provides information concerning the major themes of Indian treaty activity in British Columbia; *Maritime Indian Treaties in Historical Perspective*, providing a description of treaty activity in the three Maritime provinces; and *Indian Legislation*, a two-volume report focusing on the Indian Act and its amendments.

ORGANIZATIONAL SUPPORT

Corporate Development

An important aspect of the department's functions is the effective, efficient and timely administration of programs, operations, processes and systems. The department has developed many new administrative tools over the last fiscal year to achieve this goal.

Management Improvement Project

A long-term management improvement project, designed to increase managers' effectiveness and to improve the planning and delivery of services, was started in the spring of 1981. The broad objectives of the project are to:

- develop effective and consistent management procedures;
- have in place reliable mechanisms for accountability throughout the department; and
- achieve a significant increase in the efficient use of departmental resources.

The initial phase of the management improvement project, primarily concerned with the compilation and clarification of facts related to operations currently managed by the department, was completed during 1981-82. The establishment of this information base will allow the department to resolve management problems.

Work completed in Phase I includes:

- an inventory of services for the Indian and Inuit affairs program and a description of the methods and support systems required for updating the inventory;
- a feasibility study to make improvements to standards and eligibility criteria for Indian and Inuit affairs program services;
- an inventory of services provided by the northern affairs program and an evaluation of standards and eligibility criteria for these services;
- a three-volume report that lists Indian and Inuit affairs program services according to who delivers them (bands, districts, regional or national offices);
- a survey of program services transferred to band and other Indian administrations during 1980-81, and a forecast of the financial and administrative impact of these transfers;
- a general report on the cost of transferring Indian and Inuit affairs program services to client groups and a projection of the costs of transfers to be completed in the future;
- a review of procedural and policy issues related to the department's trust fund management;
- an analysis of agreements between the department and other levels of government designed to develop more precise policies and procedures for contractual and contribution arrangements; and
- the groundwork necessary for developing new computer systems for the development of Indian land registry, Indian membership lists, and procedures respecting Indian monies held in trust by the department.

Evaluation Branch

In April 1981, a department-wide evaluation capacity was established at the corporate level integrating previously separate responsibilities in the Indian and Inuit and northern affairs programs. The department's evaluation branch provides the focus for departmental reviews of program effectiveness and is formally linked to the planning and control cycle to assess the performance of program operations.

During the fiscal year 1981-82, there were 35 evaluation projects initiated, and 17 projects were completed by March 31, 1982. Key evaluations included:

- The National Indian Arts and Crafts Corporation (NIACC): this evaluation was undertaken to determine the effectiveness of the national and regional arts and crafts corporation in view of the NIACC's plans to extend its mandate for a further five-year period and to determine the real potential of the arts and crafts sector for Indian economic development.
- The child welfare review (Quebec): the basic issues addressed relate to the appropriateness and adequacy of child welfare services provided

to Indian people, the degree of participation in service delivery by Indian people, and the costs associated with the disproportionately high number of Indian children in care.

- The Canada-Alberta-Saskatchewan north subsidiary agreements (mid-term evaluation): the evaluation focused on whether the agreements, which covered community infrastructure and services, had met their objectives and Indian band perceptions of the implementation of the agreements.

- The co-operative development program (CDP): the evaluation focused on the socio-economic aspects of this five-year program including the impact of the CDP on arctic co-operatives and communities, the role of stakeholders and the potential effects of land claims settlements on the co-operative system.

Office of Native Claims — Vancouver

To support the government's commitment to the early and successful conclusion of native claims, the office of native claims opened a bureau in Vancouver in April 1981. The opening of the Vancouver office will accelerate the resolution of comprehensive and specific claims in British Columbia and facilitate negotiations with the 22 bands involved in the province's "cut-off" claims.

Emergency Planning

An emergency planning section was opened in 1981-82 to deal with major disasters as they affect Indian and Inuit communities. The department's emergency planning service is an extension of the services already provided to urban dwellers through the fire, police and hospital services. The group will provide emergency training to regional and district emergency planners and will provide assistance to community leaders upon request. The group is also committed to assist other departments at all levels of government and is working in liaison with the interdepartmental committee on emergency planning and with the regional directors of Emergency Planning Canada.

Communications

In 1981 clear communications objectives were established and substantial progress was made in co-ordinating over-all departmental and program communications activities.

In 1981-82 the departmental publications committee was established in response to a specific need for the production and dissemination of accurate, comprehensive, consistent and timely information to internal and external audiences on a regular basis. The committee's mandate is to:

- establish and maintain quality standards for departmental publications;

- review planned publications, for both internal and external audiences, in terms of content, format and presentation, reader impact, anticipated market exposure, and projected value-for-expenditure;

- regularly assess ongoing publications to ensure appropriateness of format, quality of style, production volume, distribution and client orientation, and recommend changes as required;

- conduct an annual review of published materials to determine their effectiveness as communications vehicles; and

- develop direct senior management involvement and input into departmental publications.

The departmental communications committee has evolved into a formal mechanism for the review, development, evaluation and co-ordination of internal and external communications policies, strategies and plans throughout the department. This committee is responsible for the development and co-ordination of communications projects within the department, for reviewing and monitoring the implementation of individual communications strategies (particularly those related to Cabinet documents or Treasury Board submissions), and for evaluating project and strategy effectiveness once implemented.

National Data Base on Native Peoples

Responding to the need for communication based on sound information, the department has recently completed a national data base on native peoples. The national data base is the first complete inventory describing on a province-by-province basis all the programs and their expenditures available from federal government departments that are specifically concerned with native peoples (status Indians, Métis, non-status Indians and Inuit). Information is available for client groups, the public and federal, provincial and territorial public servants.

Operational Planning

The department, in keeping with federal government initiatives in the area of improved planning and accountability as well as more effective use of fiscal and human resources, continued to develop and refine its operational planning process during 1981-82. The refinement of operational planning will ensure the orderly and timely flow of the resources necessary for the development of the social, economic, cultural and political goals and objectives of the Indian people themselves.

Human Resources

Equal Opportunities Program

Tapping the potential of priority groups — native peoples, women, francophones and the handicapped — is, at all levels of government, a management responsibility as well as a logical management strategy. The department of Indian affairs and northern development has a particularly crucial role in this respect. It has a statutory responsibility to Indians and Inuit and a high profile in the protection of minority rights. Also, native input is essential in defining policy and assessing performance in the Indian and Inuit affairs program, which accounts for three-quarters of the department's annual budget. The department has been making gains over the last three years by increasing priority group representation in all personnel categories.

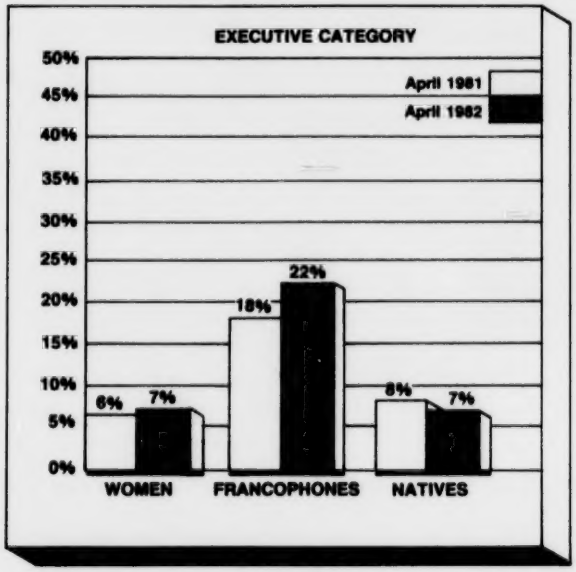

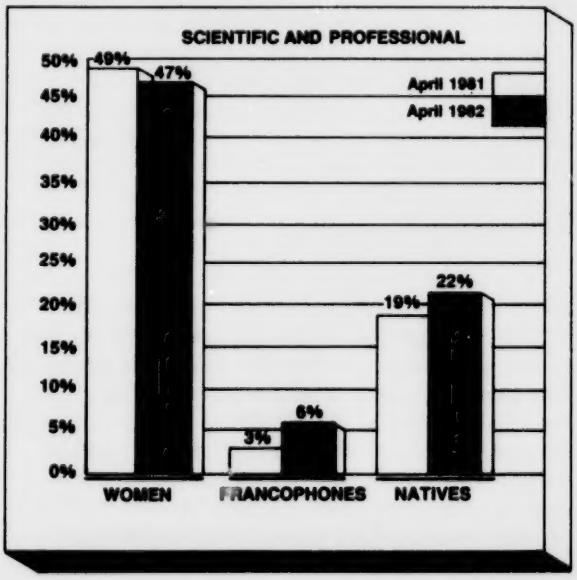

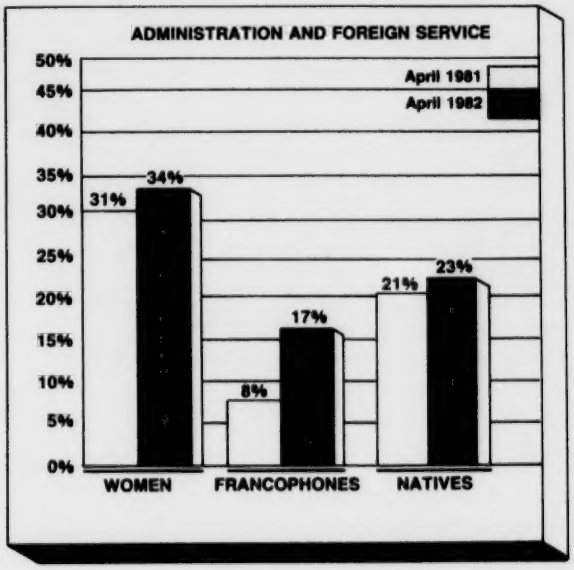

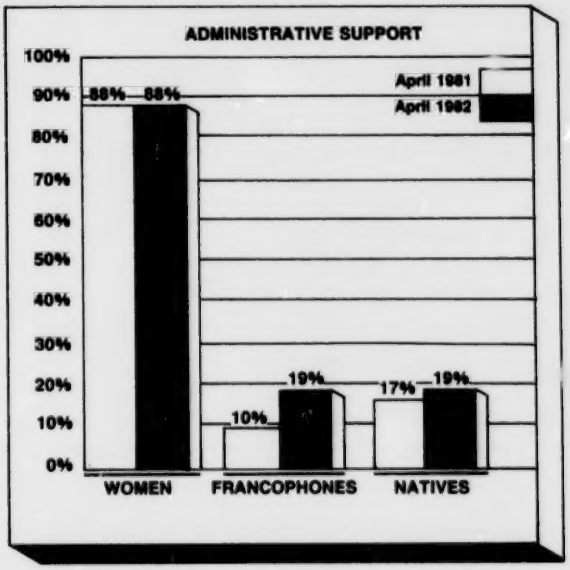

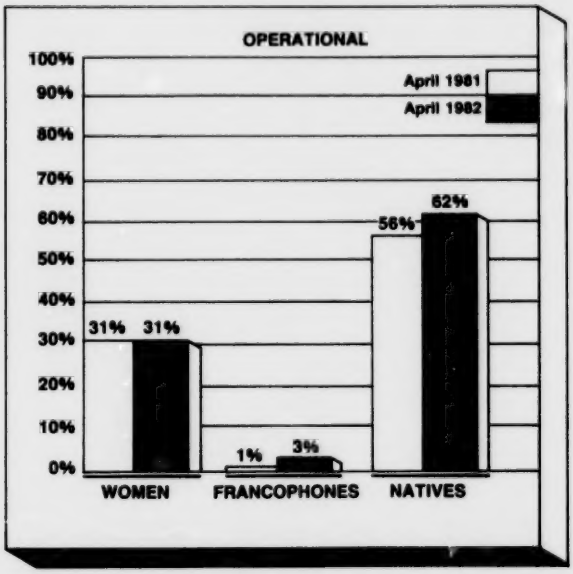

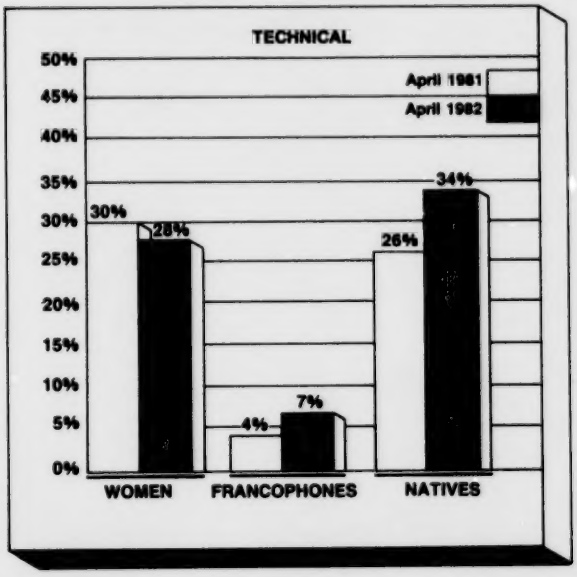

Senior Management Resources

This year the department forwarded a discussion document to the Public Service Commission outlining strategies for the effective management of senior human resources. Implicit in this initiative was the desire to improve the speed of staffing, to develop continuity in management teams, to improve representation of women, natives and francophones at middle and senior levels and to make better use of the performance review and employee appraisal system.

The document included a set of basic principles by which the department proposes to manage its senior groups, and a list of strategies to put the principles into effect.

The principles can be summarized as follows:

- stability, continuity and balance in the senior management category;
- appropriate client participation in resourcing decisions;

- significant representation of priority groups;
- recognition of the diverse nature of departmental programs, regional operations and job families;
- integration of organizational needs and legitimate career aspirations of individuals; and
- the fundamental responsibility of the deputy minister for the management of the department's human resources.

The strategies for implementing these principles are to:

- exploit the flexibility provided in the Public Service Employment Act in order to improve the efficiency of staffing;
- seek parallel Public Service Commission and Treasury Board policies concerning client group participation on selection boards in order to meet the revised approaches to managing the senior management category;
- develop and maintain effective and stable management teams;
- achieve significant levels of representation of under-represented groups with respect to the department's mandate; and
- implement an integrated approach toward human resources management.

As these principles and strategies gain acceptance and become an integral part of the department's approach to human resource management at the senior levels, the department can expect to see the extension of the same philosophy of management throughout the organizational structure.

In 1981-82, Treasury Board introduced the new management categories: EX and SM. One of the significant aspects about these new categories will be flexibility in moving senior managers between jobs, as they will be appointed to level rather than to position. This will enable deputy ministers to deploy top managers where they best suit the organization or where they may be further developed to meet future requirements.

REGIONAL SURVEY

Introduction

The regional staff of the department of Indian affairs and northern development plays a key role in the implementation and delivery of programs and services to the diverse client groups included in the department's mandate. The regional offices are the operational link between policy generation and program delivery to these clients. They are instrumental in the preparation and delivery of band and community training and provide advisory services at the local level. As well they play a vital role in tripartite consultation and negotiations on such major departmental concerns as native land claims, Indian band government, social and education programs, resource development impacts and environmental management. As such, regional activities are an important reflection of over-all departmental direction and goals.

The department has nine regions across Canada: the Yukon, Northwest Territories, British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Quebec and the Atlantic region consisting of Newfoundland, Prince Edward Island, New Brunswick and Nova Scotia. The Indian and Inuit affairs program has offices in all nine regions and the northern affairs program has an office in Whitehorse, Yukon and Yellowknife, Northwest Territories. Over 70 per cent of the department's total person-years are located in the regions. Ninety-three per cent of Indian and Inuit affairs program staff and 69 per cent of northern affairs program staff are located in regional and district offices and service centres throughout Canada.

Offices of the department of Indian affairs and northern development

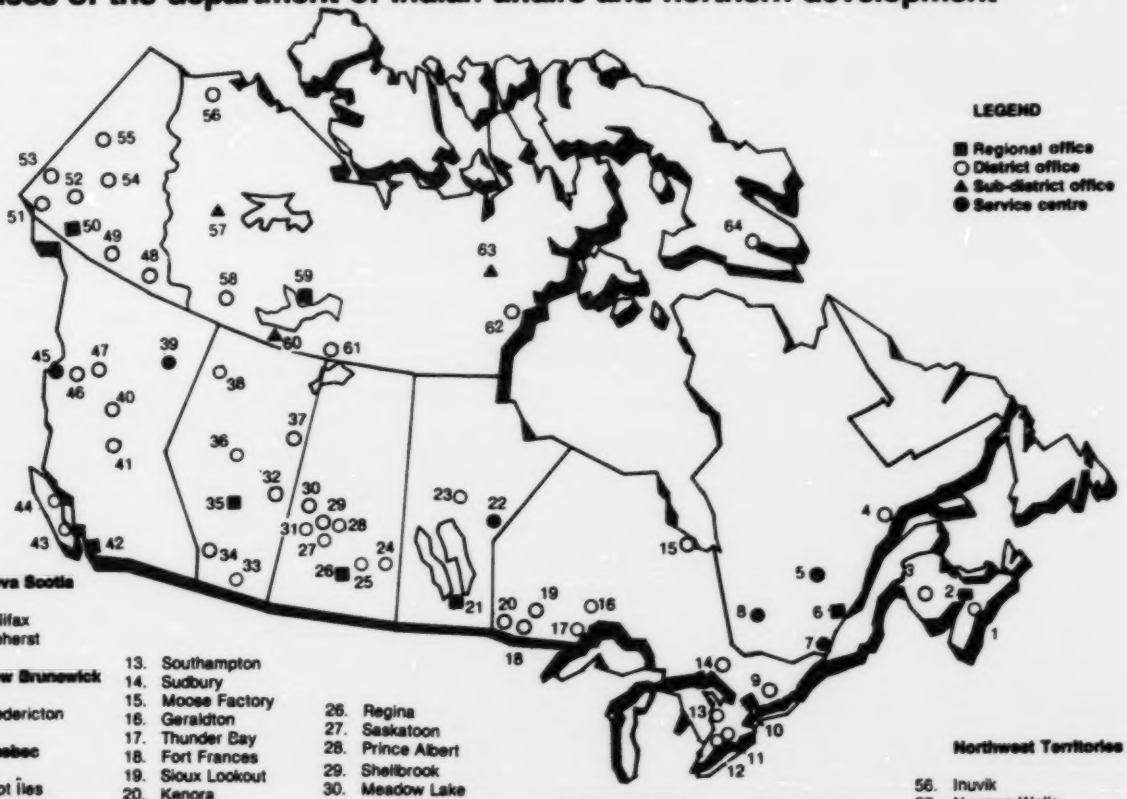

Nova Scotia
1. Halifax
2. Amherst

New Brunswick
3. Fredericton

Quebec
4. Sept Îles
5. Pointe Bleue
6. Quebec City
7. Montreal
8. Val d'Or

Ontario
9. Peterborough
10. Toronto
11. Brantford
12. London
13. Southampton
14. Sudbury
15. Moose Factory
16. Geraldton
17. Thunder Bay
18. Fort Frances
19. Sioux Lookout
20. Kenora

Manitoba
21. Winnipeg
22. Island Lake
23. Thompson

Saskatchewan
24. Yorkton
25. Fort Qu'Appelle
26. Regina
27. Saskatoon
28. Prince Albert
29. Shellbrook
30. Meadow Lake
31. North Battleford

Alberta
32. St. Paul
33. Lethbridge
34. Calgary
35. Edmonton
36. Slave Lake*
37. Fort McMurray
38. High Level

British Columbia
39. Fort St. John
40. Prince George
41. Williams Lake
42. Vancouver
43. Nanaimo
44. Campbell River
45. Prince Rupert
46. Terrace
47. Hazelton

Yukon Territory
48. Watson Lake
49. Teslin
50. Whitehorse
51. Haines Junction
52. Carmacks
53. Beaver Creek
54. Mayo
55. Dawson City

Northwest Territories
56. Inuvik
57. Norman Wells
58. Fort Simpson
59. Yellowknife
60. Hay River
61. Fort Smith
62. Rankin Inlet
63. Baker Lake
64. Frobisher Bay

*Operated by Lesser Slave Lake Indian Regional Council

ATLANTIC REGION

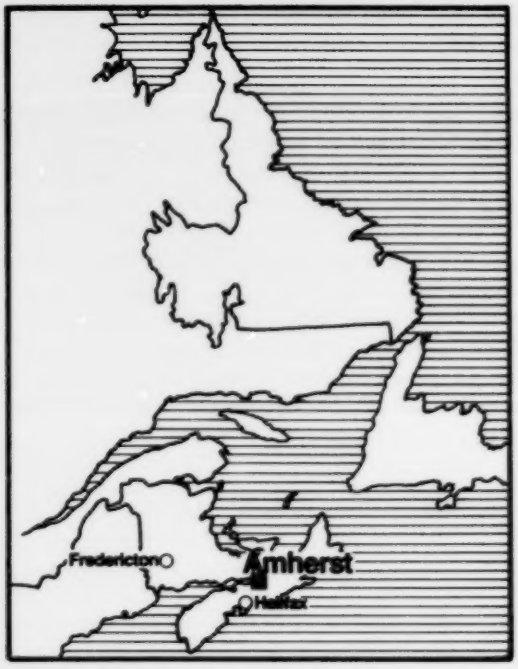

LEGEND ■ Regional office ○ District office

Overview

- The Atlantic region includes Nova Scotia, New Brunswick, Prince Edward Island and Newfoundland and Labrador.
- The region serves ll 879 status Indians in 29 bands through a regional office in Amherst, Nova Scotia and a district office in Halifax, Nova Scotia and in Fredericton, New Brunswick.
- In 1981-82 the region operated with 211 person-years and expenditures amounting to $50.8 million. Social services accounted for 32.1 per cent of the budget, education 23.8 per cent, community infrastructure 15.9 per cent, reserves and trusts (including the Newfoundland agreements) 12.1 per cent, band government 7.4 per cent, economic development 4.2 per cent and program administration 4.5 per cent. Approximately 60 per cent of the region's total budget is now managed by bands.
- The number of Indians employed on staff increased during the fiscal year from 42 to 50 employees. During the year several Indians on staff won promotions through competition, thereby increasing Indian representation in more senior positions.
- In 1981-82, there was a substantial increase in the number of meetings with the Union of New Brunswick Indians and the Union of Nova Scotia Indians to discuss policy and program concerns in the region. An important outcome of these discussions was the development of a framework for a formal consultation process enhancing the effectiveness of government-Indian interactions.

Highlights

- A review of the eligibility criteria for the region's post-secondary education assistance program was undertaken during the fiscal year in response to a substantial increase in the number of Indians classified as mature students.
- A cost study of Indian housing in the Atlantic region was undertaken in 1981-82 to determine required funding levels for increased Indian housing.
- A total of $2 000 was allocated for a resource impact study on the Eskasoni landfill development project in Nova Scotia under the department's resource development impacts funding program.
- In March 1982, a land claims settlement was signed with the Wagmatcook band of Cape Breton. Under the terms of the settlement, the first of its kind to be concluded in the Atlantic region, the band received $1.92 million as full and final settlement of its claim for the loss of reserve lands dating back to Confederation.
- In Newfoundland a series of agreements, negotiated jointly by the federal and Newfoundland governments and representatives of native associations and communities, were signed on July 4, 1981. Two agreements are now in place. The Canada-Newfoundland-Conne River Agreement provides for the expenditure of $5 052 000 (federal share: $800 000) over the next five years. The Canada-Newfoundland-Labrador Agreement makes provision for $38 831 700 (federal share: $29.1 million) to be expended over the same five year period. Funding was provided for the 85 per cent native population of the communities of Conne River, Davis Inlet and Northwest River for such activities as community services and development, housing and special cultural education. In 1981-82 federal-provincial-community co-ordinating committees were established for both agreements to determine community priorities and budgets for the expenditure of funds.

- A regional improvement project was undertaken in 1981-82 to update management and budgetary functions. As a result, staff relationships were clarified and the regional budget was managed with more compliance to departmental systems and standards. As well, a computerized budget control system was fully implemented during the 1981-82 fiscal year.

Outlook

A continuing priority for the region is the enhancement of the consultation process to ensure Indian participation in policy and program implementation. The region intends to finalize and implement the formal consultation framework developed by Indian leadership and regional management.

In order to ensure the continuing success of the Indian economic development fund in the region, a substantial effort will be launched to improve the administrative process involved in development projects and loans under the fund. The region's advisory capacity for economic development planning will also be enhanced. With respect to band management, the region plans to assist and advise bands in the rationalization and management of band funds.

QUEBEC REGION

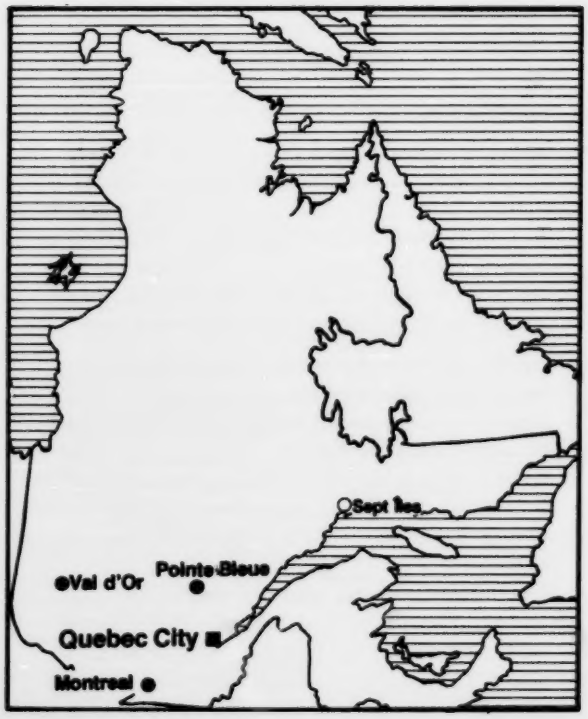

Overview

- The Quebec region serves 33 605 status Indians in 39 bands through a regional office in Quebec City, a district office at Sept-Îles and service centres in Montreal, Val d'Or and Pointe Bleue.
- During 1981-82, the Quebec region operated with 453 person-years and a budget of $114.3 million.
- Most funds available for housing in the region are now administered at the local level by Indian bands. During the fiscal year, 215 housing units were constructed and 197 were renovated.
- To support Indian participation in regional decision-making, 24 per cent of regional staff are native peoples, and the Quebec region is the only region in Canada offering a pension plan for band employees.

Highlights

- The Bersimis band in southeastern Quebec assumed administrative control of the local education program which had more than 500 students and 30 employees in 1981-82.
- In the area of post-secondary education, the first native students completed a course in social work at Quebec University in Chicoutimi.
- During the fiscal year, the region established the first Indian nursing home in the province and created a special workshop for the physically and mentally handicapped.
- To seek solutions concerning the short-term problems and long-term potential of the fishing industry for the Restigouche band, a working

group was established in the region including representatives from the band, the Quebec government, and the departments of Indian affairs and northern development and fisheries and oceans.

- On January 29, 1982, the Micmacs of Maria signed an agreement with the Quebec fisheries ministry that involved the band in the management of the Cascapedian salmon fishery.

- A review of the implementation of the James Bay and Northern Quebec Agreement was completed in February 1982. The review was conducted with the federal department of justice and the ministry of state for social development. The Crees and Inuit were given a draft of the review in August 1981 for their comments. Also, on several occasions during the review, the department met with the native parties involved.

- An interdepartmental committee was formed during 1981-82 consisting of four branches — planning, economic development, employment and social development — for the purpose of co-ordinating regional technical assistance to bands undertaking socio-economic development projects.

Outlook

The region will continue to emphasize the importance of native community economic development and will continue to assist bands in gaining experience and expertise in planning and developing economic projects. The interdepartmental committee will take on an important role in assisting natives in this area.

ONTARIO REGION

LEGEND ■ Regional office ○ District office

Overview

- The largest percentage of the status Indian population of Canada (22 per cent) reside in Ontario. The region serves a total of 68 726 status Indians in 115 bands. Services are provided through the regional office in Toronto and 12 district offices throughout Ontario.

- In 1981-82 the region operated with 768 person-years and a budget of $154 million. Regional administration takes 27 per cent of the budget; 10 per cent goes to housing; 23 per cent to education; 14 per cent to social programs;six per cent to economic development and the remaining 20 per cent to band government and community infrastructure.

- The process of devolution has been a continuing priority for the region. In 1979-80 Indian bands managed 46 per cent of all programs, representing $52.4 million. By 1981-82, 70 per cent of all programs, representing $107 million (including capital funds), were managed by Indian bands.

- In order to ensure the success of the devolution process, band and staff training continued to be a major area of focus in the region. In 1981-82, two-thirds of the training and development budget was allocated to band training and one-third to staff training.

- The percentage of Indians employed in the Ontario region has remained at 36 per cent for the last two fiscal years with slight increases in the total number of Indian employees at the middle and senior management levels in 1981-82.

- The regional education program is increasingly managed by bands. In 1981-82 approximately 60 per cent of the operating and maintenance budget of the education program was managed by bands. The number of Indian students attending schools in Ontario has increased dramatically in the last two decades. At the secondary school level, for example, 700 students were enrolled in 1960 compared with approximately 3 800 in 1981.

- In the area of housing, the region has been constructing an average of 450 new housing units per year since 1978-79. In 1981-82 this rate was increased to 594 units.

- A regional planning program was established for economic development in 1978. By 1981-82, 119 full-time band employees were involved in the program as well as district and tribal co-ordinating units. Evidence of the program's success is reflected in the increasing numbers of Indian businesses . The emphasis on long-term planning by the region has resulted in an increased number of business proposals being submitted, and an increase in the number of successful business ventures in operation.

- A formal tripartite consultative process was established in Ontario in 1978 by the minister of Indian affairs and northern development, Ontario's minister of natural resources and secretary of resource development, and the heads of Ontario's four status Indian organizations: grand council treaty number 9, grand council treaty number 3, the union of Ontario Indians and the association of Iroquois and allied Indians.

Highlights

- As part of the recommendations of a three-year review of social service programs, the region established social service units in each of the four major status Indian organizations during the 1981-82 fiscal year. These units will assist bands to plan and implement social service programs and act as a liaison between bands and federal, provincial and municipal governments.

- The comprehensive community planning program was implemented in 1981-82. Approximately $730 000 was allocated to the program. Direct contributions to bands amounted to 86.3 per cent of the funds, and the remainder was allocated to districts for planning workshops on community planning.

- During 1981-82 progress was made toward the upgrading of band housing through technical training workshops at the band level and through the development of a manual on housing standards to be used by bands. This manual was prepared by the region in conjunction with headquarters and the Indian housing council.

- A total of $197 000 was allocated for two resource development impacts studies concerning the Blind River uranium refinery and the Onakawana coal development project.

- In the area of tripartite negotiations several important gains were made during 1981-82 including: an agreement on the regional policing program and the establishment of an Ontario Indian police commission ; an agreement to negotiate amendments to the Ontario fishery regulations and bring them in line with treaty aboriginal fishing rights; and an agreement on most of the principles of the 1924 Canada-Ontario-Indian Lands Agreement, concerning more than 100 000 hectares of unsold surrendered lands that are being negotiated for return to reserves in southern and central Ontario. In northwestern Ontario, an agreement to return 14 175 hectares of land to Nipissing reserve number 10 under the same agreement was completed.

- A compensation agreement was signed with the Whitedog band of northwestern Ontario and the provincial government assisted the band in socio-economic rejuvenation of its community.

- Several management improvement initiatives at the regional level, including devolution of programs to Indian bands and preparation of the directory of services for the departmental management improvement project, were undertaken during the 1981-82 fiscal year.

Outlook

The region recognizes that in order to assist bands effectively in the process of devolution there is an increasing need for the development of an accountability framework, band training programs to improve administrative structures and the development of firm policy directives to overcome band financial deficits.

The tripartite negotiation process in particular will take on increasing importance as a means to resolve Indian-related issues, including: the 1924 Canada-Ontario-Indian Lands Agreement, the Federal-Provincial Natural Resource Agreement (funded jointly on a 50-50 basis), the negotiation of the status of three Fort Hope community settlements and land claims.

MANITOBA REGION

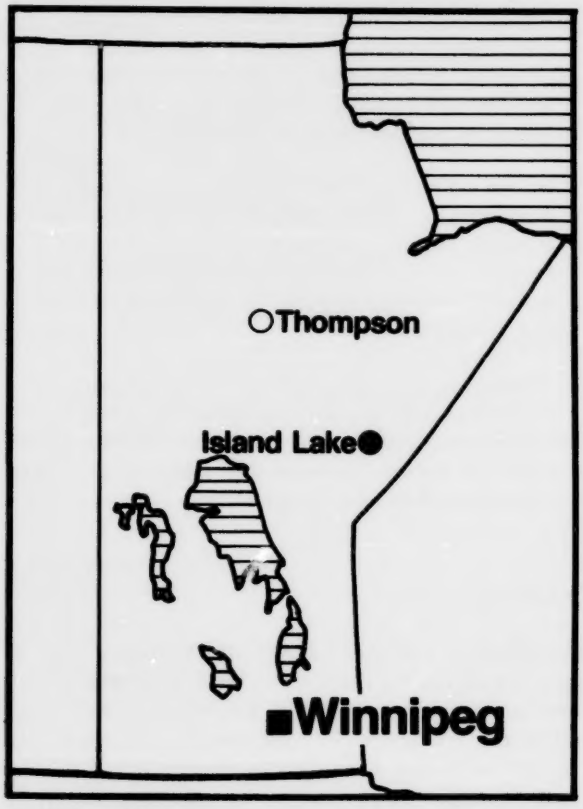

Overview

- The Manitoba region serves 47 333 status Indians in 59 bands through the regional office in Winnipeg, a district office in Thompson and a service centre at Island Lake.
- In 1981-82 the region operated with 655 person-years and a budget amounting to $145.5 million.
- Budget increases in 1981-82 amounted to approximately $8 million more for education, $3 million for social services, $1 million for community infrastructure, and $1.5 million for band government.
- Project development funds and advisory services in 1981-82 supported 145 Indian businesses in Manitoba creating employment for 247 person-years and maintaining 514 jobs.
- Devolution of responsibility to band control has continued to be a priority in the region and particular success has been achieved in the areas of education and child welfare.
- The region has been utilizing tribal council forums on an ad hoc basis to determine the views of Indian leadership and the needs of Indian communities in the implementation of programs. The tripartite consultative process was used in the development of the Canada-Manitoba-Indian Child Welfare Agreement.

Highlights

- In the area of devolution of educational responsibility to Indian bands, 10 schools were transferred to band control in 1981-82 bringing 20 of the 39 federal schools under local control. Full responsibility for Indian student counselling services was assumed by the Manitoba Indian student services.
- The first Indian school division in the region was established by the southeast resource development council. The southeast tribal

school division, composed of five schools serving 710 students, was in operation for the full school year in 1981-82.

- The landmark Canada-Manitoba-Indian Child Welfare Agreement was signed in 1981-82, the result of five years of tripartite negotiations. The agreement is the first of its kind in Canada and delegates responsibility for the development and delivery of on-going child welfare services from the provincial government to Indian authorities. Pursuant to the signing of the master child welfare agreement, subsidiary agreements were drafted, allowing Indian authorities throughout southern Manitoba to assume authority for child welfare services at the local level.

- Under the authority of the Manitoba Child Welfare Act, the Dakota Ojibway tribal council established the first Indian child welfare authority, and the Dakota Ojibway child and family services program assumed responsibility for child welfare services to eight member bands.

- In the area of economic development, resource development programs were undertaken in 1981-82, including: continuation of negotiations of the wild fur agreement; expansion of the northern native lodges association program; initiation of a Treasury Board submission concerning fish processing at Island Lake; commencement of an on-reserve project for the conservation and management of wood bison herds; consultation on the conclusion of a caribou management agreement; and development of a Treasury Board submission to assist the Manitoba Indian agriculture program to establish an agricultural sectoral revolving loan fund separate from the Indian economic development fund.

- Negotiations were concluded with Manitoba Hydro for a five-year construction program to bring a power line up the east side of Lake Winnipeg. The line will serve five reserve communities and create 900 person-months of employment for band members. As well a cost-sharing agreement was reached between the region and Manitoba Hydro for the provision of a central electrical supply to the Jackhead reserve.

- A northern flood unit was established by the region and meetings were initiated with all signatories of the Northern Flood Agreement to begin implementation of those articles of the agreement that affect federal departments.

- A priority of the region has been to strengthen regional administrative functions to provide improved support for project delivery activities. Personnel management plans have been developed in conjunction with operational plans, including: action plans for special concern groups, workforce re-education, training and development, as well as staffing and classification activities.

- Emphasis was placed on native participation in regional administrative activities through the Indian and Inuit recruitment development program, native development training positions and increased participation of natives on screening and selection boards.

- Improved human resource management and development at the regional level was achieved through classification and organizational reviews, co-ordination of training activities, and development of teacher inventory, recruitment and referral systems.

- In keeping with the intent of the government's policy and expenditure management system, operational plans have been developed in the region and communicated to bands, tribal councils and Indian organizations.

Outlook

The conclusion of the master Child Welfare Agreement was the first step in the continuing process of devolution of child welfare services to Indian administration. Discussions are underway concerning further subsidiary agreements in this area.

In support of local control and the planning and development initiatives taken by Manitoba bands and tribal councils, the region will emphasize advisory and support services to stabilize the programs that have already been transferred to Indian control.

Activities will accelerate in 1982-83 with regard to the clarification and implementation of Canada's responsibilities under the Northern Flood Agreement, and the resolution of outstanding treaty land entitlements in the province.

SASKATCHEWAN REGION

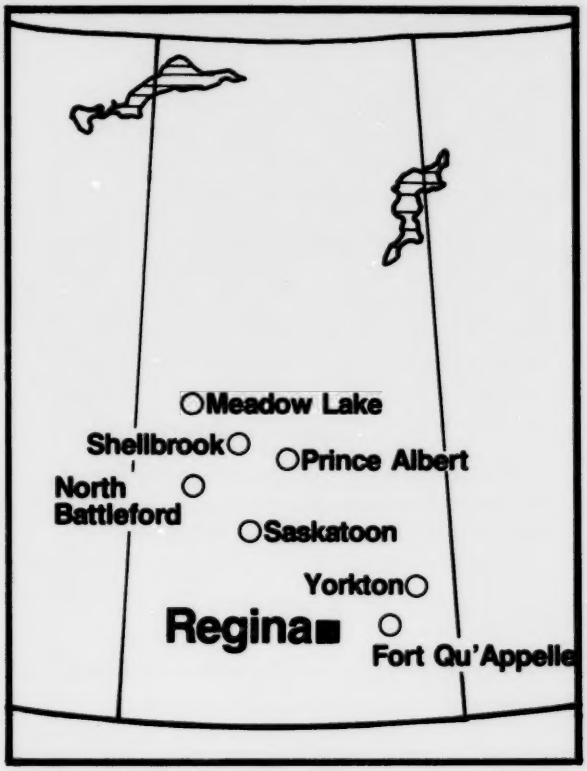

Overview

- The Saskatchewan region serves 48 302 status Indians in 68 bands through the regional office in Regina and seven district offices.

- In 1981-82 the region operated with 771 person-years and a budget of $147.5 million. The largest percentage of the budget — 39.6 per cent — went to education; 23.4 per cent to social services; 10.3 per cent to housing; 10 per cent to community infrastructure; six per cent to band government; 5.2 per cent to administration; 4.3 per cent to economic development and 1.2 per cent to reserves and trusts.

- There has been substantial progress in the area of Indian agriculture in the region. In 1975 there were less than 150 individual farm units, and by 1981-82 there were more than 300 units under cultivation. In 1981-82 approximately 151 875 hectares of Indian reserve land was used for agricultural purposes and it is anticipated that more than 200 000 hectares will be utilized by 1985.

- Enrolment figures at the university level have increased in the region, and at all levels of education the retention rate has substantially improved. By 1981 a total of 14 579 Indian students were enrolled in schools and universities in the province.

- The region has been active for many years in negotiating with third parties potentially affected by the resolution of native claims in Saskatchewan. In 1981-82, validated outstanding land entitlements for 21 Saskatchewan bands amounted to more than 423 600 hectares (one per cent of the Saskatchewan land mass).

Highlights

- The Saskatchewan Indian arts and crafts council has taken over the department's role in the management and sale of Indian arts and crafts. In 1981-82 the council was represented at the world trade fair in Hamburg, West Germany. During the year a new office was opened in Edmonton. Also, after several years of successful operation, the council became a financially independent institution in 1981-82 and has completely repaid its loans from the department.

- In 1981-82 the Muskowekwan student residence, which boards 120 students from grades 1-12, was turned over to seven Indian bands in Touchwood Hills. The Qu'Appelle Indian residential school council took over the Qu'Appelle school residence and received a $1.2 million contribution to manage the education program. The Kitsaki school at La Ronge was officially opened, and the school also received a $1.75 million contribution from the department. An agreement to provide tuition costs of $750 000 a year and up to $1 million for course development over five years to the Saskatchewan Indian federated college was signed in July 1981. On the Poorman reserve, the Kawacatoose recreation centre and a new school facility were opened.

- In order to facilitate the continuing success of Indian-owned and -operated businesses in Saskatchewan, the Saskatchewan Indian Equity Foundation was provided with $370 000 in 1981-82.
- Native Metal Industries Limited of Regina distributed $30 000 to 37 employee shareholders in April 1982. The industry was established in 1970 by the federal and provincial governments and Interprovincial Steel and Pipe Corporation Limited to provide Indians with job opportunities and training in an Indian-owned and -operated company.
- The region prepared a planning manual and audio-visual training materials in 1981-82 to assist Indian bands in the preparation of social and economic activities.
- The region has been an active supporter of Indian agricultural activities, particularly through the Saskatchewan Indian agriculture program (SIAP). In 1981-82 the region was working on the terms of an agreement, to be signed early in the next fiscal year, providing federal funds to the corporation to carry out its program of farm advisory services during 1982-83.
- A study entitled *Frontiers Within* was released by the region concerning the effect of mega-project development upon Indian communities and the departmental response to these development effects. The study was prepared for use by the development as a whole, and specifically for those regions in which mega-project development is taking place.
- A total of $238 000 was allocated to the region under the resource development impacts funding program.
- Skill development has been a major area of concern for the region. In 1981-82 the social, economic development and educational programs co-ordinated activities for the first time in a joint effort to identify future employment trends and opportunities for Indian people in the Saskatchewan region.
- In the fall of 1981, the Omamawi-Atoskewin conference was held to discuss Indian issues and concerns. Participants included representatives from the Indian community, business associations, department representatives and representatives of other federal and provincial departments.
- The region actively participated in the initial phases of the department's management improvement project in 1981-82.

Outlook

The enhancement of employment and economic opportunities will continue to be a regional priority. The joint efforts of the social, economic development and education programs will direct regional activities in this area. As well, the region will continue with its commitment to devolution, particularly in education programs throughout the province.

ALBERTA REGION

LEGEND ■ Regional office ○ District office

Overview

- The region serves 38 345 status Indians in 41 bands through the regional office in Edmonton and six district offices. The district office at Slave Lake is operated by the Lesser Slave Lake Indian regional council and administers $10 million on behalf of the department.
- In 1981-82 the region operated with 543 person-years and a budget of $122.4 million. The economic development program accounted for $4.1 million, social development $30.0 million, education $40.5 million, and housing $10.7 million of the 1981-82 total budget.
- The region has been actively encouraging Indian control of programs and service delivery. Indian bands and organizations in 1981-82 delivered 55 per cent of total Indian programs and services.
- To encourage effective consultation, a chiefs' policy negotiating committee was formed by provincial chiefs to formalize the consultation process with the Alberta bands and the region.
- Further progress was made over 1981-82 in the area of community infrastructure: 397 new houses were built, 60 houses were started but not completed and 461 houses were improved.
- In the fiscal year six bands applied for funding assistance from Canada Mortage and Housing Corporation compared to 1980-81 when only four bands utilized this funding source. Thirteen individual band members have purchased homes financed through the home ownership program, sponsored by the corporation.
- Indian bands have been encouraged to design, develop and deliver family support services on-reserve. There has been an increase of nine day-care centres in the region since 1980-81, bringing the total to 18.

Highlights

- Twenty-three economic development projects for Alberta Indians were financed in 1981-82 with $3.4 million provided through the ministry of state for economic development.
- A system for a more equitable allocation of resources was implemented in 1981-82 to ensure that Indian bands who are the most needy in terms of funding and services would receive primary attention.
- Supplementary funding of $628 000 was provided for 10 impact studies on major resource development projects in 1981-82, including tarsands, pipeline, heavy oil, hydro and thermal power projects.
- The Alberta Agriculture Development Corporation was put into operation during 1981-82 to enhance Indian opportunities in the area of agriculture.
- The department played a lead role in addressing native interests in the drafting of the memorandum that was signed between provincial and federal government departments on the non-fiscal aspects of the Alsands project. Indian bands were consulted on the issues of business opportunities, infrastructure, employment and other native interests during the development of the agreement.

- Organizational stability was enhanced through the appointment of a senior management group in 1981-82. Appointments included those of the director of operations, reserves and trusts, the director of capital management and band support, the director of personnel and district managers of Fort McMurray, Fort Vermillion and Calgary.

Outlook

The Alberta region will continue, with organizational restructuring, to ensure responsiveness to Indian needs and aspirations. An aspect of this reorganization includes incorporating the position of an associate director of native development into the region's administrative structure.

Opportunities in renewable resource fields (forestry, trapping, fishing, agriculture) will be promoted, as will further potential economic opportunities arising from resource development. The region is concerned that resource revenues acquired by bands are used in a responsible and developmental manner. Legislation is being drafted to deal with this issue.

BRITISH COLUMBIA REGION

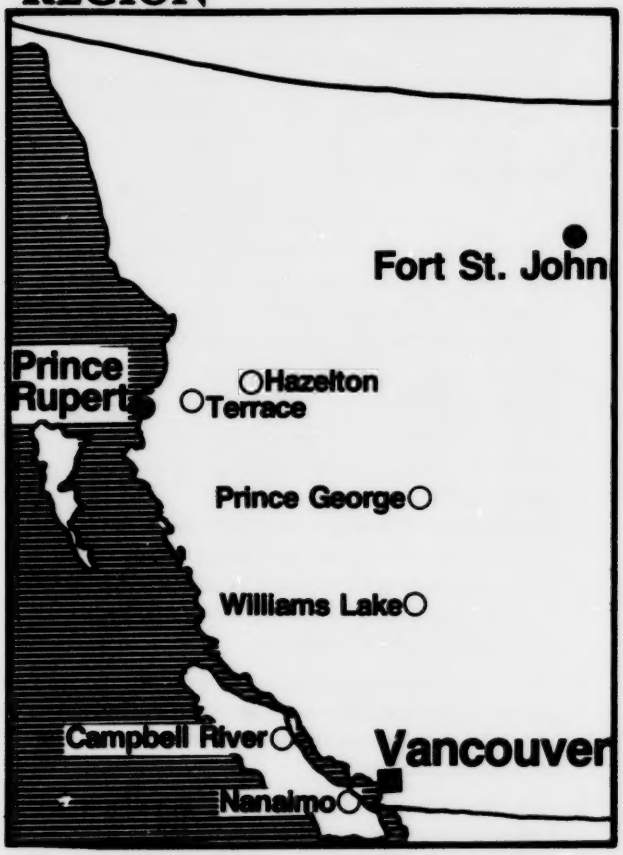

Overview

- The British Columbia region serves 57 759 status Indians in 195 bands. Services are provided through the Vancouver regional office, eight district offices and two service centres.

- In 1981-82 the region, including the Vancouver bureau of the office of native claims, operated with 574 person-years and a budget of $158.3 million. Of the resources administered by the region, 21.1 per cent were payments to the province, 11.8 per cent overhead, 5 per cent operating and maintenance, and 3.7 per cent capital. Band-administered operating and maintenance funds represented 43.6 per cent of the budget and band-administered capital represented 14.8 per cent of the budget.

- The process of devolving responsibility to Indian tribal and band councils and Indian community administrations has long been a priority of the British Columbia region. By March 1982 many program areas had already been devolved to band control including all capital and local government programs, most of the educational programs, and 90 per cent of the social assistance programs.

- By the end of the 1981-82 fiscal year, over 180 bands administered regional resources (up from 160 bands in 1979-80) and 194 bands received core funding. Currently there is less than 10 per cent of the budget left to transfer to band control.

- The region has continued to support Indians in the area of political development. During 1981-82 four new tribal councils were formed, bringing the number of operating tribal councils in the region to a total of 24.

- The Indian agriculture program has made significant progress in recent years. It is now administered by Indian groups and is providing

advisory as well as other services. The program operated on a $600 000 budget during the fiscal year. About 85 bands have an aggregate of approximately 21 450 hectares of agricultural land. Some 80 190 hectares are presently utilized by 145 individual full-time farmers and 16 corporate or band-operated farms. The balance of 134 460 hectares of arable land still is undeveloped.

Highlights

- The devolution of program responsibilities to bands has resulted in changes to staff distribution. In 1976 band staff totalled 300 people and Indian and Inuit affairs program staff totalled 752. In 1981 band staff had increased to 970 people and program staff had decreased to 571.

- Canada Mortgage and Housing Corporation provided approximately $10 million for a mortgage fund for on-reserve housing to further develop community housing and to up-grade existing homes.

- At the request of the ministers of Indian affairs and northern development and of fisheries and oceans, the Nishga, North Coast and Gitksan-Carrier tribal councils have completed a joint study to assess the feasibility of taking over assets owned by British Columbia Packers at Fort Edward. A proposal developed by the department will be submitted to Cabinet early in the new fiscal year.

- In the area of economic planning, the region developed an Indian fisheries program, a salmon management program, a forest management program and an arts and crafts program.

- An interdepartmental committee was formed to discuss mega-project development. A total of $1 million was given to 15 Indian groups ($670 000 was funded from the department) to identify resource development impacts and economic development opportunities. As well, the Gitksan-Carrier tribal council received financial support to study the impact of Alcan's expansion of their hydro generating capacity at Kemano.

- The Nishga tribal council received $140 000 to study the possible effects of the disposal of mining effluent from the Kitsault molybdenum mine in Alice Arm.

- Plans and negotiations are nearing completion for a billion-dollar coal mining development in northeastern British Columbia. An interdepartmental task group was established during the fiscal year and includes representatives from the eight communities affected by major resource development projects in the area.

- The Vancouver bureau of the office of native claims began operations in April 1981, to facilitate comprehensive and specific claims negotiation in British Columbia. The Penticton band land claim, the largest of the 22 cut-off claims, was settled, and progress on the Nishga land claim was accelerated.

- A tripartite committee, consisting of the alliance of Indian bands and the federal and provincial governments, was established in 1981-82 to discuss provincial services and taxation of reserves. Recommendations are being considered by the minister of Indian affairs and northern development and the provincial government.

Outlook

The region recognizes the continuing need for increased funding for programs such as occupational skills training and band training to meet the needs of British Columbia Indians. Areas of special concern include native claims, increased autonomy for band councils, improvement of the link between band budgeting systems and the region's operational plan, and enhancement of community infrastructure and economic development programs.

YUKON REGION

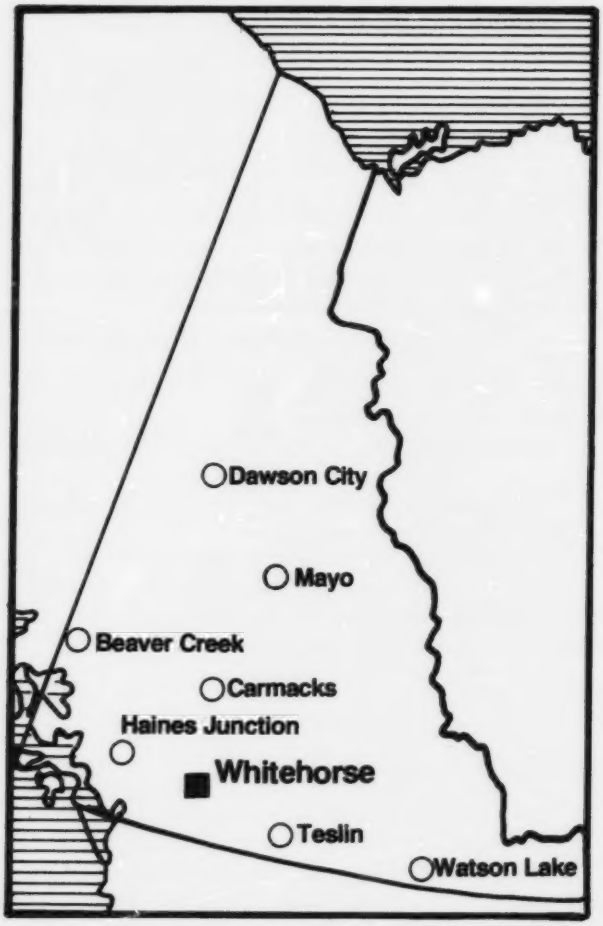

Overview

- The northern affairs and Indian and Inuit affairs programs provide services to northern residents in the Yukon region. Through these two programs, an area of 536 130 square kilometres is administered, inland and marine waters are managed and a total population of 25 683 is served.
- Approximately 3 200 status Indian residents of the Yukon Territory and the communities of Atlin, Good Hope Lake and Lower Post, in northern British Columbia are also served by the region.
- In 1981-82, the northern affairs and Indian and Inuit affairs programs in the region operated with a total of 271.5 person-years and a budget of $24.9 million.
- In 1981-82, the region, with resources of $2.4 million, began construction of 41 Indian houses and renovations to another 30 units.
- As in past years, 15 Indian communities in the Yukon and northern British Columbia received funding for community services administered by bands. The programs made available to Indian communities included core funding, overhead costs, water and sanitation, road maintenance, fire protection and recreation.
- The department continues to support the Yukon Indian arts and crafts co-operative. In 1981-82, the region contributed $80 000 in special project funding to the co-operative.
- During the fiscal year, Indian businesses were supported with departmental loans totalling $116 000 and contributions of $215 000. As well, advice and consultation was available to Indian businesses preparing proposals for involvement in resource industries in the North.
- In the area of devolution, Yukon bands are continuing to assume greater responsibility for the delivery and administration of services. All bands in the region, with the exception of the Atlin band of northern British Columbia, now administer their own social development programs.
- Joint projects with the Yukon government in such areas as land management and economic development continue to increase in importance as responsibilities continue to be devolved to the Yukon government. During the 1981-82 fiscal year the first transfers of recreation subdivision lots and campgrounds to the territory took place. Work will continue jointly with the Yukon government to identify lands suitable for future recreational development and disposition under Yukon government auspices.
- To enhance the consultation process in the Yukon, a committee composed of regional staff, chiefs, counsellors, and band staff was established in August 1981, and meetings are now ongoing.

Highlights

- In May 1981, an agreement-in-principle concerning education was signed by the Council for Yukon Indians, and the federal and territorial governments. This agreement outlines broad parameters for the greater involvement of Yukon Indians in education.

- Two bands in the region were involved in a pilot remote learning-training program designed to train band members in band management. The program was very successful and may be implemented in other regions in 1982-83.

- On April 6, 1981 a program was announced making available $5 million in federal funds for capital improvements to the White Pass and Yukon Railway to meet the current and future needs of the Yukon.

- A total of $100 000 was allocated under the resource development impacts funding program to support impact studies of the Liard River and Ross River mining development projects.

- In response to concerns about the environmental impact of placer mining activities in the channels, beds, bands and flood plains of the rivers and streams in the Yukon, a series of studies assessing the impact of placer mining was completed in 1981-82. In consultation with placer mining representatives, a review of the guidelines for water use by the placer mining industry was initiated.

- The fire management organization was revised to provide better fire protection service for Yukon residents. More effective fire reporting procedures were implemented, a lightning detection system was introduced and two new fire towers were erected during 1981-82.

- The region has been actively involved in the negotiation of several joint undertakings during the 1981-82 fiscal year. Through the implementation of the Canada-Yukon Agreement on Renewable Resource Development and the Canada-Yukon Interim Tourism Agreement, an ecological land survey was implemented in the Yukon and tourism facilities and resource development throughout the region were enhanced. The region assisted in the development of a northern land use planning policy in conjunction with departmental headquarters, other regional offices and the territorial governments.

- During the year an office was opened for the Yukon River Basin study, a joint undertaking of the federal, Yukon and British Columbia governments.

- The region is a member of the negotiating team for the Council for Yukon Indians' land claim. During 1981-82 lands relating to the claim were selected in the Carcross and Burwash areas, and the Yukon elders program was established. Agreements-in-principle on a wide range of issues have also been signed by the council, and the federal and territorial governments.

- In response to departmental planning goals the region took part in management improvement planning, operational and work planning, and personnel management planning exercises. Considerable effort went into documentation of workload increases caused by additional activity in the territory.

Outlook

Land use planning will continue to be important for regional activities, particularly planning studies in the Macmillan Pass area and northern Yukon. The land use planning agency, when established, will report to the regional office. As well, the operational effects of the Northern Inland Waters Act will be examined, and revisions to the legislation proposed.

The region will continue to support increased native participation in the administration and delivery of social services. Band training and the development of band government will remain a high priority. As well, Indian involvement in major resource development will continue to be supported, particularly with respect to planned mega-projects in the North and in northern British Columbia.

NORTHWEST TERRITORIES REGION

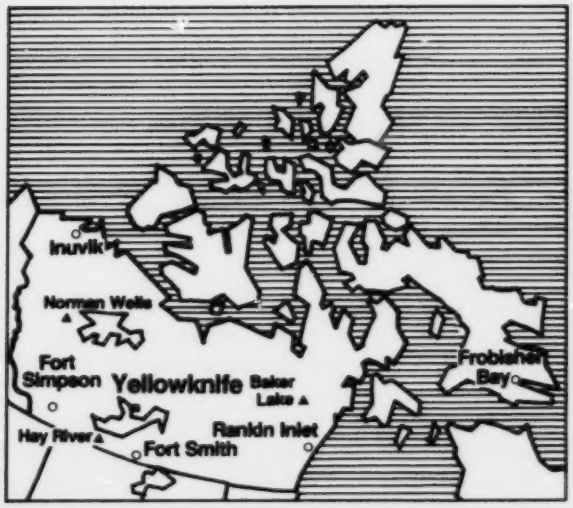

LEGEND ■Regional office ○District office ▲Sub-district office

Overview

- The northern affairs and Indian and Inuit affairs programs provide services in the Northwest Territories region. These two programs have administrative responsibilities in an area covering 3.4 million square kilometres, including the management of inland and marine waters and serve a total population of approximately 46 398 residents.
- In 1981-82 the Indian and Inuit affairs and northern affairs programs in the region operated with a total of 313 person-years and a budget of $32.8 million.
- Seventeen person-years from the region were transferred in 1981-82 to the Canada Oil and Gas Lands Administration.
- The region continued to support increased native participation in the administration and delivery of social services, and has provided band training to further the development of band government in the Northwest Territories.
- To encourage industry to provide greater local benefits from their activities north of the 60th parallel, the region participated in the planning of major northern projects including Norman Wells, the Arctic pilot project and the proposed Beaufort Sea development.
- The Yellowknife regional office of the Indian and Inuit affairs program in consultation with 16 band councils, native associations and the Northwest Territories government, assists the status Indian population in social, economic and band development. Meetings with Indian leaders and elders are now primarily on a committee basis, thereby creating a broader forum for the exchange of views and ideas.

Highlights

- A regional economic development advisory committee, with representatives from the regional office, the Dene Nation and the native women's association, was formed during the fiscal year.
- A fire advisory committee was established and is chaired by a representative from the department. In March 1982 the committee was restructured to make it more representative of the interests in the region.
- In the area of socio-economic development, direct funding assistance and advisory services have been extended to Indian bands to assist them in long-term planning and the hiring of co-ordinators.
- The construction of an oil pipeline running 870 kilometres from Norman Wells, Northwest Territories to Zama, Alberta was given government approval on July 30, 1981. In order to give native peoples time to prepare for the opportunities offered by the project, substantive construction work on oilfield expansion will not begin until the summer of 1983 and pipelaying in the Northwest Territories will not start until November of 1983.
- The Lancaster Sound regional study completed its public review phase in 1981-82. This phase of the review was intended to provide an opportunity for interested individuals and organizations to express their views, concerns and proposals for development in the area.
- A minerals and economic analysis branch was established in the region to improve capacity and responsibility in the area of mineral development agreements.

- Negotiations with community corporations for the provision of fire-fighting services were concluded in 1981-82 resulting in contracts being signed with bands at Fort Smith and Rae-Edzo.
- The region continued to consult with the Northwest Territories government on the issue of cottage subdivision development.
- The region is taking on more responsibility in the area of environmental assessment review as well as an expanded role for forest fire management through the creation of a fire advisory committee, fire service contracts with communities and staff management improvement.
- Efforts have been directed at improving regional staffing, workplan preparation and training programs. The training program for band staff and band councils now includes headquarters and native consultant input and participation.
- Significant progress was made in the area of regional management improvement, including instruction to senior managers on their responsibilities for timely management and reporting of budgets; review of outstanding regional responsibilities in the area of materiel management, energy conservation, security, emergency planning and special activities; development of a strategy for an improved regional-headquarters communications and policy review system; and revision of the employee evaluation system and regional training strategy.

Outlook

Further improvements are being developed in the working relationship between the Northwest Territories government and other federal departments to reflect the co-ordinating role of the department, the evolution of the territorial government and the need for clarification in areas of overlapping responsibility.

Consolidation and reorganization of regional management will continue. The capacity of managers in the human, financial and material resources field will be enhanced along with the delivery capacity of the district offices.

The region also anticipates assuming significant responsibilities for co-ordinating the review of the Canada and northern benefit packages under the Canada Oil and Gas Act in co-operation with the territorial government and the federal department of employment and immigration. In addition, the region expects to become involved in the management of funds provided under an economic development strategy structured by the department, the territorial government and the federal department of regional and industrial expansion.

The most significant change in the future will likely be the establishment of a regional land use planning program. This will see the creation of a land use planning section and the beginning of land use planning in priority areas of the Northwest Territories.

Regional Survey

Regional Offices

Indian and Inuit Affairs Program

Atlantic Region

40 Havelock Street
P.O. Box 160
Amherst, Nova Scotia
B4H 3Z3

Quebec Region

320 St. Joseph Street East
P.O. Box 3725
St. Roche, Quebec
G1K 7Y2

Ontario Region

55 St. Clair Avenue East
5th Floor
Toronto, Ontario
M4T 2P8

Manitoba Region

275 Portage Avenue
Room 1100
Winnipeg, Manitoba
R3B 3A3

Saskatchewan Region

2332 11th Avenue
4th Floor
Regina, Saskatchewan
S4P 2G7

Alberta Region

9942 108th Street
Edmonton, Alberta
T5K 2J5

British Columbia Region

Pacific Centre Limited
700 Georgia Street West
P.O. Box 10061
Vancouver, British Columbia
V7Y 1C1

Yukon Territory Region

Federal Building
P.O. Box 4100
Whitehorse, Yukon Territory
Y1A 3S9

Northwest Territories Region

Bellanca Building
4914 50th Street
P.O. Box 1500
Yellowknife, Northwest Territories
X0E 1H0

Northern Affairs Program

Yukon Region

200 Range Road
Whitehorse, Yukon Territory
Y1A 3V1

Northwest Territories Region

Bellanca Building
4914 50th Street
P.O. Box 1500
Yellowknife, Northwest Territories
X0E 1H0

Affaires indiennes et du Nord Canada

Indian and Northern Affairs Canada

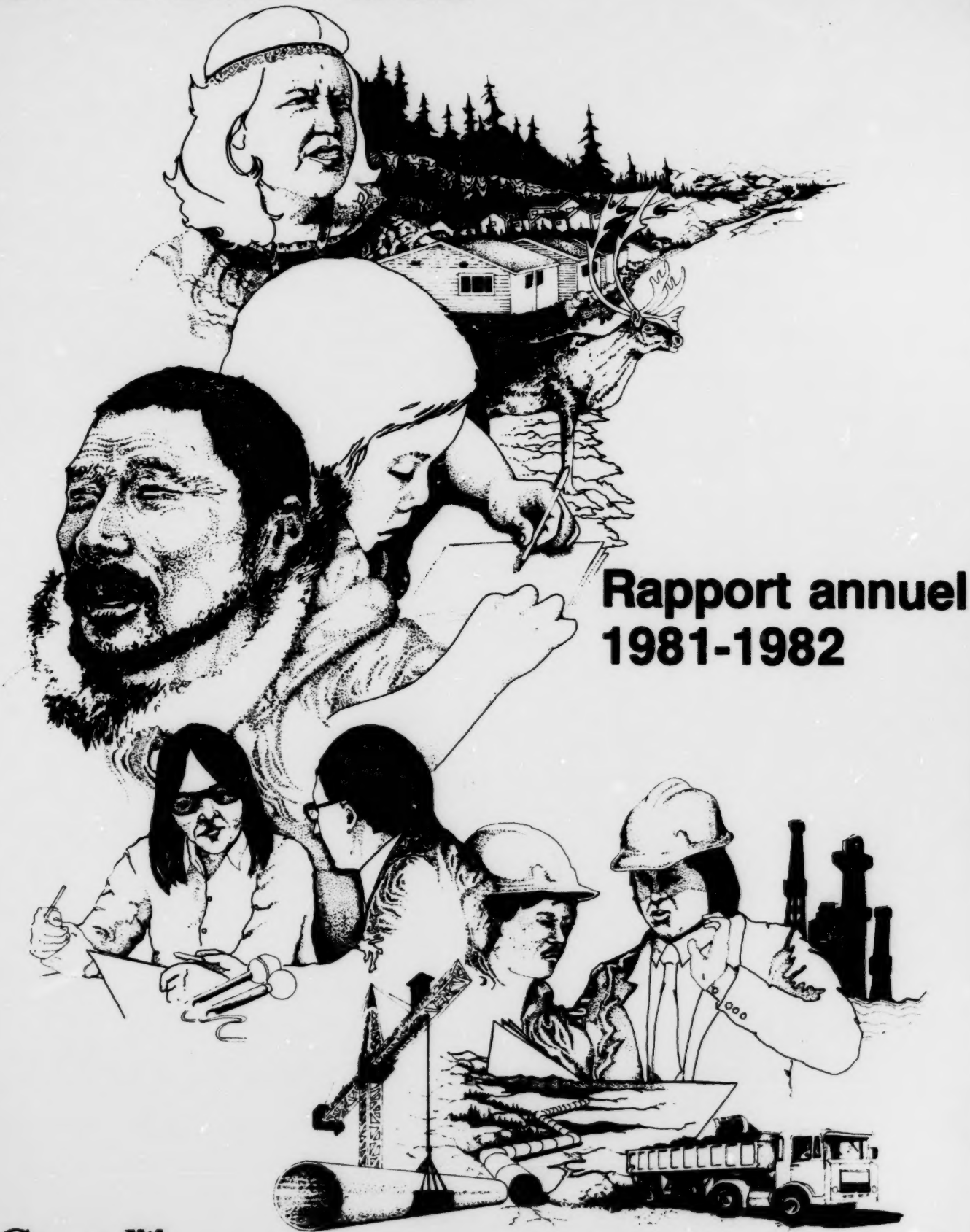

Rapport annuel 1981-1982

Canada

ERRATUM

ANNUAL REVIEW 1981-82	RAPPORT ANNUEL 1981-1982
Indian and Northern	Affaires indiennes
Affairs Canada	et du Nord Canada

Organization Chart, page 8

Regional directors general in the Indian and Inuit affairs program and the northern affairs program report to the assistant deputy ministers of those programs.

Organigramme p. 8

Les directeurs généraux des régions, Affaires indiennes et inuit et Affaires du Nord, relèvent directement du sous-ministre adjoint de chaque programme.

Rapport annuel 1981-1982

©Publié avec l'autorisation de
l'hon. John C. Munro, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien,
Ottawa, 1982

QS-3241-020-BB-A1
N° de catalogue: R1-1982
ISBN 0-662-52166-8

Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien | Minister of Indian Affairs and Northern Development

Au nom du Ministère, j'ai le plaisir de présenter le *Rapport annuel* qui porte sur les activités du MAINC au cours de l'année financière 1981-1982.

Cette année a été fertile en événements, mentionnons par exemple l'inscription des droits ancestraux actuels ainsi que des droits issus des traités dans la constitution. Les gouvernements fédéral et provinciaux se sont en effet engagés à définir ces droits lors de rencontres entre les premiers ministres et les représentants des autochtones. Ce dernier point devrait entraîner sans aucun doute certaines répercussions sur les activités du Ministère dans un proche avenir.

D'autre part, la mise en valeur des sources d'énergie, la négociation des revendications foncières ainsi que l'évolution politique ont progressivement, mais sans retour en arrière, changé le nord du Canada et sa relation avec le reste du pays. L'année dernière, le MAINC a travaillé activement à mettre en place les assises permettant de consolider cette évolution. Un certain nombre de faits sont venus étayer ce changement, citons entre autres : l'annonce de la politique fédérale des revendications globales, rendue publique dans le document *En toute justice — Une politique des revendications des autochtones*; l'introduction d'une politique globale de l'utilisation des terres du Nord; l'approbation des travaux en vue de l'expansion du champ pétrolier de Norman Wells; enfin, la poursuite des activités reliées à la prospection du pétrole brut et du gaz naturel dans le delta du Mackenzie et la mer de Beaufort.

Outre ces questions, le MAINC s'est attaché à améliorer de façon régulière la qualité des services dispensés dans chaque province et dans les territoires. Rappelons au cours de cette année financière, la signature de l'accord sur la protection de l'enfance indienne, conclu entre le gouvernement fédéral et celui du Manitoba. Dans le cadre de cette entente, les Indiens interviendront davantage au stade de la conception et de la prestation de ces services dans la province. Cet exemple, comme bien d'autres, vient appuyer les initiatives des Indiens en vue d'assumer de plus grandes responsabilités dans les domaines qui les touchent de près.

La plupart des activités du Ministère reflètent en fait cette relation directe avec les «groupes clients». Il est facile d'oublier que plus de 70 p.100 des 6 266 employés du Ministère travaillent dans des collectivités et des bureaux qui sont souvent très éloignés. Malgré les distances, ces fonctionnaires sont constamment en relation avec les personnes que le MAINC a l'intention de servir.

Cette année, le *Rapport annuel* contient une section décrivant les projets en cours et les réalisations des différents bureaux régionaux. J'espère que cette innovation permettra d'acquérir une vue d'ensemble du MAINC, et de mesurer la portée ainsi que la variété du travail de chaque jour.

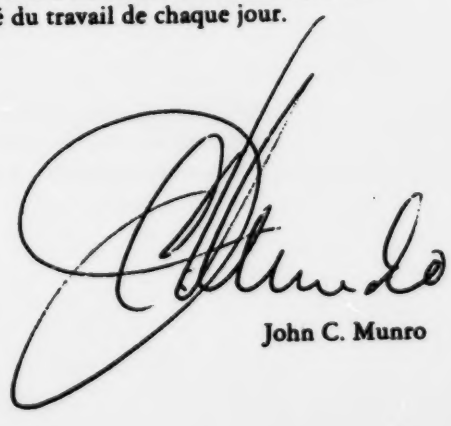

John C. Munro

Faits Saillants

Rappelons rapidement les grands faits qui ont marqué l'année financière 1981-1982 :

- élaboration de la politique dans le domaine des revendications des autochtones et publication de la brochure *En toute justice — Une politique de revendications des autochtones*, exposant les principes du gouvernement sur cette question;
- préparation du Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les autochtones, en collaboration avec le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social;
- signature d'un accord, unique en son genre, entre le Canada et le Manitoba sur la protection de l'enfance indienne;
- règlement des revendications en suspens des bandes Penticton (Colombie-Britannique) et de Wagmatcook (Nouvelle-Écosse);
- signature par le Canada et Terre-Neuve de deux ententes concernant les autochtones;
- ouverture à Vancouver d'une «annexe» du Bureau des revendications des autochtones;
- définition d'une politique de l'énergie dans le Nord;
- approbation de l'expansion du champ pétrolier de Norman Wells;
- élaboration de six nouveaux accords touchant l'exploration du pétrole brut et du gaz naturel dans le delta du Mackenzie et la mer de Beaufort;
- préparation d'une politique globale de planification de l'utilisation des terres du Nord;
- fin de la Phase I du Projet d'amélioration de la gestion;
- conclusion d'un exposé de principe sur l'expansion économique et la création d'emploi chez les autochtones.

Les sections portant sur l'*Évolution générale*, les *Sphères d'activités* et les *Innovations* donnent plus de détails sur ces réalisations et sur d'autres points à mentionner.

TABLE DES MATIÈRES

VUE D'ENSEMBLE

Mandat 8

Organisation 8

Sommaire financier 9

Orientations 10

Objectifs 10
Priorités 10

ÉVOLUTION GÉNÉRALE

Loi constitutionnelle de 1982 12

Revendications des autochtones 13

Révision de la Loi sur les Indiens 14

Administration des bandes indiennes 14

Expansion économique et création d'emplois chez les autochtones 14

Gestion des ressources énergétiques du Nord 15

Planification de l'utilisation des terres du Nord . 15

Politique de l'exploitation minière 15

SPHÈRES D'ACTIVITÉS

Évolution sociale et politique 18

Programme de lutte contre l'alcoolisme et les stupéfiants 18
Entente sur la protection de l'enfance 18
Accord avec la bande Whitedog 18
Ententes entre le Canada et Terre-Neuve 19
Logement dans les réserves 19
Inuit Broadcasting Corporation 19
Éducation des Indiens et des Inuit 19

Négociation et règlement des revendications des autochtones 20

Revendications globales 20
Revendications particulières 22

Exploitation des ressources

Participation des autochtones à l'exploitation des ressources 23
Financement des projets spéciaux 23
Norman Wells 24
Région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort 25
Développement de l'énergie au Yukon 25
Règlement territorial sur le charbon 25
Transport 25

Gestion de l'environnement 26

Travaux de recherche 28

INNOVATIONS

Nouvelles structures 32

Projet d'amélioration de la gestion 32
Direction générale de l'évaluation 32
Bureau des revendications des autochtones — Vancouver 33
Planification des mesures d'urgence 33
Communications 33
Base nationale de données sur les autochtones 34
Planification opérationnelle 34

Ressources humaines 34

Égalité d'accès à l'emploi 34
Cadres supérieurs 35

LES RÉGIONS

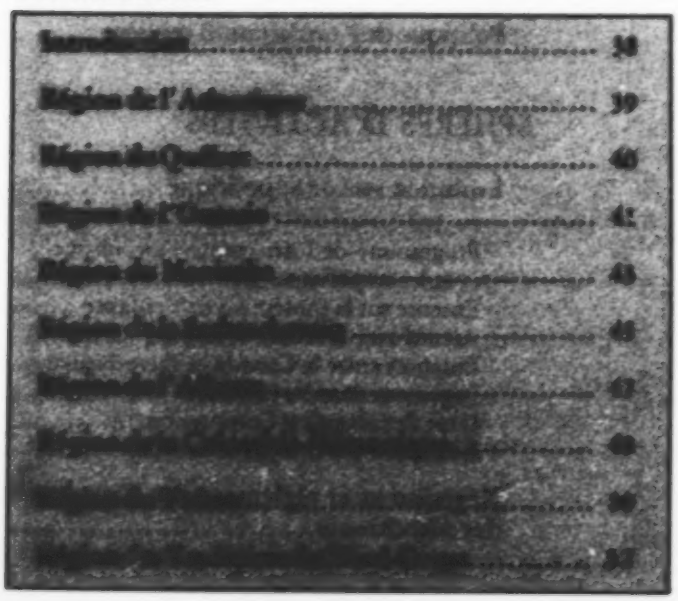

VUE D'ENSEMBLE

Mandat

Il incombe au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien d'appliquer la politique et de mettre en oeuvre les programmes du gouvernement qui touchent les Indiens et les Inuit, ainsi que les deux territoires du Nord. Le MAINC est plus particulièrement chargé :

- d'élaborer, de favoriser et d'appuyer les mesures qui répondent aux besoins et aux aspirations des Indiens et des Inuit et qui permettent d'améliorer leur situation sociale, culturelle et économique;
- de veiller au respect des obligations imposées par la loi, envers les Indiens et les Inuit;
- d'encourager le développement économique et l'évolution politique ordonnés du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest;
- de régler les revendications et les griefs fondés sur les droits, les traités, l'utilisation et l'occupation traditionnelles des terres par les autochtones.

Organisation

Pour s'acquitter de son mandat, le Ministère a réparti ses activités entre quatre secteurs distincts : les Affaires indiennes et inuit, les Affaires du Nord, le Bureau des revendications des autochtones et l'Administration. A son tour, le Programme de l'administration est subdivisé en quatre domaines : Finances et Services professionnels, Orientations générales, Personnel et Communications.

L'organe supérieur de décision est le Comité de gestion du Ministère (C.G.M.) qui s'occupe :

- d'élaborer les orientations générales du Ministère, en particulier les buts, les objectifs et les priorités des programmes;
- de préparer un examen annuel des plans d'action du Ministère;
- de conseiller et de guider au cours de la conception et lors de l'application de la politique et des programmes;
- d'approuver certaines modifications apportées à la politique touchant plus d'un programme, ou revêtant une importance particulière pour le Ministère dans son ensemble.

Le C.G.M, présidé par le Sous-ministre, est composé du sous-ministre adjoint principal, Finances et gestion; des sous-ministres adjoints : Affaires indiennes et inuit, Affaires du Nord, Bureau des revendications des autochtones, Orientations générales; du directeur général du Personnel et du directeur général des Communications. Des cadres supérieurs du MAINC peuvent participer à l'occasion, aux réunions du Comité et contribuer à l'étude de questions particulières.

Sommaire Financier

Au cours de l'année financière 1981-1982, le Ministère disposait de 6 266 années-personne et d'un budget d'environ 1,5 milliard de dollars. Tous les chiffres indiqués ci-dessous se fondent sur les budgets principal et supplémentaire du gouvernement et tiennent compte, s'il y a lieu, des contributions versées aux régimes d'avantages sociaux des employés, au programme d'emploi des jeunes et aux rentes versées aux Indiens. Les montants donnés pour le Programme de l'administration englobent le cabinet du Ministre, le bureau du Sous-ministre, les Orientations générales, le Bureau des revendications des autochtones, le Personnel, les Finances et Services professionnels.

SOMMAIRE FINANCIER

Dépenses budgétaires et non budgétaires ainsi que les recettes pour les années financières 1980-1981 et 1981-1982 (en milliers de dollars)

DÉPENSES BUDGÉTAIRES	1980-1981	1981-1982
Dépenses de fonctionnement :		
Administration	29,1	41,7
Affaires indiennes et inuit	317,2	352,2
Affaires du Nord	206,0	61,0
Dépenses en immobilisations :		
Affaires indiennes et inuit	33,5	35,5
Affaires du Nord	21,3	21,9
Subventions, contributions et autres paiements de transfert :		
Affaires indiennes et inuit	506,0	616,6
Affaires du Nord	299,4	357,6
Revendications	4,6	18,3
TOTAL	1 417,1	1 504,8
RECETTES		
Administration	17,4	17,2
Affaires indiennes et inuit	11,3	10,1
Affaires du Nord	31,4	39,7
TOTAL	60,1	67,0
DÉPENSES NON BUDGÉTAIRES		
Prêts, investissements, avances etc. :		
Affaires indiennes et inuit	(11,9)*	5
Affaires du Nord	(117,3)*	(11,3)
Revendications des autochtones	10,5	9,6
TOTAL	118,7	+3,3

*Rectifications reportées aux comptes de l'année précédente

ORIENTATIONS

Objectifs

Les Indiens et les Inuit, de même que les territoires et la population au nord du 60e sont les deux grands domaines de compétence relevant du Ministère.

Les objectifs retenus à l'égard des Indiens et des Inuit se résument ainsi :

- veiller au respect des droits des autochtones, s'acquitter des obligations envers eux et régler les griefs et les revendications;
- encourager le développement économique et la création d'emplois dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci;
- consolider le principe de l'administration des bandes dans les réserves et favoriser l'évolution sociale et culturelle des communautés indiennes;
- poursuivre la délégation aux autochtones, de certains domaines de compétence du gouvernement fédéral et ce, en vue de leur autonomie.

Quant au Nord, les objectifs choisis sont les suivants :

- défendre les intérêts des autochtones et favoriser leur autonomie;
- préparer et mettre en application un programme de mise en valeur des ressources naturelles répondant aux intérêts des habitants de cette région et à l'intérêt national, tout en cherchant à protéger l'environnement et à conserver le patrimoine culturel unique de cette région;
- encourager l'évolution politique des gouvernements territoriaux ainsi que l'instauration d'administrations locales.

Priorités

Au cours de l'année financière 1981-1982, les principes directeurs et les activités des programmes ont gravité autour des dix priorités suivantes :

- l'élaboration d'une politique des revendications des autochtones en vue de parvenir à un règlement satisfaisant des griefs et des revendications et ce, en temps opportun;
- la définition, par le biais de consultations, des relations qui existent entre les autochtones du Canada, le gouvernement fédéral, les autorités provinciales et territoriales, en se fondant sur la délimitation et la protection des droits ancestraux et des obligations découlant des traités;
- l'acquittement des obligations légales et morales du gouvernement, relatives aux besoins des Indiens et des Inuit;
- le lancement de nouveaux programmes visant l'expansion économique des autochtones afin d'encourager leur autonomie locale;
- la mise en application de nouveaux programmes de développement social qui tiennent compte des questions primordiales pour les Indiens, y compris l'accès aux services provinciaux;
- l'enrichissement des connaissances des bandes dans le domaine de la gestion afin d'assurer la prestation des programmes du Ministère au niveau local;
- la création d'une base de ressources et de structures administratives pour étayer le processus de délégation des pouvoirs, et favoriser l'évolution des bandes et de l'administration locale;
- l'établissement du cadre d'un programme d'expansion de l'économie et de mise en valeur des ressources naturelles dans le Nord en réponse au Programme énergétique national et au plan de développement économique régional;
- l'analyse des structures constitutionnelles actuelles en vue de préparer des plans d'ensemble et des propositions portant sur l'évolution des gouvernements du Nord;
- la protection de l'environnement, élément essentiel à l'essor économique et social de cette région.

ÉVOLUTION GÉNÉRALE

Évolution générale

L'évolution des questions sociales, politiques et économiques ayant trait aux autochtones et au Nord du Canada depuis le début des années 70 a considérablement influé sur le cadre de travail du Ministère. Ces changements ont conduit à l'élaboration de nouvelles orientations ou à la modification de certaines autres, dans quelques domaines de compétence.

Reconnaissant cette situation chez des groupes indiens et inuit, le Ministère a révisé sa politique aux chapitres de la Constitution, des revendications des autochtones, de la Loi sur les Indiens et de l'administration des bandes.

L'ampleur du développement amorcé au nord du 60e, surtout au cours des dix dernières années, a conduit le MAINC à modifier sa philosophie générale afin de mieux répondre aux préoccupations suivantes : gestion des ressources énergétiques, planification de l'utilisation des terres, développement économique des autochtones et possibilités d'emploi.

Loi constitutionnelle de 1982

Le Ministère a participé activement à la réforme constitutionnelle dans certains secteurs clés reliés aux intérêts des autochtones. Voici le libellé des dispositions de la Loi qui traite plus particulièrement des peuples autochtones.

Partie I — Charte canadienne des droits et libertés

25. Le fait que la présente charte garantit certains droits et libertés ne porte pas atteinte aux droits ou libertés — ancestraux, issus de traités ou autres — des peuples autochtones du Canada, notamment :

a) aux droits ou libertés reconnus par la Proclamation royale du 7 octobre 1763;

b) aux droits ou libertés acquis par règlement de revendications territoriales.

Partie II — Droits des peuples autochtones du Canada

35. (1) Les droits existants — ancestraux ou issus de traités — des peuples autochtones du Canada sont reconnus et confirmés.

(2) Dans la présente loi, «peuples autochtones du Canada» s'entend notamment des Indiens, des Inuit et des Métis du Canada.

Partie IV — Conférence constitutionnelle

37. (1) Dans l'année suivant l'entrée en vigueur de la présente partie, le premier ministre du Canada convoque une conférence constitutionnelle réunissant les premiers ministres provinciaux et lui-même.

(2) Sont placées à l'ordre du jour de la conférence visée au paragraphe (1) les questions constitutionnelles qui intéressent directement les peuples autochtones du Canada, notamment la détermination et la définition des droits de ces peuples à inscrire dans la Constitution du Canada. Le premier ministre du Canada invite leurs représentants à participer aux travaux relatifs à ces questions.

Afin de veiller à ce que les groupes et associations autochtones puissent maintenir un rythme normal d'activités et de recherches au cours de la réforme constitutionnelle, le cabinet avait établi un programme spécial de financement pour l'année financière 1980-1981. Le Secrétariat d'État et le ministère de la Justice, en collaboration avec le MAINC, ont donc alloué des fonds à ces associations. Ce programme a été prolongé pour l'exercice 1981-1982.

Financement des associations autochtones, lié à la réforme constitutionnelle (en milliers de dollars)

Association	Fonds alloués 1980-1981	1981-1982	Total
Fraternité des Indiens du Canada	400	200	600
Conseil national des autochtones du Canada	400	200	600
Comité d'étude inuit des questions nationales	400	200	600
Association du Yukon et des T.N.-O. (membres des associations précédentes)	160	80	240

Financement total : 2,04 millions de dollars

Revendications des autochtones

Depuis quelques années, le gouvernement du Canada s'est engagé, par le biais de la négociation, à régler de manière complète et satisfaisante les revendications foncières des autochtones; celles-ci sont divisées en deux grandes catégories : les revendications globales et les revendications particulières.

Revendications globales

Les revendications foncières globales ont trait à l'utilisation et à l'occupation traditionnelles des terres par les autochtones. Dans cette sorte de revendication, le gouvernement étudie tous les aspects reliés aux droits ancestraux tant sur le plan local que régional. Cet examen englobe des secteurs tels que la chasse, la pêche et le piégeage, certaines formes de mise en valeur des terres, sans oublier les arts, l'artisanat, la langue et les coutumes.

Au cours de la période 1981-1982, d'importants progrès ont été réalisés dans le domaine de la politique relative aux revendications globales, comme en témoigne la publication d'une brochure intitulée *En toute justice - Une politique des revendications des autochtones* (décembre 1981). Ce document contient les points exposés dans l'énoncé de principes du gouvernement publié en 1973, et fait ressortir l'intention de négocier les revendications globales.

Revendications particulières

L'énoncé de principes de 1973 reconnaissait aussi les griefs légitimes des Indiens au sujet de l'administration passée de leurs terres par le gouvernement, des autres biens régis par diverses lois s'appliquant aux Indiens, et des terres de réserve. Il touchait également l'interprétation des traités et la question des obligations qui en découlent. En exprimant le désir d'étudier ces plaintes et d'y apporter des correctifs, la politique précisait de nouveau l'engagement de longue date du gouvernement de s'acquitter de toutes ses obligations légales envers les Indiens. Les revendications présentées par les Indiens et fondées sur de tels griefs sont appelées «revendications particulières».

Au cours de l'année financière 1981-1982, le Ministère a défini et adapté la politique fédérale ayant trait à la négociation et au règlement des revendications particulières. Un texte a été préparé sur ce sujet; il devrait être publié au début de l'exercice 1982-1983.

Révision de la Loi sur les Indiens : discrimination envers les femmes indiennes

Cinq dispositions de la Loi sur les Indiens ont été jugées discriminatoires à l'égard des femmes indiennes. Il s'agit entre autres, de :

- l'octroi du statut aux non-Indiennes lorsqu'elles se marient à des Indiens; *article 11, alinéa (1)f*);
- la perte de statut à l'âge de 21 ans pour les personnes dont la mère et la grand-mère paternelle n'étaient pas, à la naissance, des Indiennes inscrites; *article 12, sous-alinéa* (1)a)*(iv)*;
- la perte de statut pour les femmes indiennes lorsqu'elles épousent des non-Indiens; *article 12, alinéa (1)*b);
- la perte de statut pour les femmes et les enfants mineurs lors de l'émancipation du chef de famille, si celui-ci est un Indien; *article 109, alinéas (1) et (3)*;
- l'exclusion de la bande pour une Indienne qui épouse un Indien ou un non-Indien n'appartenant pas à sa bande; *articles 10 et 14*.

Différentes dispositions de la Loi ont été invoquées pour permettre aux bandes de faire une demande d'exemption de l'application des clauses discriminatoires de la Loi sur les Indiens. Dans ce contexte, 47 bandes ont demandé à être dispensées de l'application de l'alinéa 12(1)*b*), et 275, de celle du sous-alinéa 12(1)*a*)(iv), à la fin de l'exercice 1981-1982.

Le Ministère maintient son intention de modifier les dispositions de la Loi qui établissent des distinctions selon le sexe. Il a institué un cadre de consultation pour assurer la participation des Indiens aux travaux de recherche sur cette question. Un comité parlementaire tiendra des audiences publiques à ce sujet au cours de l'été de 1982.

Administration des bandes

Au chapitre de l'administration des bandes, le Ministère continue à élaborer une politique qui permettra de renforcer ce concept. Grâce à celle-ci, les décisions essentielles relatives à l'évolution sociale, économique, politique et culturelle des Indiens vivant dans les réserves, seront prises par les Indiens eux-mêmes. L'une des options étudiées attentivement est celle qui touche à la conception d'une législation qui accorderait aux bandes un statut légal bien défini et qui leur conférerait des pouvoirs supérieurs à ceux qu'elles détiennent actuellement en vertu de la Loi sur les Indiens. Cette proposition a été examinée en gardant à l'esprit les principes suivants :

- la nouvelle loi ne devrait pas porter atteinte aux droits ancestraux ou issus des traités;
- l'application de la loi par les bandes serait facultative;
- les administrations indiennes devraient être de ressort fédéral et s'inscrire dans la structure actuelle du gouvernement canadien;
- les administrations indiennes devraient être comptables à leurs membres et disposer de pouvoirs permettant de remplir certaines fonctions particulières;
- l'administration des bandes devrait être suffisamment souple afin de donner aux bandes le droit de préparer leur propre constitution;
- l'adoption de dispositions afin de garantir un financement adéquat ainsi que la notion de responsabilité des bandes.

Dans cette perspective, le Comité permanent des Affaires indiennes et du développement du Nord canadien a reçu le mandat de revoir l'ensemble et de faire des recommandations sur les différentes options visant à renforcer cette proposition. Cette analyse englobe des dispositions éventuelles relatives à une nouvelle législation ou à de nouvelles méthodes administratives. Elle devra tenir compte des vues exprimées par les bandes sur ce changement de structures, de même que des différentes situations sociales, économiques, administratives, politiques et démographiques des bandes elles-mêmes.

Évolution économique et création d'emplois chez les autochtones

En 1981-1982, le Ministère a participé à une analyse détaillée des possibilités économiques dans les réserves indiennes. Des exposés de principes ont été rédigés à ce sujet et des recommandations, formulées sur l'utilisation des ressources des réserves, et ce, dans le contexte d'une approche socio-économique globale convenant au

développement économique des Indiens. Ces études ont révélé qu'il faudrait peut-être investir 1,5 milliard de dollars sur une période de dix ans afin d'augmenter les débouchés proposés aux Indiens et de favoriser des initiatives économiques rentables dans toutes les réserves. Le Ministère a élargi la portée de son analyse afin d'y englober des questions plus générales comme les perspectives offertes aux autochtones à l'extérieur des réserves.

Gestion des ressources énergétiques du Nord

En réponse aux questions sur le prix de l'énergie et sur les réserves disponibles dans le Nord, le MAINC a élaboré une politique énergétique globale pour cette région du Canada. En janvier 1981, un groupe d'étude a été créé pour examiner ce dossier. Au cours de l'année financière 1981-1982, des consultations et des discussions ont été amorcées touchant les différentes composantes d'une politique énergétique. Les thèmes retenus portaient entre autres, sur le rôle de la Commission d'énergie du Nord canadien quant à la production et à la distribution de l'électricité, à l'utilisation d'autres formes d'énergie, aux mesures d'économie, et à l'établissement des prix du pétrole brut et du gaz naturel.

Planification de l'utilisation des terres du Nord

Dans ce secteur, mentionnons les progrès réalisés dans la préparation d'une politique d'ensemble de planification de l'utilisation des terres du Nord. Cette proposition pourrait conduire à l'établissement d'un cadre officiel de planification tenant compte de toute la variété des ressources naturelles du Nord ainsi que de considérations sociales et économiques. Elle ferait ressortir l'importance de la participation du public à cette formule intégrée de planification; elle devrait également permettre aux ministères ainsi qu'aux organismes fédéraux et territoriaux d'apporter leur contribution.

Approuvée par le cabinet en juillet 1981, cette politique a fait l'objet de discussions avec les gouvernements territoriaux, les associations autochtones, d'autres ministères, le secteur privé et les groupes d'intérêt du Nord. Cet exercice avait pour but de veiller à ce que les questions pertinentes soient prises en considération au cours de la définition des facteurs reliés à l'organisation et à la mise en application de cette méthode de planification. Les régions pilotes délimitées dans ce contexte comprennent entre autres : le Passage du Nord-Ouest, la région de la mer de Beaufort, la vallée et le delta du Mackenzie, la région des passes MacMillan-Howard et du bassin de la Nahanni.

Politique de l'exploitation minière

En 1981-1982, on a également étudié l'ébauche d'une politique de l'exploitation minière dans le Nord afin de proposer des lignes directrices précises relatives aux activités minières prévues au cours des dix prochaines années. Des consultations intensives ont été menées avec les gouvernements territoriaux, l'industrie et d'autres groupes pour vérifier si la politique répond aux préoccupations du secteur minier. De nombreux travaux, notamment une analyse des régimes de redevances applicables aux activités minières dans les territoires, seront terminés en 1982. De plus, des relations étroites ont été entretenues avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, afin de coordonner la préparation et la mise en application de cette politique, et de la replacer dans le cadre national.

SPHÈRES D'ACTIVITÉS

Sphères d'activités

L'année 1981-1982 a été très fertile en événements. Grâce à un processus intensif de planification et de consultation, de nombreux progrès ont été accomplis dans les domaines de l'évolution sociale et politique, de la négociation et du règlement des revendications, de la mise en valeur des ressources naturelles, de la protection de l'environnement et de la recherche.

Évolution sociale et politique

Programme de lutte contre l'alcoolisme et les stupéfiants

Au cours de 1981-1982, le Ministère a joué un rôle de conseiller auprès du ministère de la Santé nationale et Bien-être social, pour l'élaboration et la mise en application du Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les autochtones. Celui-ci remplace un projet pilote antérieur portant sur la lutte contre l'alcoolisme chez les autochtones.

Le nouveau programme n'est pas orienté sur les questions médicales mais plutôt sur le traitement, la prévention, la formation et la recherche. Il sera organisé et dispensé par les communautés autochtones; il propose, entre autres :

- un financement permanent;
- une gamme élargie de services;
- une extension des services à un plus grand nombre de collectivités;
- une augmentation des centres de traitement;
- un accroissement du nombre de lits dans les centres de traitement;
- des débouchés pour les autochtones travaillant dans le domaine de l'hygiène publique.

Grâce à ce programme, le gouvernement espère remédier à l'un des sujets majeurs de préoccupation chez les autochtones et améliorer leur accessibilité aux services de santé. Le programme devrait être annoncé au début de la nouvelle année financière.

Entente sur la protection de l'enfance

Cette entente sur la protection de l'enfance, signée le 22 février 1982, est le fruit de cinq années de négociations tripartites entre les gouvernements fédéral et provincial et la Confédération des Quatre Nations (Manitoba). Elle pose un jalon dans le domaine des services à l'enfance et à la famille, et propose une participation accrue des Indiens à la conception et à la prestation de ces services.

En plus de considérer la prestation des services aux communautés indiennes du Manitoba qui en sont signataires, l'entente prévoit le transfert de compétence aux autorités indiennes et ce, en vertu des pouvoirs délégués par le gouvernement provincial. Dans ce contexte, on insistera sur le cadre général et la prévention, en particulier : l'orientation familiale, les programmes d'éducation communautaire, l'hygiène et les techniques de survie, la notion de participation et de la responsabilité des collectivités indiennes. L'entente vise également à encourager le rôle des Indiens grâce à la création de comités de protection de l'enfance, à l'emploi et à la formation de travailleurs sociaux indiens dans ce domaine.

Accord avec la bande Whitedog

Après trois années de négociations avec les gouvernements fédéral et provincial, le chef de la bande Whitedog (nord-ouest de l'Ontario) et le Ministre ont signé en mars 1982 un accord de compensation. Cette décision résulte d'une initiative du Ministère afin de relancer les activités économiques de cette communauté qui a connu de graves difficultés en raison de la pollution par le mercure, du bassin de la rivière English-Wabigoon.

Une fois l'entente ratifiée, une somme de 1,5 million de dollars sera remise à la bande constituée en société enregistrée. Les revenus tirés des investissements seront utilisés pour des projets de mise en valeur. L'entente prévoit à ce chapitre : la construction d'une école secondaire dans la réserve, la création d'un programme d'artisanat pour les femmes, un programme spécial d'emploi de travaux d'hiver, un restaurant, un foyer d'enfants dans la réserve administré par la bande. Enfin, mentionnons des clauses visant un meilleur contrôle de la pollution par le mercure ainsi que des analyses d'échantillons de sang, de cheveux et de poissons.

Ententes entre le Canada et Terre-Neuve

Le 4 juillet 1981, le Ministre signait deux ententes de cinq ans avec les représentants du gouvernement de Terre-Neuve. Celles-ci remplaçaient une série d'accords antérieurs remontant à 1954, aux termes

desquels les services offerts aux autochtones étaient financés par les deux gouvernements; la prestation en étant assurée par un comité tripartite se composant de représentants officiels et d'autochtones. Les contributions fédérales dans le cadre de ces nouvelles ententes, s'élèvent à 33 millions de dollars répartis sur une période de cinq ans; elles visent à aider huit collectivités types choisies pour atteindre plus facilement certains objectifs sur le plan social, culturel et économique. Il s'agit de communautés autochtones du nord du Labrador et de la collectivité indienne de Conne River.

Logement dans les réserves

En avril et en juillet 1981, le cabinet approuvait les modifications relatives au fonctionnement et à l'administration du Programme de logement des réserves mis en oeuvre par le Ministère. Ces propositions comprenaient une affectation supplémentaire de 25,2 millions de dollars de même que l'approbation de deux subventions : l'une, principale,de l'ordre de 18 000 $ à 22 000 $ par unité d'habitation dans les réserves, et l'autre, destinée au transport et pouvant aller jusqu'à 7 000$ par unité, pour les bandes vivant dans les régions isolées.

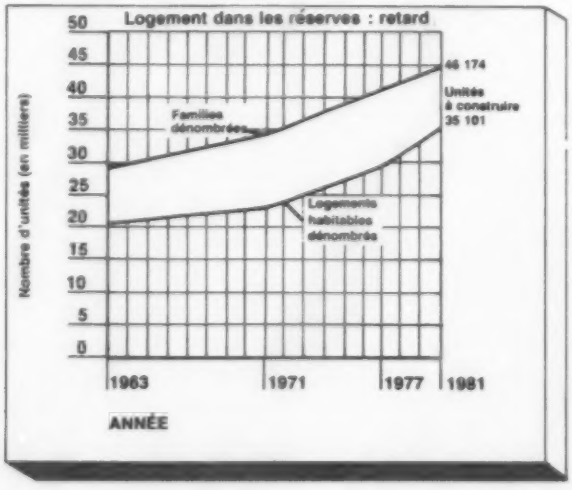

Depuis 1977-1978, le rythme de la construction est demeuré constant, c'est-à-dire 2 400 habitations par année; par ailleurs le nombre des rénovations s'élève à 3 000 unités par an. Cependant, il reste encore un grand retard à rattraper :
11 000 logements neufs dans les réserves
et 11 000 autres à rénover.

Un document de travail sur cette question a été préparé avec la collaboration des représentants indiens et des différents gouvernements; il a été soumis à l'étude du cabinet en mars 1982.

Inuit Broadcasting Corporation

Le Ministère encourage depuis longtemps le principe de télécommunications inuit.
Le 6 juillet 1981, le MAINC annonçait une subvention de 3,9 millions de dollars répartie sur une période de deux ans maximum. Ce financement permettra aux Inuit de poursuivre leur projet de télédiffusion entrepris par l'Inuit Tapirisat du Canada dans l'Arctique de l'Est et par la *Taqramiut Nipingat Inc.*, au Nouveau-Québec.

L'*Inuit Broadcasting Corporation* (I.B.C.) a été constituée en société au cours de l'été 1981. Toutes les semaines, la société diffuse par satellite jusqu'à six heures d'émissions en inuktitut pour les collectivités des Territoires du Nord-Ouest et du Nouveau-Québec.

Éducation des Indiens et des Inuit

Au cours de l'année, des progrès notables ont été accomplis dans le secteur du contrôle de l'enseignement par les Indiens; ainsi, un cours de formation des autochtones a été mis au point pour les comités chargés de l'éducation. Il existe actuellement trois conseils scolaires indiens et inuit au niveau provincial; rappelons que deux ont été créés dans le cadre de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. A ceci s'ajoute, 58 centres culturels et éducatifs dirigés par des Indiens et des Inuit,répartis dans toutes les régions du Canada. A la fin de l'exercice, les communautés indiennes administraient 185 écoles où étaient inscrits 10 029 étudiants. D'après les prévisions, le nombre d'étudiants devrait atteindre 20 000 d'ici à 1986.

Une évaluation interne des programmes scolaires indiens a été commencée en 1981-1982. Elle vise à établir les fondements de consultations bilatérales entre le gouvernement fédéral et les Indiens, consultations ayant pour objet de lever certaines difficultés reliées au Programme d'enseignement du Ministère. Ce document sera terminé au cours du prochain exercice.

Participation des Indiens au système scolaire : 1981-1982

Système scolaire	Nombre d'écoles	Total des inscriptions	Dépenses (en milliers de dollars)		
			Ministère	Bande	Total
Fédéral	207	22 639	43,1	10,1	53,2
Provincial	1 409	41 798	87,3	42,4	129,7
Bande	185	10 029		41,7	41,7
Postscolaire		6 761	7,0	13,2	20,2

Source : Direction du développement économique et social, Programme des affaires indiennes et inuit (Ces chiffres sont approximatifs.)

Négociation et règlement des revendications des autochtones

Revendications globales

Plusieurs groupes autochtones sont entrés en négociation avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Deux règlements définitifs s'inscrivant dans la ligne de la politique de 1973, ont été signés en accord avec le Québec : l'un, avec les Cris et les Inuit de la baie James en 1975; l'autre, avec les Naskapis de Schefferville en 1978. Dans la région de l'Arctique de l'Ouest (Territoires du Nord-Ouest), une entente de principe a été négociée et signée en octobre 1978 avec le Comité d'étude des droits des autochtones, représentant les Inuvialuit de la région. Actuellement, le Conseil des Indiens du Yukon et le gouvernement fédéral, avec la pleine participation de celui du Yukon, préparent une entente de principe qui aboutira à un règlement négocié. L'Inuit Tapirisat du Canada qui représente les Inuit de l'Arctique du Centre et de l'Est, est en cours de négociations avec les gouvernements fédéral et territorial. En outre, des négociations ont récemment commencé avec les représentants des Dénés et des Métis de la vallée du Mackenzie et du Conseil tribal nishga de la Colombie-Britannique. D'autres sont prévues prochainement avec le Conseil attikamek-montagnais de la rive nord du Saint-Laurent.

Au cours de 1981-1982, quatre négociateurs fédéraux en chef (choisis à l'extérieur de la fonction publique) ont été nommés pour diriger les équipes fédérales de négociations relevant du Bureau des revendications des autochtones. Ces nominations ont contribué à accélérer les négociations avec les groupes concernés.

Revendication	Revendicateur	Négociateur	Date de la nomination
Vallée du Mackenzie Territoires du Nord-Ouest	Nation Dénée et Association des Métis des T.N.-O.	David E. Osborn	Avril 1981
Vallée de la rivière Nass Colombie-Britannique	Conseil tribal nishga	John G. Bene	Juin 1981
Rive nord du Saint-Laurent Québec	Conseil attikamek-montagnais	Anthony Price	Mars 1982
Arctique du Centre et de l'Est Territoires du Nord-Ouest	Inuit Tapirisat du Canada	William T. Molloy	Mars 1982

REVENDICATIONS GLOBALES DES AUTOCHTONES

LÉGENDE

A l'exception du «Territoire» de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, les zones indiquées sur cette carte ne représentent que les limites approximatives dans lesquelles les diverses associations autochtones ont revendiqué un intérêt. La délimitation exacte de ces zones pour chaque groupe revendicateur sera déterminée au cours des négociations sur les règlements particuliers.

(1) Le Conseil des Indiens du Yukon (CIY)

(2a) Comité d'étude des droits des Autochtones (CÉDA)

(2b) Terres choisies par le CÉDA en conformité avec l'Entente de principe

(3) La Nation Dénée

(4) L'Association des Métis des Territoires du Nord-Ouest (AMTNO)

(5) L'Inuit Tapirisat du Canada (ITC)

(6) L'Association des Inuit du Labrador (AIL)

(7) L'Association Naskapi-Montagnais Innu (ANMI)

(8a) Le «Territoire» de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (le Grand Conseil des Cris du Québec & l'Association des Inuit du Nouveau-Québec, les Naskapis de Schefferville)

(8b) Terres choisies par les Cris et les Inuit du Québec en conformité avec la Convention de la Baie James et du Nord québécois

(9) Le Conseil Attikamek-Montagnais (CAM)

(10) Le Conseil tribal Nishga

(11) La bande Kitwancool

(12) L'Association des Tahltans unis

(13) Le Conseil tribal Gitksan-Carrier

(14) Le Conseil du village Kitamaat (la Nation Haisla)

● Parc naturel national envisagé dans le Nord du Yukon

Cette période a été caractérisée par de nombreux succès en ce domaine et marquée par les événements suivants :

- En Colombie-Britannique, les négociations portant sur les revendications globales des Nishga ont repris après une interruption de deux ans.

- Un examen détaillé de l'application de la Convention de la Baie James et du Nord québécois a été entrepris. En août et en décembre 1981, une ébauche des conclusions de cette étude a été distribuée aux Cris et aux Inuit pour qu'ils puissent exprimer leurs observations. Des réunions ont eu lieu afin d'examiner les différents points de vue sur les grandes lignes du projet et de susciter les discussions sur les propositions à inclure dans le rapport définitif.

- Les négociations se poursuivent avec l'Inuit Tapirisat du Canada. Une étude sur la chasse dans la région de Keewatin a été amorcée en collaboration avec les Inuit, les gouvernements fédéral et territorial.

- Un accord sur les modalités de la négociation avec les Dénés et les Métis de la vallée du Mackenzie n'était pas loin de sa conclusion à la fin de l'année financière.

- Des ententes de principes ont été signées avec le Conseil des Indiens du Yukon sur l'admissibilité et l'inscription, la chasse, la planification de l'utilisation des terres, l'évaluation de l'environnement, le logement, les installations et les services municipaux, l'enseignement, les services sociaux et de santé ainsi que le choix des terres. Le Programme des Anciens du Yukon a été créé; dans ce contexte, des prêts sans intérêt et remboursables au moment du règlement de la revendication, sont consentis aux Indiens du Yukon âgés de plus de 60 ans. Ce programme est rétroactif au 1er juillet 1980.
- Le gouvernement fédéral a donné une première réponse aux 11 principes fondamentaux qui sous-tendent la revendication du Conseil attikamek-montagnais, présentée en 1979. Il a indiqué qu'il était prêt à entamer des négociations tripartites auxquelles prendront part le gouvernement fédéral, celui du Québec et les 12 bandes revendicatrices.

- Pour la revendication de la vallée du Mackenzie, un moratoire de deux ans relié à l'exploitation du champ pétrolier de Norman Wells a été accepté, ce qui laissera le temps aux négociations de progresser.

Revendications particulières

D'importants progrès ont été également accomplis à ce chapitre. A la fin de décembre 1981 :

- 250 revendications particulières avaient été présentées au Ministère;
- 12 d'entre elles avaient été réglées au moyen de versements en espèces d'une valeur d'environ 2,3 millions de dollars;
- 17 dossiers avaient été rejetés et 5, retirés par les revendicateurs;
- les négociations se poursuivaient pour 73 griefs et 80 autres étaient à l'étude;
- 12 revendications ont fait l'objet de poursuites judiciaires et 55 seront réglées par le biais de mesures administratives.

Entre 1970 et la fin de cet exercice, 16,7 millions de dollars ont été versés par le gouvernement au titre de la recherche et de la préparation des revendications particulières. La majeure partie de ces fonds avait été utilisée par les associations provinciales indiennes au nom des bandes.

Le gouvernement fédéral a aussi alloué des crédits aux bandes de la Saskatchewan pour mener des études de faisabilité sur le choix des terres et ce, dans le cadre de revendications se fondant sur les droits fonciers. En décembre 1981, 21 des 34 revendications de cette sorte avaient été validées par le gouvernement fédéral. Les 21 bandes visées ont droit à 432 850 hectares de terres, en vertu de la formule adoptée en Saskatchewan. A la fin de l'année financière, 76 p.100 des terres avaient été choisis. En janvier 1981, une entente avait été signée entre le gouvernement fédéral et celui de la Saskatchewan, en vertu de laquelle des terres étaient accordées à la bande Stony Rapids.

Deux revendications particulières importantes ont été réglées au cours de 1981-1982 : celle de la bande Wagmatcook (Nouvelle-Écosse) et celle de la bande Penticton (Colombie-Britannique).

Règlement de Wagmatcook : se fondant sur des preuves historiques, le gouvernement fédéral, conformément à sa politique des revendications particulières, a convenu que 700 hectares de terres, réclamés par la bande Wagmatcook installée en Nouvelle-Écosse, avaient été aliénés à la fin du

siècle dernier sans avoir été légalement cédés. Aux termes du règlement, le premier du genre à être conclu dans les Maritimes, la bande a reçu 1,19 million de dollars en règlement intégral et définitif de la demande présentée. La bande a accepté de mettre fin aux poursuites judiciaires intentées contre le gouvernement; elle a de plus remboursé 230 000 $ empruntés auprès du gouvernement, pour mener à bien ses négociations.

Règlement de Penticton : d'après l'enquête de la Commission McKenna-McBride en 1916, quelque 13 400 hectares de terres appartenant à 22 bandes de la Colombie-Britannique avaient été retranchés des réserves sans le consentement des bandes. L'entente de Penticton, ratifiée le 12 février 1982 par les représentants du gouvernement fédéral, des autorités provinciales et des bandes, est la première du genre à être conclue. En plus des 4 855,2 hectares de terres qui lui ont été rendus par le gouvernement provincial, la bande a reçu 13,2 millions de dollars du gouvernement fédéral en compensation des terres qui avaient été aliénées à d'autres fins; la bande recevra également 1 million de dollars du gouvernement provincial pour les terres qu'il a conservées à des fins d'utilité publique.

Exploitation des ressources

Participation des autochtones à l'exploitation des ressources

En 1980-1981, le Ministère a créé la Direction de l'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources pour s'occuper de fournir aux collectivités indiennes et inuit le financement nécessaire à la réalisation d'importants projets de mise en valeur des ressources. Ces fonds ont donné aux localités les moyens de tirer parti des retombées socio-économiques de cette expansion tout en limitant les répercussions négatives sur la population et le milieu.

En 1981-1982, une somme spéciale de 2 millions de dollars, provenant du département d'État au Développement économique a été ajoutée au montant habituel affecté au Ministère, ce qui a permis de financer 51 projets au cours de cette période.

Les résultats des projets ont indiqué jusqu'ici que les autochtones obtenaient d'importants avantages de cette forme de financement. Ces initiatives permettent aux bandes de cerner dès le début les répercussions éventuelles, de prévoir et d'organiser les activités dans les secteurs où des possibilités d'emploi pourraient être offertes, où des besoins en matière de formation se font sentir, où des entreprises pourraient être créées, et où des marchés pourraient être passés avec les entrepreneurs au cours de la construction ou de la phase d'exploitation des ressources.

Financement des projets spéciaux

Au cours de l'été 1981, le cabinet a approuvé une proposition du Ministère relative à un programme spécial de financement axé sur les initiatives économiques des Indiens. En septembre 1981, environ 8 millions de dollars avaient été alloués dans ce contexte. A la fin de l'exercice, 184 projets avaient été approuvés.

Financement des projets spéciaux

Région	Budget	Nombre de projets
Colombie-Britannique	1 180 700 $	78
Alberta	3 400 500	22
Saskatchewan	717 700	18
Manitoba	730 000	26
Yukon	80 000	1
T.N.-O.	100 000	2
Québec	969 400	18
Ontario	653 300	15
Maritimes	168 020	4
	7 999 620 $	184

Norman Wells

En juillet 1981, le gouvernement approuvait l'expansion du champ pétrolier de Norman Wells de même que la construction d'un pipeline allant de Norman Wells (T.N.-O.), à Zama (Alberta). Aux termes de l'entente, un délai de deux ans est prévu pour donner aux autochtones de la vallée du Mackenzie et au gouvernement territorial le temps de prendre certaines dispositions. Il s'agit entre autres, de prévoir les avantages ainsi que les mesures spéciales à appliquer au cours de la construction, et de permettre aux négociations de l'association des Dénés et des Métis d'évoluer normalement.

Norman Wells devrait servir de modèle à la gestion future de projets de grande envergure au nord du 60e. En effet, cette initiative offrira dans les domaines de l'essor économique et de la création d'emplois, d'importantes possibilités aux habitants et aux autochtones de cette région. Dans cette perspective, on espère :

- la création de 240 emplois dans le secteur de la construction;
- un apport de 100 millions de dollars au titre des possibilités commerciales, au cours de la construction, provenant de l'*Esso Resources Canada Limited* et de l'*Interprovincial Pipeline*;
- un montant de 8 millions de dollars par année au titre des possibilités commerciales dans le Nord, et la création de 200 emplois découlant des activités permanentes d'exploitation et d'entretien;
- le lancement de différents programmes au coût de 20 millions de dollars et ce, tout au cours des phases de planification et de construction. Ceux-ci proposeraient des plans de formation, des emplois et des possibilités commerciales, de même que le financement d'autres services publics dispensés par le gouvernement des T.N.-O., et le versement de subventions aux Dénés et aux Métis pour qu'ils participent à la planification et à la réalisation de l'ensemble.

Le gouvernement se chargera de plus des frais de démarrage afin de permettre aux autochtones de créer une entreprise en coparticipation avec l'*Esso Resources*. Cette société serait propriétaire d'une tour de forage, d'une plate-forme de service ainsi que des installations complémentaires; elle jouerait un rôle actif dans la mise en valeur et l'exploitation du champ pétrolier de Norman Wells.

PIPELINE DE NORMAN WELLS

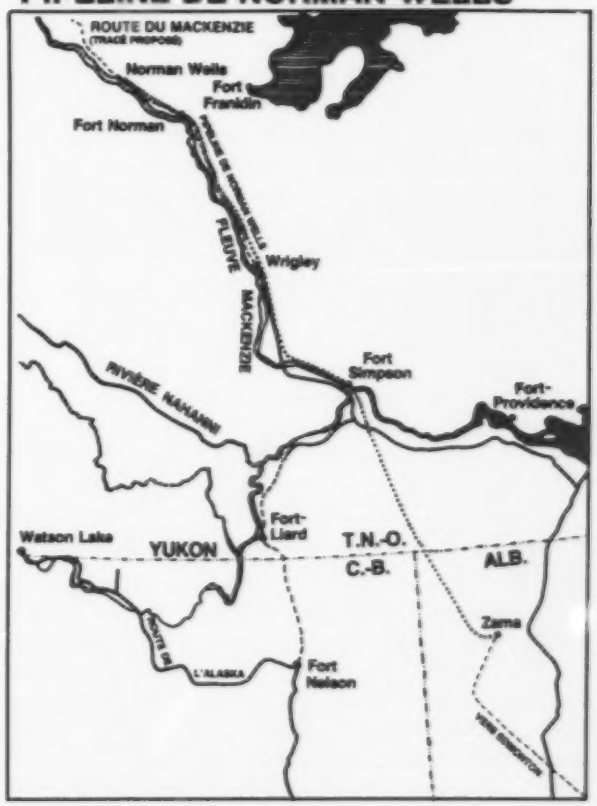

Région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort

A la fin de l'année financière, six accords d'exploration avaient été définis avec l'*Esso Resources Canada Limited*; ils régissent les plans de la société pour un programme d'exploration d'une valeur de 600 millions de dollars dans le delta du Mackenzie et la mer de Beaufort. L'*Esso* devra s'assurer que les Canadiens, en particulier les autochtones et les habitants de cette région, auront l'occasion de proposer les biens et les services reliés à ces travaux. Elle veillera également à ce que d'intéressantes possibilités d'emploi soient offertes aux autochtones. La société a convenu de transmettre les renseignements voulus aux habitants du Nord qui s'intéressent à ses activités dans la mer de Beaufort, de les consulter et de tenir compte de leurs commentaires et de leurs préoccupations tout au long du projet. Dans ce contexte, l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (A.P.G.T.C.) doit encore accorder des autorisations précises de forage pour chaque puits. Il reste également à étudier le dossier à la lumière des règlements touchant l'environnement établis par le Ministère et ce, en accord avec l'A.P.G.T.C.

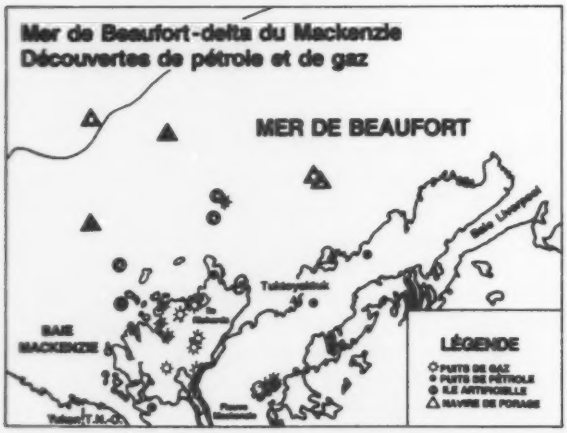

Développement de l'énergie au Yukon

En 1981-1982, le gouvernement fédéral a approuvé un prêt allant jusqu'à 58 millions de dollars à la Commission de l'énergie du Nord canadien pour la réalisation du projet Whitehorse n° 4. Il s'agit d'une nouvelle turbine d'une capacité de 20 MW et d'un générateur électrique. A long terme, le groupe n° 4 est une étape de plus vers l'expansion économique du Yukon. A court terme, la pose et la mise en service de la génératrice contribueront à l'économie du Yukon en injectant dans cette région un montant de 15 millions de dollars, directement consacré à l'emploi de fournisseurs, de travailleurs et de sous-traitants ainsi qu'à l'achat de biens et de services. L'entrée en activité de cette génératrice est prévue pour 1984; elle devrait permettre de réduire la consommation annuelle de diesel au Yukon d'environ 18,2 millions de litres. Le projet comprendra également la construction des installations d'alimentation, des conduites forcées et de décharge reliées à la nouvelle turbine. En outre, un lac artificiel sera aménagé sur les lieux afin de veiller à la conservation des espèces de poissons qui pourraient disparaître en raison de ce complexe.

Règlement territorial sur le charbon

En 1981-1982, l'industrie minière ainsi que divers organismes gouvernementaux ont apporté leur réponse à une ébauche de règlement territorial sur le charbon. Une nouvelle version de ce texte, en cours de rédaction, sera soumise à la haute direction du Ministère. Une formule ayant trait aux redevances, préparée par le Comité interministériel des redevances qui regroupe des représentants du MAINC, du ministère des Finances et de celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources, sera incluse dans la nouvelle version du règlement.

Transport

Le transport est un aspect vital de l'économie et de la vie dans le Nord. A ce chapitre, le Ministère a aidé la population de cette région à faire face à ce défi que représente la mise en place d'un système adéquat.

Pour être en mesure de répondre aux besoins actuels et futurs en ce domaine au Yukon, le MAINC a accordé un prêt sans intérêt de 5 millions de dollars au titre des immobilisations à la *White Pass and Yukon Railway*. Le réseau ferroviaire qui date déjà de 82 ans, a toujours fonctionné sans l'aide financière du gouvernement, et ce n'est que ces dernières années que la société a présenté une demande de subventions. Après trois ans de négociations, le Ministère, la Commission canadienne des transports, l'industrie minière, le gouvernement de l'Alaska et celui du Yukon, ont conclu une entente au printemps de 1981.

L'expansion du réseau routier de la région du Nord se poursuit. La route qui va de Carcross (Yukon) à Skagway (Alaska), a été officiellement ouverte au printemps de 1981. Avec l'achèvement de ce tronçon de la route du Klondike, le delta du Mackenzie est maintenant relié au Pacifique, par voie de terre en passant par la route Dempster.

Pendant ce temps, la construction de la route de Liard continue. Cette dernière serait ouverte à la circulation en 1982-1983. Il s'agira de la première liaison directe par voie de terre entre les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, soit une autre étape dans la mise en place du réseau routier des Territoires.

Des travaux de planification sont à l'étude pour la réfection de la route de Canol Nord, reliant Ross River à la passe MacMillan, située à la limite du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Des recherches et des sondages ont été faits en 1981 en vue d'évaluer la nécessité de ces travaux.

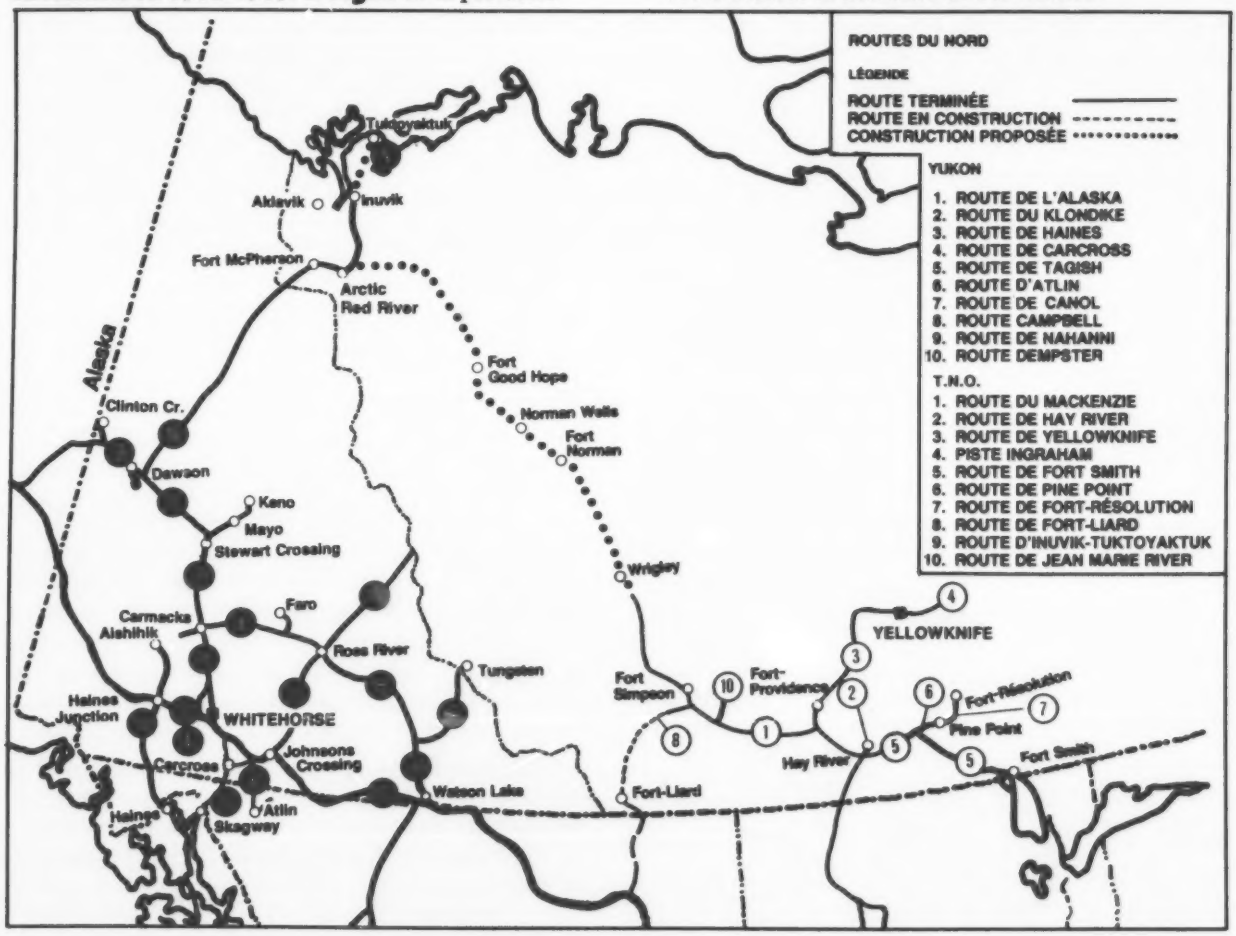

Gestion de l'environnement

En vue de protéger l'environnement fragile et unique du Nord et de veiller à une planification et à une gestion rationnelles des ressources naturelles, une somme de 38 millions de dollars a été consacrée à cet effet en 1981-1982.

Au cours de la même période, on a mis la dernière main à un rapport préparé à l'intention du Ministère et exposant les vues des dirigeants des communautés inuit, des écologistes du secteur privé, ainsi que du grand public sur les questions

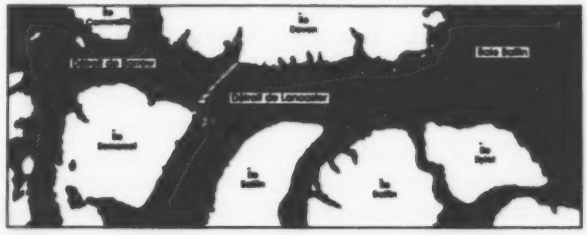

relatives à l'exploitation et à l'utilisation future du **détroit de Lancaster**. Le rapport, intitulé *Population, ressources et environnement*, a été rédigé par le professeur Peter Jacobs; il résume les conclusions des ateliers tenus, le printemps dernier, à Resolute (T.N.-O.) et à Ottawa.

En 1981, l'étude portant sur les ressources hydrauliques et autres du **bassin du Mackenzie** a été terminée; elle mettait l'accent sur les répercussions de l'utilisation des ressources hydrauliques. Les recommandations proposées sont actuellement analysées par les gouvernements du Canada, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

La première phase de l'étude portant sur le **bassin du Yukon** a été mise en application en 1981-1982. Des études socio-économiques et d'autres portant sur la faune ont été amorcées; elles seront intégrées à un cadre plus général en vue de prendre des décisions relatives à la gestion de ces ressources.
Le groupe de travail sur l'exploitation des minéraux dans la région de la **passe MacMillan**, composé de représentants du secteur privé, du gouvernement et du Ministère, a financé deux projets de recherche dans la région des passes MacMillan-Howard au cours de 1981-1982, soit un inventaire de la faune et une étude de faisabilité sur les emplacements urbains.

En 1981-1982, des **comités régionaux d'examen en matière d'environnement** ont été créés au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ils sont chargés d'examiner différentes initiatives dont les projets d'exploitation minière, les routes d'accès, ou encore la construction à petite échelle de pipelines, et ce, afin de veiller à ce que les questions environnementales soient prises en considération au cours de la planification, ainsi que l'exige le Processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement.

Le **Programme de déversements d'hydrocarbures à l'île Baffin** (1980-1983), mené en accord avec le gouvernement et l'industrie, est dirigé par un comité international se composant de représentants de la Norvège, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et du Canada. Il a pour objectif de déterminer le meilleur moyen de nettoyer le littoral à la suite d'un déversement d'hydrocarbures, ainsi que les méthodes qui auront le moins de répercussions sur le milieu. L'étude met l'accent sur les eaux arctiques environnantes, la sédimentation, la flore, la faune et le littoral. Le MAINC est l'organisme chargé du financement; il est représenté au comité de gestion aussi bien qu'au comité des techniques biologiques. Il offre également des services de consultation scientifique, une certaine partie du matériel et des services de relations publiques.

Au cours des mois de juillet et d'août 1981, on a organisé dans la région un déversement de 200 barils de pétrole. Les travaux de nettoyage, faits ultérieurement, avaient pour objet de comparer les effets du pétrole exempt d'eau, du pétrole mêlé à des produits chimiques et du pétrole de concentration variée. L'équipe du Ministère qui se trouvait sur place a abondamment filmé et photographié cette expérience afin de préparer un documentaire. Des rapports provisoires ont été publiés pour étayer les premières conclusions tirées de cette expérience.

En 1980-1981, le Ministère avait annoncé une nouvelle **politique de gestion de la sécurité-incendie (forêts)** pour le Nord. Celle-ci vise à améliorer les méthodes de lutte contre les incendies et à encourager l'intervention des collectivités à la prévention des incendies de forêt. En 1981-1982, les fonds affectés à ce chapitre ont été augmentés de 0,86 million de dollars au Yukon et de 4,2 millions dans les T.N.-O. Ce montant sera réservé à la modernisation des installations de détection et de lutte ainsi qu'à l'entraînement de nouvelles équipes de lutte contre les incendies. Dans les T.N.-O. pour assurer la participation des localités, un comité du programme de gestion de la sécurité-incendie a été créé; il peut compter sur le concours de la Nation Dénée et de l'Association des Métis. Ce comité jouera un rôle dans l'élaboration de plans d'ensemble reliés au programme de gestion de la sécurité-incendie et dans l'évaluation de leur efficacité.

Budget de la lutte contre les incendies

	1980-1981	1981-1982
Territoires du Nord-Ouest	4 332 529 $	8 600 002 $
Yukon	2 969 822 $	3 838 364 $
	7 302 351 $	12 438 366 $

Le Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement a été créé en vertu de l'article 49 de la Loi sur le pétrole et le gaz du Canada,

promulguée le 5 mars 1982. Les fonds sont administrés respectivement par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Ils sont destinés à financer des études sociales et environnementales afin de prendre, dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, des décisions judicieuses touchant la délivrance des droits pétroliers et gaziers, les autorisations de prospection, l'exploitation et la production. Ces sommes seront utilisées pour mener des études à l'échelle nationale et régionale, ainsi que pour faire des travaux de recherche sur les techniques. Au début de 1982, les structures administratives avaient été mises en place pour assurer une bonne gestion de ces fonds.

Le 10 mars 1982, les membres intérimaires du **Conseil de gestion des caribous de Beverly et de Kaminuriak** ont accepté en principe un accord prévoyant la création d'un tel conseil. Cette entente proposerait la gestion commune, par le gouvernement et les autochtones, des hardes de caribous de Beverly et de Kaminuriak. La décision officielle à ce sujet devrait être connue au début de 1982-1983. Le mandat du conseil sera de coordonner la gestion de ces hardes au mieux des intérêts des usagers traditionnels et de leur descendance, tout en reconnaissant la réaction de la population canadienne à la survie de cette espèce. Le conseil fera aux gouvernements intéressés, des recommandations touchant les limitations annuelles à imposer sur les prises et la répartition des quotas de chasse entre les différentes compétences. Enfin, il fixera des critères visant à réglementer les méthodes de chasse, examinera et élaborera des projets de recherche et surveillera l'habitat du caribou.

Travaux de recherche

Au cours de cette année financière, le Ministère a participé à une vaste gamme d'activités, en voici quelques-unes brièvement résumées :

- Une étude sur la gazéification de la biomasse et sur l'énergie électrique analyse les conditions d'utilisation éventuelle de la biomasse (bois et tourbe) comme source d'énergie et ce, en vue de répondre aux besoins à ce chapitre, des communautés indiennes éloignées. Un inventaire des réserves est en préparation; le rapport final sera bientôt terminé. Certaines indications portent à croire que ces deux techniques pourraient être appliquées à une assez grande échelle.

- Les rapports préparés dans le cadre du Programme de recherche sur l'utilisation des terres arctiques ont été terminés. Citons entre autres : un travail sur les ressources aquatiques; la régénération de la végétation dans les résidus de mines; les mammifères marins de la région du détroit de Lancaster; et enfin l'océanographie physique et les glaces du détroit de Lancaster et de l'ouest de la baie Baffin. Les recherches sur le terrain pour étudier les perturbations causées par les véhicules ont également été achevées ainsi que des manuels sur l'utilisation des terres.

- Une étude faite au Yukon, porte sur le rythme de regénération naturelle de l'habitat aquatique et faunique, à la suite de l'exploitation des placers; 50 sites ont été retenus.

- Le Ministère a également terminé ses recherches sur les répercussions du pétrole brut sur les ours polaires. Une étude complémentaire, faite à partir d'un modèle informatisé, a permis d'élargir les interprétations tirées de l'étude expérimentale et d'adapter les renseignements obtenus pour les appliquer à presque toutes les conditions environnementales. Les données recueillies serviront à dresser des plans d'urgence qui seront prêts avant de poursuivre davantage l'exploitation du pétrole brut dans le Nord.

- La nouvelle entente sur les terres indiennes qui sera conclue avec l'Ontario en est au stade de la recherche et de la discussion. La délimitation des terres non vendues et cédées des réserves ainsi que la négociation de leur retour sont à l'étude et ce, dans le cadre de discussions tripartites à ce sujet. Le Canada, l'Ontario et les bandes indiennes de Garden River, de Whitefish River et de l'île Manitoulin participent à cet examen.

- Le rapport sur l'administration par le Ministère des avantages versés aux anciens combattants indiens en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants est terminé.

- Un guide de jurisprudence ayant trait à la Loi sur les Indiens est en voie d'élaboration. Ce document, qui est en fait un recueil des

différentes interprétations de la Loi classées par sujet, est conçu de manière à trouver facilement les renseignements lorsqu'on le consulte.

- Des études sont menées par le Ministère sur l'application de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. En mars 1982, l'examen des cinq premières années d'application du programme de la sécurité du revenu pour les chasseurs et les piégeurs cris et ce, en vertu de la Convention, était achevé.
- Dans le cadre de la série d'études démographiques, des rapports sur la démographie, les conditions sociales et économiques des Indiens inscrits du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et du Québec ont été rédigés. Ces documents donnent un aperçu des tendances relatives aux conditions de vie particulières des Indiens inscrits par rapport à la population générale, pour la période allant de 1966 à 1976.
- Une étude a été conduite sur l'évolution sociale et économique de plusieurs groupes autochtones vivant dans le nord-est de la Sibérie. Elle donnera des renseignements à jour sur cette population, plus précisément sur les conditions démographiques, les institutions, la vie sociale, sans oublier les systèmes judiciaire et politique, de même que l'enseignement et les centres culturels.

Le 21 juillet 1981, le Ministre annonçait une augmentation progressive des subventions réservées à la formation scientifique dans le Nord. Elles passeraient de 425 000 $ en 1980-1981 à 925 000$ d'ici à 1985-1986. Le programme, lancé en 1961, avait pour objet d'encourager les jeunes scientifiques à travailler dans le Nord et de stimuler la recherche universitaire en ce domaine.

Le Ministère offre une grande variété de services de recherche aux personnes qui s'occupent d'étayer les revendications au nom des groupes, des bandes et des associations autochtones; il mène également des travaux sur plusieurs questions se rapportant à l'histoire des Indiens. Voici quelques titres de rapports préparés dernièrement : *British Columbia Indian Treaties in Historical Perspective*, — ouvrage bien documenté sur les principaux thèmes des traités indiens en vigueur en Colombie-Britannique; *Maritime Indian Treaties in Historical Perspective* — description des traités conclus dans les trois provinces de l'Atlantique; et enfin un document en deux volumes se rapportant à la Loi sur les Indiens et les modifications qui y ont été apportées. (Les deux premiers ouvrages sont en cours de traduction, le troisième a été publié dans les deux langues officielles.)

INNOVATIONS

Nouvelles structures

Pour veiller à la bonne marche de ses programmes et de ses activités, ainsi qu'à l'efficacité des méthodes et des systèmes retenus, le Ministère a défini un ensemble de mécanismes administratifs.

Projet d'amélioration de la gestion

En vue d'améliorer le rendement des cadres de même que la planification et la prestation des services, un projet à long terme d'amélioration de la gestion a été lancé au printemps de 1981; les principaux objectifs en sont :

- l'élaboration de méthodes de gestion valables et cohérentes;
- la mise en place de mécanismes fiables de responsabilité, à tous les échelons du Ministère;
- une meilleure utilisation des ressources.

La première phase du Projet d'amélioration de la gestion portait essentiellement sur la compilation et la définition des données concrètes reliées aux activités actuelles; elle s'est achevée au cours de 1981-1982. La création de cette base d'information permettra au MAINC d'apporter une réponse à certains problèmes de gestion.

Les travaux de la phase I portaient sur les points suivants :

- un répertoire des services du Programme des affaires indiennes et inuit, de même qu'une description des méthodes et des systèmes de soutien requis pour mettre à jour ce répertoire;
- une étude de faisabilité afin d'améliorer les normes et les conditions d'admissibilité aux services dispensés par le Programme des affaires indiennes et inuit;
- un répertoire des services proposés par le Programme des affaires du Nord et une évaluation des normes et des conditions d'admissibilité;
- un rapport en trois volumes énumérant les services du Programme des affaires indiennes et inuit selon l'organisme qui en a la charge, c'est-à-dire les bandes, les bureaux de district, les bureaux régionaux ou l'administration centrale;
- une étude sur les services transférés aux bandes et à d'autres administrations indiennes au cours de 1980-1981, de même que la prévision des répercussions financières et administratives de cette délégation de compétence;
- un rapport général sur le coût de cette opération ainsi qu'une projection des coûts des transferts qui seront faits plus tard;
- un examen des questions de procédure et des questions générales ayant trait à la gestion du Fonds de fidéicommis du MAINC;
- une analyse des ententes conclues entre le Ministère et d'autres niveaux de gouvernement, en vue d'élaborer des lignes directrices et des modalités plus précises pour les marchés et les contributions;
- les travaux préliminaires à la conception de nouveaux systèmes informatiques touchant le Registre des terres indiennes et les listes des effectifs des bandes, ainsi qu'à celle de procédures ayant trait aux deniers des Indiens, détenus en fidéicommis par le Ministère.

Direction générale de l'évaluation

En avril 1981, un groupe d'évaluation a été constitué; il regroupe différents secteurs de compétence auparavant répartis entre le Programme des affaires indiennes et inuit et le Programme des affaires du Nord. La Direction générale de l'évaluation s'occupe donc d'examiner la valeur des programmes. Ses activités dépendent du cycle de planification et de contrôle afin d'étudier le rendement général.

Trente-cinq projets d'évaluation ont été lancés, et dix-sept étaient terminés au 31 mars 1982. Les analyses les plus importantes portaient sur :

- la *National Indian Arts and Crafts Corporation* (NIACC) - cette évaluation cherchait à déterminer l'importance de cette société d'art et d'artisanat (étant donné qu'elle compte prolonger son mandat de cinq ans), et d'analyser les véritables possibilités qu'offre le secteur des arts et de l'artisanat pour le développement économique des Indiens;
- l'examen de la protection de l'enfance Québec - les questions fondamentales à l'étude

ont trait à la qualité des services proposés aux Indiens, à la réelle participation de ces derniers à la prestation des services, ainsi qu'aux coûts associés au nombre anormalement élevé d'enfants indiens en tutelle;

- les ententes auxiliaires Canada-Alberta-Saskatchewan sur les terres septentrionales (évaluation intermédiaire) - l'évaluation vise à préciser si les ententes, portant sur les infrastructures et les services communautaires, ont atteint leurs objectifs et à connaître les vues des bandes indiennes sur leur mise en application;

- le programme de développement des coopératives (P.D.C.) - l'évaluation touchait les aspects socio-économiques de ce programme quinquennal, en particulier l'influence du P.D.C. sur les coopératives et les collectivités de l'Arctique, le rôle des dépositaires et les répercussions éventuelles du règlement des revendications foncières sur la formule des coopératives.

Bureau des revendications des autochtones — Vancouver

Pour confirmer l'intention du gouvernement de régler le plus tôt possible et de façon positive les revendications en suspens, le Bureau des revendications des autochtones a ouvert un service à Vancouver en avril 1981. Cette initiative permettra d'accélérer le dossier des revendications globales et particulières en Colombie-Britannique et de faciliter les discussions en cours avec les 22 bandes de cette province. Les négociations portent sur la question des terres retranchées.

Planification des mesures d'urgence

Une section de la planification des mesures d'urgence a été créée; elle a pour mandat de s'occuper des principales catastrophes qui frappent les communautés indiennes et inuit. Le Service de planification des mesures d'urgence du MAINC est un prolongement de ce qui est déjà offert aux habitants des villes sous forme de services d'incendie, de police et de services hospitaliers. Le groupe propose des sessions de formation aux planificateurs des mesures d'urgence, dans les régions et les districts; il apportera également son aide sur demande aux dirigeants des collectivités.

Le groupe s'est engagé à seconder d'autres ministères et ce, à tous les niveaux de gouvernement; il travaille en étroite collaboration avec le comité interministériel de la planification des mesures d'urgence, de même qu'avec les directeurs régionaux de Planification d'urgence Canada.

Communications

En 1981, il avait été établi des objectifs précis dans le domaine des communications et de grands progrès ont été accomplis dans la coordination des activités et des programmes de ce secteur.

Le Comité des publications du Ministère a été institué afin de répondre aux besoins particuliers reliés à la production et à la diffusion régulières de renseignements exacts, complets, cohérents et opportuns demandés soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du Ministère. Le Comité a pour mandat :

- d'établir et de maintenir des normes de qualité pour les publications;

- d'examiner les publications prévues, en fonction du public, de la valeur du contenu, de la présentation, de la portée du marché visé, et du montant de la dépense engagée;

- d'évaluer de façon régulière les publications habituelles afin de vérifier la pertinence de la présentation, la qualité du style, le volume de production, la distribution et l'intérêt des clients, de même que de recommander des changements, au besoin;

- de faire un examen annuel des publications afin d'en déterminer la valeur comme moyen de communication;

- de solliciter la participation directe de la haute direction aux publications du Ministère.

Par ailleurs, ce comité est devenu l'organe officiel chargé de l'analyse, de l'élaboration, de l'évaluation et de la coordination des orientations générales, des plans d'action et de communications au MAINC. Il doit donc s'occuper des projets particuliers, examiner et contrôler la mise en application de plans dans ce domaine, entre autres, ceux qui ont trait aux mémoires au cabinet ou aux présentations au Conseil du Trésor. Enfin, il observe les résultats de ces diverses propositions une fois mises en place.

Base nationale de données sur les autochtones

Reconnaissant la nécessité de disposer de renseignements exacts pour les communications, le Ministère vient de terminer une base nationale de données sur les autochtones. Ce document est le premier répertoire exhaustif énumérant, par province, tous les programmes qui sont offerts par les ministères fédéraux et qui intéressent directement les autochtones (Indiens inscrits, Métis, Indiens non inscrits et Inuit); les dépenses engagées à ce chapitre sont également mentionnées. Cette information est mise à la disposition des « groupes clients », du grand public, des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux.

Planification opérationnelle

Dans le contexte des initiatives fédérales reliées à l'amélioration de la planification, à la notion de responsabilité, et à l'utilisation plus valable des ressources financières et humaines, le Ministère a continué de définir son processus de planification opérationnelle. Grâce à ces activités, le MAINC compte veiller à l'affectation méthodique et judicieuse des ressources nécessaires à la réalisation des buts et des objectifs retenus sur les plans social, économique, culturel et politique par les Indiens eux-mêmes.

Ressources humaines

Égalité d'accès à l'emploi

L'utilisation des aptitudes et des possibilités des différents groupes prioritaires, c'est-à-dire les autochtones, les femmes, les francophones et les handicapés, relève, à tous les niveaux du gouvernement, de la compétence de la haute direction autant que du plan de gestion. Sous ce rapport, le rôle du Ministère est particulièrement important puisque de par la loi, il lui incombe en effet la responsabilité de veiller aux affaires indiennes et inuit. Il se doit donc d'accorder la première place à la protection des droits des minorités. En retour, la participation des autochtones est essentielle pour définir la politique et apprécier la valeur du Programme des affaires indiennes et inuit, auquel sont affectés les trois-quarts du budget annuel du MAINC. En général, le Ministère a réalisé des progrès importants au cours de ces deux dernières années : la représentation des groupes prioritaires dans toutes les catégories d'emploi a en effet augmenté.

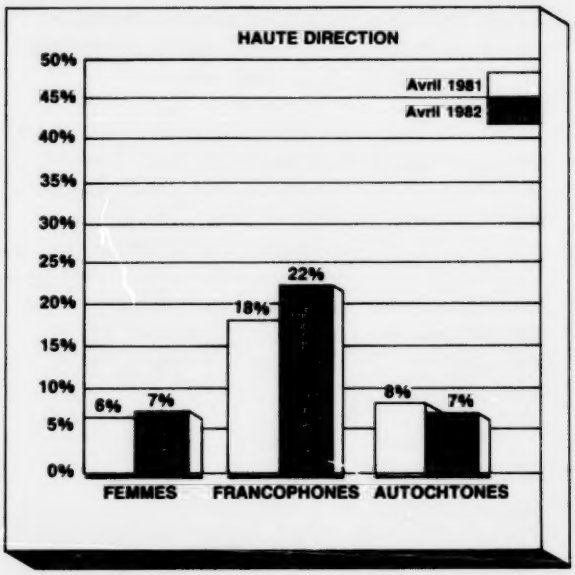

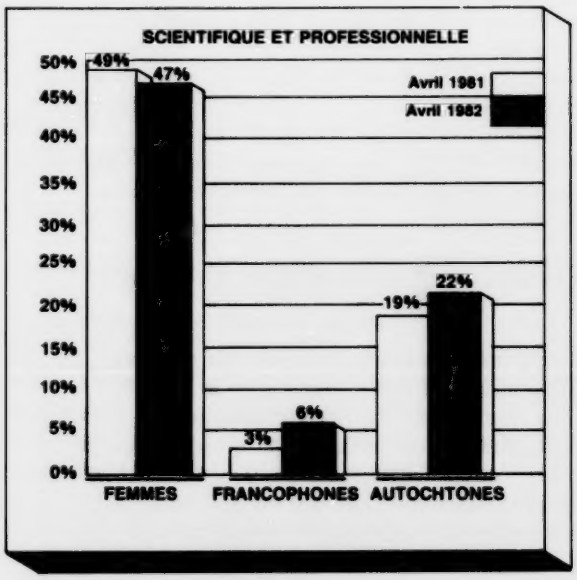

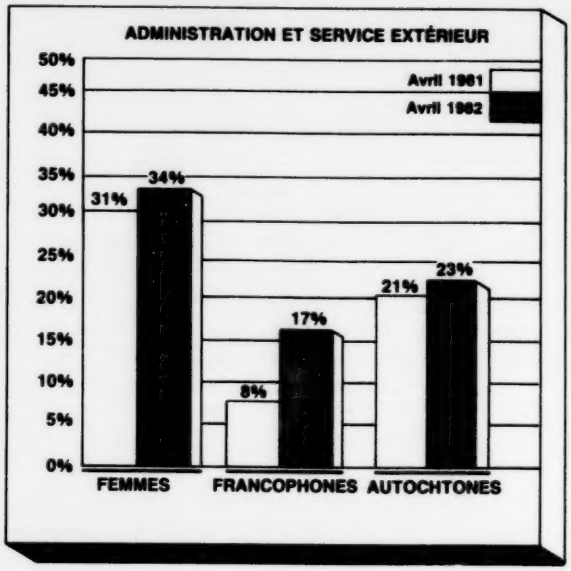

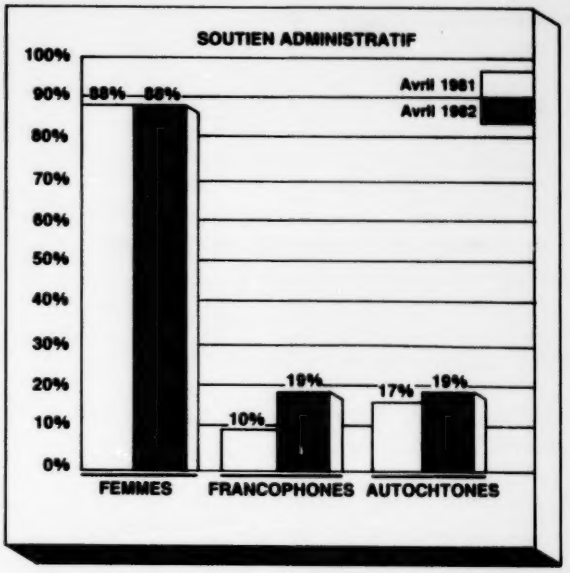

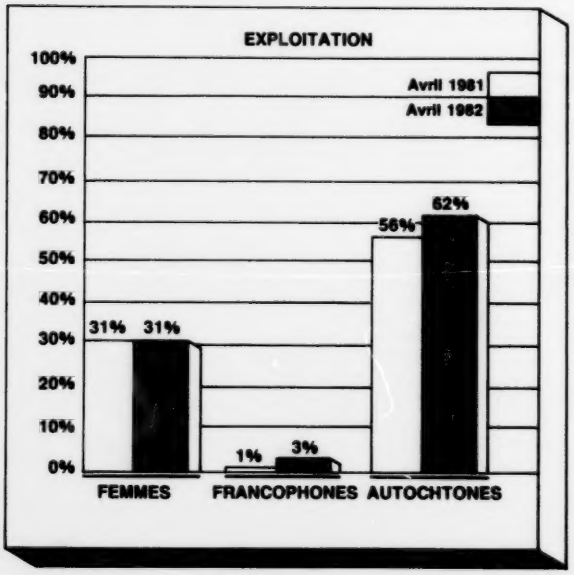

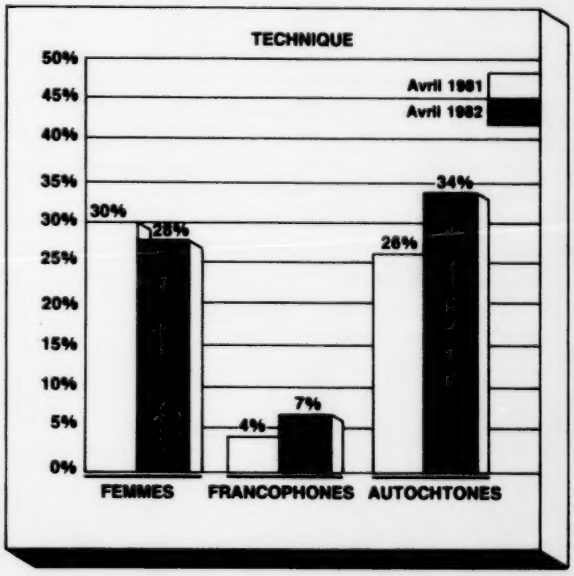

Cadres supérieurs

Cette année, le Ministère a soumis à la Commission de la Fonction publique un document exposant les plans d'action touchant la gestion des cadres. On pouvait déceler dans cette initiative,la volonté d'accélérer la dotation des postes, d'assurer la continuité au niveau des équipes de gestion, d'améliorer la représentativité des femmes, des autochtones et des francophones dans les catégories intermédiaires et supérieures et le désir de parvenir à une meilleure utilisation du système d'évaluation du rendement et d'appréciation des employés.

Le document comprenait une série de principes fondamentaux que le Ministère propose de suivre pour parvenir à une meilleure gestion de ses cadres; il contient aussi une liste des plans visant à mettre ces principes en pratique.

Ces derniers peuvent être résumés de la façon suivante :

- stabilité, continuité et équilibre au sein de la catégorie de la haute direction;
- participation valable des « groupes clients » à la prise de décision en matière de ressources;

- représentation plus large des groupes prioritaires;
- reconnaissance de la nature variée des programmes du MAINC, des activités régionales et des catégories de postes;
- fusion des besoins de l'organisation et des aspirations professionnelles légitimes des employés;
- responsabilité première du Sous-ministre quant à la gestion des ressources humaines.

Les plans d'application de ces principes sont les suivants :

- tirer parti de la souplesse qu'offre la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique afin d'améliorer l'efficacité de la dotation en personnel;
- analyser les lignes de conduite de la Commission de la Fonction publique et du Conseil du Trésor, relatives à la participation des «groupes clients» au jury de sélection,afin de répondre aux nouvelles méthodes de gestion de la haute direction;
- créer et conserver des équipes de gestion efficaces et stables;
- parvenir à un taux raisonnable de représentation des groupes prioritaires en fonction du mandat du Ministère;
- mettre en application une formule rationnelle de gestion des ressources humaines.

Étant donné que ces principes et ces plans ont été largement acceptés et qu'ils font maintenant partie intégrante de la méthode retenue par le Ministère pour la gestion des ressources humaines au niveau supérieur, on peut s'attendre à des résultats positifs et à une généralisation de cette philosophie de la gestion, à toute l'organisation.

En 1981-1982, le Conseil du Trésor a adopté deux nouvelles catégories de poste soit les catégories : EX et SM. L'un des aspects les plus importants de cette initiative sera la grande mobilité des cadres supérieurs puisqu'ils seront nommés à un niveau plutôt qu'à un poste. Cette décision permettra également aux sous-ministres de répartir plus efficacement et plus rationnellement les gestionnaires supérieurs de manière à servir au mieux les intérêts du ministère ou à leur offrir des occasions de perfectionnement qui permettront de répondre de façon judicieuse aux besoins futurs.

LES RÉGIONS

Les régions

Introduction

Le personnel régional du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien joue un rôle important dans le domaine de la réalisation des programmes et de la prestation des services aux différents «groupes clients» du Ministère. Les bureaux régionaux sont le lien indispensable entre la politique conçue par l'Administration et les services dispensés sur place. Ils apportent leur collaboration dans de nombreux secteurs, notamment pour la préparation et la prestation au niveau local de services de formation et de consultation destinés aux bandes et aux collectivités. Ils interviennent également dans les consultations et les négociations tripartites sur des questions particulières comme les revendications foncières, l'administration des bandes indiennes, les programmes sociaux et pédagogiques, les répercussions de l'exploitation des ressources et la gestion de l'environnement. En définitive, les activités régionales sont le reflet des lignes de conduite et des objectifs généraux du MAINC.

Le Ministère est divisé en neuf régions : l'Atlantique (Terre-Neuve, l'île du Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse), le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le Programme des affaires indiennes et inuit a un bureau dans chaque région, tandis que le Programme des affaires du Nord a un bureau à Whitehorse (Yukon) et à Yellowknife (T.N.-O.) seulement. Plus de 70 p. 100 de l'ensemble des années-personne du Ministère y sont affectés. Les bureaux régionaux, les bureaux de district et les centres de services regroupent 93 p. 100 de l'effectif du Programme des affaires indiennes et inuit et 69 p. 100 de celui des Affaires du Nord.

Bureaux régionaux

Nouvelle-Écosse
1. Halifax
2. Amherst

Nouveau Brunswick
3. Fredericton

Québec
4. Sept-Îles
5. Pointe-Bleue
6. Québec
7. Montréal
8. Val-d'Or

Ontario
9. Peterborough
10. Toronto
11. Brantford
12. London
13. Southampton
14. Sudbury
15. Moose Factory
16. Geraldton
17. Thunder Bay
18. Fort Frances
19. Sioux Lookout
20. Kenora

Manitoba
21. Winnipeg
22. Island Lake
23. Thompson

Saskatchewan
24. Yorkton
25. Fort Qu'Appelle
26. Regina
27. Saskatoon
28. Prince-Albert
29. Shellbrook
30. Meadow Lake
31. Battleford

Alberta
32. St. Paul
33. Lethbridge
34. Calgary
35. Edmonton
36. Slave Lake*
37. Fort McMurray
38. High Level
39. Fort St. John
40. Prince George
41. Williams Lake
42. Vancouver
43. Nanaimo
44. Campbell River
45. Prince Rupert
46. Terrace
47. Hazelton

Colombie-Britannique
48. Watson Lake
49. Teslin
50. Whitehorse
51. Haines Junction
52. Carmacks
53. Beaver Creek
54. Mayo
55. Dawson

Yukon
56. Inuvik
57. Norman Wells
58. Fort Simpson
59. Yellowknife
60. Hay River
61. Fort Smith
62. Rankin Inlet
63. Baker Lake
64. Frobisher Bay

Territoires du Nord-Ouest

* Conseil régional des Indiens du Petit lac des Esclaves

RÉGION DE L'ATLANTIQUE

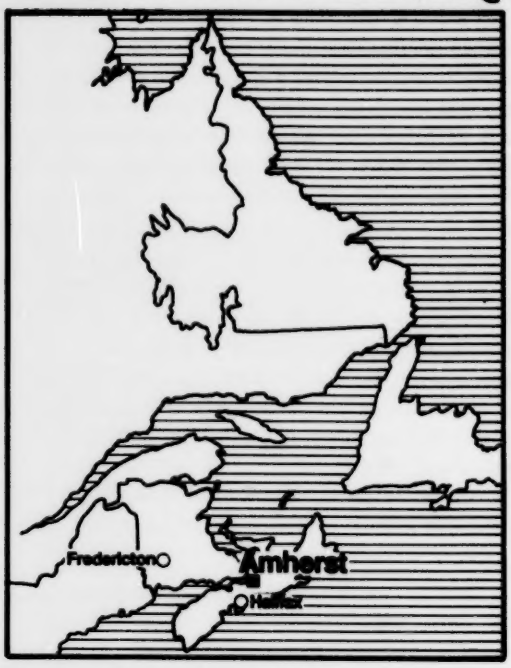

Légende ■ Bureau régional ○ Bureau de district

Aperçu

- La région de l'Atlantique comprend la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et le Labrador.
- Un bureau régional à Amherst (Nouvelle-Écosse), et deux bureaux de district, l'un à Halifax (Nouvelle-Écosse), et l'autre, à Fredericton (Nouveau-Brunswick), assurent les services du Ministère auprès de 11 879 Indiens inscrits (29 bandes).
- En 1981-1982, la région disposait de 211 années-personne et d'un budget de 50,8 millions de dollars. La ventilation était ainsi faite : services sociaux,32,1 p.100 du budget; enseignement, 23,8 p. 100; infrastructure communautaire, 15,9 p. 100; réserves et fidéicommis, 12,1 p. 100 (ce qui inclut les accords avec Terre-Neuve); administration des bandes, 7,4 p. 100; développement économique, 4,2 p. 100; administration des programmes, 4,5 p. 100. Les bandes gèrent à l'heure actuelle 60 p. 100 environ du budget de la région.
- Le nombre d'Indiens faisant partie du personnel est passé de 42 à 50 au cours de la présente année financière. Parmi ceux-ci, plusieurs ont également obtenu de l'avancement en participant à des concours, augmentant ainsi la représentativité indienne dans les postes de direction.
- En 1981-1982, il y eut un accroissement important du nombre de réunions tenues avec l'Union des Indiens du Nouveau-Brunswick et avec l'Union des Indiens de la Nouvelle-Écosse pour discuter des questions liées à la politique et aux programmes de la région. Ces rencontres ont eu pour résultat l'élaboration d'un cadre général destiné au processus officiel de consultation, améliorant ainsi la qualité des rapports entre le gouvernement et les Indiens.

Faits saillants

- Une analyse des conditions d'admissibilité au programme de subventions à l'enseignement postscolaire a été faite, par suite du nombre d'Indiens suivant les programmes de l'éducation permanente.
- Une étude de coûts a été entreprise pour déterminer les fonds nécessaires au logement des Indiens.
- Dans le cadre du programme de financement du MAINC des études sur les répercussions de l'exploitation des ressources, une somme de 2 000 $ a été allouée au projet de travaux de remblayage de la bande Eskasoni, en Nouvelle-Écosse.
- En mars 1982, le règlement de la revendication foncière de la bande Wagmatcook, région du cap Breton, a été signé. Aux termes de celui-ci, le premier du genre a être conclu dans les Maritimes, la bande a reçu un montant de 1,92 million de dollars, en règlement intégral et définitif de la revendication présentée pour la perte de terres de réserve à l'époque de la Confédération.
- A Terre-Neuve, le 4 juillet 1981, une série d'accords a été conclue par le gouvernement fédéral, le gouvernement de Terre-Neuve et les représentants d'associations et de communautés indiennes. L'entente passée entre le Canada, Terre-Neuve et la collectivité de Conne River prévoit des déboursés de 5 052 000 $ (contribution fédérale : 800 000 $) pour les cinq prochaines années. L'entente signée entre le Canada, Terre-Neuve et les Indiens du Labrador, accorde un montant de 38 831 700 $

pour cette même période de cinq ans (part fédérale : 29,1 millions de dollars). Ces sommes visent à aider 85 p. 100 de la population indienne des communautés de Conne River, de Davis Inlet et de North West River dans des domaines tels que les services communautaires, l'expansion, le logement et les programmes spéciaux éducatifs et culturels. En 1981-1982, des comités tripartites ont été créés pour chacune de ces ententes afin de déterminer les priorités de la communauté et d'établir un budget pour la répartition des fonds.

- Un projet régional d'amélioration a été entrepris pour mettre à jour les fonctions de gestion et de budgétisation. Ce qui a permis de préciser les relations de travail et de gérer le budget régional conformément aux méthodes et aux normes du Ministère. En outre, un système informatisé de contrôle budgétaire a été mis en place.

Perspective

La région accorde toujours la même importance à la question de la consultation et ce, afin d'assurer la participation des Indiens à l'application des lignes directrices et des programmes. La région compte mettre la dernière main au cadre de consultation officielle, préparé par les dirigeants indiens et la direction régionale.

Afin de veiller au bon fonctionnement du Fonds de développement économique des Indiens dans la région, on essaiera d'améliorer les méthodes administratives habituelles, retenues pour les projets d'expansion économique et les prêts consentis à cet effet. Les services consultatifs de la région seront également élargis. Dans le domaine de l'administration des bandes, la région envisage d'aider et de conseiller davantage les bandes au sujet de la rationalisation et de la gestion des fonds dont elles disposent.

RÉGION DU QUÉBEC

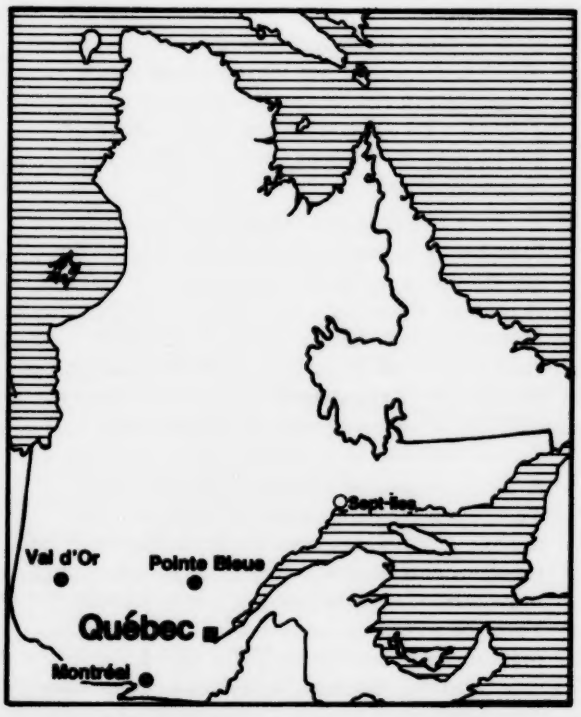

Aperçu

- La région du Québec dispense des services aux 33 605 Indiens inscrits regroupés en 39 bandes et ce, par l'intermédiaire d'un bureau régional situé à Québec, d'un bureau de district à Sept-Iles, et des centres de services à Montréal, à Val-d'Or et à Pointe-Bleue.
- En 1981-1982, la région disposait de 453 années-personne et d'un budget de 114,3 millions de dollars.
- La plupart des crédits affectés au logement sont maintenant gérés par les bandes. Au cours de l'année financière, 215 unités ont été construites et 197, rénovées.
- Afin d'encourager la participation des Indiens aux prises de décisions au niveau régional, 24 p. 100 des postes de la région ont été comblés par des autochtones. Par ailleurs, il s'agit de la seule région du Canada offrant un régime de pension aux employés des bandes.

Faits saillants

- La bande Bersimis dans le secteur sud-est du Québec a pris en charge l'administration du programme local d'éducation qui comptait plus de 500 étudiants et de 30 employés.

- Au niveau de l'enseignement postscolaire, des étudiants autochtones ont terminé un cours en service social à l'Université du Québec, à Chicoutimi. Ils étaient les premiers à le faire.
- La région a ouvert la première maison de santé indienne de la province et a créé un atelier spécial destiné aux handicapés.
- Pour trouver des réponses à court-terme et déterminer les possibilités à long terme de la bande Restigouche dans le domaine de la pêche, un groupe de travail a été institué comptant des représentants de la bande, du gouvernement du Québec, du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et de celui des Pêches et des Océans.
- Le 29 janvier 1982, les MicMac de Maria ont signé avec le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche du Québec, un accord en vertu duquel ils pourront prendre part à la gestion de la pêche du saumon dans la rivière Cascapedia.
- L'examen approfondi de l'application de la Convention de la Baie James et du Nord québécois a été terminé en février 1982. Ce travail a été fait par le ministère de la Justice et le département d'État au développement social. En août 1981, une ébauche des conclusions de cette étude avait été distribuée aux Cris et aux Inuit pour qu'ils puissent les analyser et faire leurs commentaires. Le Ministère a tenu des réunions avec les intéressés à plusieurs reprises.
- Un comité interministériel a été constitué comprenant quatre secteurs — planification, développement économique, emploi et évolution sociale — afin de coordonner l'aide technique régionale destinée aux bandes qui veulent amorcer des projets d'ordre socio-économique.

Perspective

La région continuera d'encourager l'expansion socio-économique des collectivités et de seconder les bandes pour acquérir l'expérience et les compétences dont elles ont besoin en vue de prévoir et de lancer des projets particuliers. Dans ce contexte, le nouveau comité interministériel jouera un rôle important auprès des autochtones.

RÉGION DE L'ONTARIO

Légende ■ Bureau régional ○ Bureau de district

Aperçu

- C'est en Ontario que l'on trouve la plus grande proportion d'Indiens inscrits, soit 22 p. 100. La région compte 68 726 Indiens inscrits, regroupés en 115 bandes. Les services du MAINC sont dispensés par le bureau régional de Toronto et 12 bureaux de district.
- En 1981-1982, la région disposait de 768 années-personne et d'un budget de 154 millions de dollars. Ce budget était ainsi réparti : 27 p. 100 à l'administration régionale; 10 p. 100 au logement; 23 p. 100 à l'éducation; 14 p. 100 aux programmes sociaux; 6 p. 100 au développement économique et 20 p. 100 à l'administration des bandes et à l'infrastructure communautaire.
- La question du transfert aux Indiens de certains domaines de compétence continue à être une priorité de la région. En 1979-1980, les bandes indiennes administraient 46 p. 100 de tous les programmes, ce qui représentait un montant de 52,4 millions de dollars. En 1981-1982, elles contrôlaient 70 p. 100 de l'ensemble soit 107 millions de dollars (y compris les mises de fonds).

- Pour assurer le succès de ce transfert, la formation des bandes et celle du personnel sont restées des préoccupations de premier plan. En 1981-1982, les deux tiers du budget de formation et de perfectionnement ont été affectés à ce chapitre.
- Au cours des dernières années financières, le pourcentage d'Indiens employés par la région de l'Ontario n'a pas changé soit 36 p. 100, cependant, la proportion d'Indiens occupant des postes aux niveaux supérieur et moyen a légèrement augmenté.
- Les bandes s'occupent de plus en plus du programme d'enseignement. Environ 60 p. 100 du budget d'exploitation et d'entretien de ce programme sont administrés par les bandes. Au cours des deux dernières décennies, le nombre d'étudiants indiens dans les écoles de l'Ontario s'est considérablement accru. Au secondaire, il y avait par exemple 700 Indiens en 1960, et en 1981, on en comptait quelque 3 800.
- Dans le secteur du logement, la région a fait construire en moyenne 450 nouvelles unités d'habitation par an depuis 1978-1979. En 1981-1982, ce chiffre est passé à 594.
- En 1978, un programme de planification régionale a été créé pour stimuler l'essor économique. En 1981-1982, 119 employés à plein temps y ont travaillé en collaboration avec les sections de la coordination des districts et des tribus. Le nombre croissant d'entreprises dirigées par des Indiens est une preuve du succès de ce programme. L'importance accordée par la région à la planification à long terme s'est traduite par une augmentation du nombre des projets dans le domaine des affaires et des entreprises en coparticipation,exploitées avec succès.
- Un processus de négociation tripartite a été institué en 1978 par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, le ministre des Richesses naturelles de l'Ontario et le secrétaire au Développement des ressources, de même que par les chefs des quatre associations des Indiens inscrits de l'Ontario : le Grand conseil du traité n° 9, le Grand conseil du traité n° 3, l'Union des Indiens de l'Ontario et l'Association des Iroquois et des Indiens alliés.

Faits saillants

- Suite aux recommandations d'une étude de trois ans sur les programmes de services sociaux, la région a mis en place au sein des quatre principales associations d'Indiens inscrits, des unités de services sociaux. Celles-ci proposeront aux bandes de les aider à lancer des programmes sociaux et serviront de lien entre les bandes, et les différents niveaux de gouvernement.
- Le programme général de planification communautaire est entré en vigueur en 1981-1982, avec un budget d'environ 730 000 $. Les subventions directes accordées aux bandes représentaient 86,3 p. 100 du montant total; le reste a été versé aux districts pour des ateliers sur la planification communautaire.
- En 1981-1982, des progrès ont été accomplis dans le domaine de l'amélioration du logement des bandes et ce, grâce à des sessions de formation technique et à la rédaction d'un manuel sur les normes d'habitation. Ce manuel a été préparé par la région en collaboration avec l'administration centrale et le conseil indien de l'habitation.
- Une somme de 197 000 $ a été accordée pour mener des études sur les répercussions de l'exploitation des ressources (raffinerie d'uranium de Blind River et extraction du charbon à Onakawana).
- Dans le domaine des négociations tripartites, plusieurs résultats positifs ont été obtenus au cours de 1981-1982, notamment : l'entente sur le programme des services de police, y compris l'institution d'une commission des services de police indienne en Ontario; l'accord visant à négocier des modifications aux règlements de l'Ontario sur les pêches et à les faire correspondre aux droits ancestraux sur la pêche, issus des traités; l'entente sur presque tous les articles du *Canada-Ontario-Indian Lands Agreement* de 1924 (accord de 1924 sur les terres), qui continue toujours à être négociée. Il s'agit du retour, aux réserves du sud et du centre de la province, de plus de 100 000 hectares de terres non vendues et cédées. Dans le nord-ouest de l'Ontario, un accord a été signé en vue du retour à la réserve Nipissing n° 10, de 14 175 hectares de terres conformément à l'accord de 1924.
- Une entente de compensation a été conclue entre la bande Whitedog (nord-ouest de l'Ontario), et le gouvernement provincial pour relancer la vie économique de cette communauté.
- Des initiatives ont été prises pour améliorer la gestion à l'échelle régionale, notamment le transfert de programmes aux bandes indiennes et la préparation d'un répertoire des services dans le contexte du Projet d'amélioration de la gestion.

Perspective

Pour être en mesure d'aider les bandes de façon valable au chapitre de la délégation de pouvoirs, il devient de plus en plus impérieux pour la région de concevoir un cadre de responsabilité, de même que des programmes de formation des bandes en vue d'améliorer les structures administratives, et d'élaborer des lignes directrices précises afin de supprimer les déficits des bandes.

Le principe de la négociation tripartite prendra de plus en plus d'importance dans le règlement des questions sociales et économiques. Il est intervenu dans l'examen de l'accord de 1924, dans l'entente fédérale-provinciale sur les richesses naturelles (dont le financement est réparti également entre les deux gouvernements), dans les négociations sur le statut des trois communautés de Fort Hope, et le règlement des revendications foncières.

RÉGION DU MANITOBA

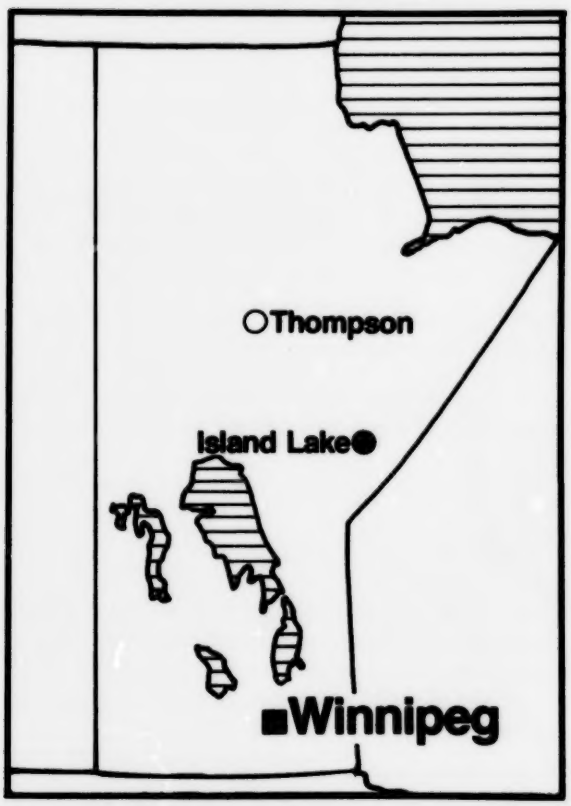

Légende ■ Bureau régional ○ Bureau de district ● Centre de services

Aperçu

- La région du Manitoba compte 47 333 Indiens inscrits répartis en 59 bandes; le bureau régional est installé à Winnipeg, le bureau de district, à Thompson et le centre de services, à Island Lake.
- En 1981-1982, la région disposait de 655 années-personne et d'un budget de 147,6 millions de dollars.
- Le budget a été augmenté de 8 millions de dollars environ au poste de l'éducation; de 3 millions, à celui des services sociaux; de 1 million, à l'infrastructure communautaire; et de 1,5 million à l'administration des bandes.
- Des fonds affectés à la mise en valeur et à des services de consultation ont permis à 145 entreprises indiennes du Manitoba de créer des emplois correspondant à 247 années-personne et de conserver 514 autres emplois.
- Le transfert des domaines de compétence aux bandes reste une priorité du bureau régional. C'est au niveau des services de protection de l'enfance et de l'éducation que le changement est le plus notable.
- La région a cherché à connaître par l'intermédiaire des conseils tribaux, les opinions des chefs et les besoins des communautés indiennes quant à l'application des programmes. Le processus de consultation tripartite a été utilisé pour la préparation de l'entente sur la protection de l'enfance.

Faits saillants

- Au chapitre de l'enseignement, l'administration de 10 écoles a été transférée aux bandes, ce qui porte à 20 le nombre d'institutions relevant directement des Indiens, sur un total de 39. Les services aux étudiants indiens du Manitoba ont veillé à assurer tous les services d'orientation.
- La première commission scolaire indienne de la région a été établie par le conseil de la mise en valeur des ressources du Sud-Est. Celle-ci,

regroupant cinq écoles et comptant un effectif de 710 enfants, a exercé ses activités pendant toute l'année scolaire.

- La signature de l'Entente Canada-Manitoba sur les services de la protection de l'enfance destinés aux Indiens, est le résultat de cinq années de négociations tripartites. La première du genre au Canada, cette entente délègue aux autorités indiennes les domaines de compétence reliés à l'élaboration et à la prestation de services d'aide à l'enfance dans les réserves. Ceux-ci étaient auparavant dispensés par le gouvernement provincial. A la suite de la signature de cette entente-cadre, des ententes complémentaires ont été préparées accordant aux autorités indiennes du sud du Manitoba,la prise en charge des services au niveau local.
- Conformément à la *Manitoba Child Welfare Act* (loi sur les services de la protection de l'enfance au Manitoba), le Conseil tribal Dakota Ojibway a établi le premier service officiel en ce domaine; il s'agit du Programme Dakota Ojibway des services de protection de l'enfance et d'aide aux familles, qui s'adresse à huit bandes.
- Au chapitre du développement économique, des programmes de mise en valeur des ressources ont été amorcés en 1981-1982, notamment : la poursuite des négociations concernant l'entente sur le piégeage; l'expansion du programme de la *Northern Native Lodges Association*; la rédaction d'une présentation au Conseil du Trésor relative à la commercialisation du poisson à Island Lake; le lancement d'un projet dans les réserves pour la protection et la gestion des bisons d'Athabaska; la conclusion d'un accord sur la gestion des hardes de caribous; et la rédaction d'une présentation au Conseil du Trésor pour aider le Programme agricole des Indiens du Manitoba à créer un fonds renouvelable de prêts agricoles par secteur, indépendant du Fonds d'aide au développement économique des Indiens.
- Les négociations avec la société *Manitoba Hydro*, au sujet du programme quinquennal de construction d'une ligne à haute tension du côté est du lac Winnipeg ont été menées à bonne fin. Cette ligne alimentera cinq collectivités et créera 900 mois-personne d'emploi pour les membres des bandes. Par ailleurs, une entente sur le partage des coûts a été conclue entre la région et la *Manitoba Hydro* en vue de fournir de l'électricité à la réserve de Jackhead.
- Une section des inondations dans le Nord a été établie et des réunions se sont tenues avec les signataires de l'accord sur les inondations dans le Nord afin de mettre en application les articles de l'entente qui visent les ministères fédéraux.
- Renforcer les pouvoirs administratifs de la région afin d'offrir de meilleurs services de soutien a été une autre priorité. Des plans de gestion du personnel ont été dressés de même que des plans d'exploitation, entre autres : des plans d'action pour les groupes d'intérêts spéciaux, le recyclage de la main-d'oeuvre, la formation et le perfectionnement, ainsi que les activités de dotation et de classification.
- C'est sur la participation des autochtones à l'administration régionale que l'accent a été mis et ce, grâce à des postes de stagiaires offerts aux autochtones, grâce au programme d'embauche et de perfectionnement des Indiens et des Inuit, grâce aussi à une participation plus grande des autochtones aux jurys de sélection.
- La région a également réussi à améliorer la gestion et le perfectionnement des ressources humaines par le biais d'un examen de la classification et de l'organisation générale, de la coordination des activités de formation, de la préparation d'un répertoire des enseignants, et de méthodes d'embauche et de présentation.
- Conformément à l'objectif du Système de gestion des politiques et des dépenses du gouvernement, des plans d'exploitation ont été dressés puis transmis aux bandes, aux conseils tribaux et aux associations indiennes.

Perspective

La conclusion de l'entente-cadre sur les services de protection de l'enfance n'est que la première étape du processus actuel de transfert de ce domaine de compétence. Les discussions se poursuivent pour d'autres ententes complémentaires.

Pour renforcer le principe d'autonomie au niveau local de même que les initiatives (planification et évolution générale), menées par les bandes et les conseils tribaux du Manitoba, la région insistera sur les services de consultation et de soutien afin de consolider les programmes qui relèvent déjà de la compétence des Indiens.

En 1982-1983, on fera progresser les démarches reliées à la délimitation et à l'exercice des attributions du gouvernement et ce, en vertu de l'entente sur les inondations dans le Nord et du règlement des droits fonciers issus des traités.

RÉGION DE LA SASKATCHEWAN

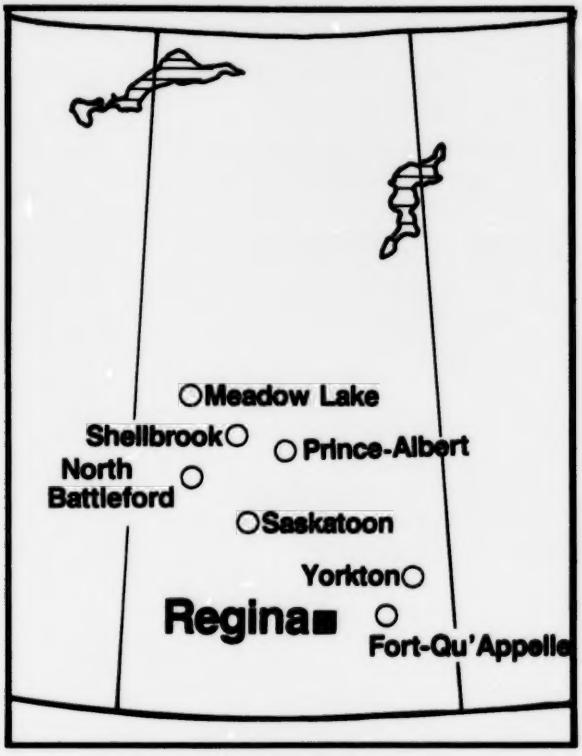

Légende ■ Bureau régional ○ Bureau de district

Aperçu

- La région de la Saskatchewan offre les services du Ministère à 48 302 Indiens inscrits répartis en 68 bandes, et ce, par l'intermédiaire d'un bureau régional,à Regina et de sept autres bureaux.
- En 1981-1982, la région disposait de 771 années-personne et d'un budget de 147,5 millions de dollars.
- Dans le secteur de l'agriculture, on a enregistré des progrès notables. En 1975, on comptait moins de 150 fermes individuelles, tenues par des Indiens et en 1981-1982, il y en avait plus de 300, ce qui représentait quelque 151 875 hectares de terres de réserves indiennes exploitées à des fins agricoles. On prévoit qu'en 1985, cette superficie dépassera 200 000 hectares.
- La ventilation du budget a été faite de la façon suivante : 39,6 p. 100 à l'enseignement; 23,4 p. 100 aux services sociaux; 10,3 p. 100 au logement; 10 p. 100 à l'infrastructure communautaire; 6 p. 100 à l'administration des bandes; 5,2 p. 100 à l'administration; 4,3 p. 100 au développement économique et 1,2 p. 100 aux réservès et fidéicommis.
- Le nombre d'étudiants indiens inscrits à l'université a augmenté et le taux de fréquentation continue s'est amélioré à tous les niveaux de scolarité. En 1981, il y avait 14 579 Indiens inscrits dans différentes institutions de la province.
- Depuis de nombreuses années, la région participe aux négociations menées avec des tiers qui seraient éventuellement touchés par le règlement des revendications des autochtones en Saskatchewan. En 1981-1982, les droits fonciers reconnus à 21 bandes de la Saskatchewan portaient sur plus de 423 600 hectares de terres (soit 1 p. 100 de la superficie de la province).

Faits saillants

- Le conseil des arts et de l'artisanat des Indiens de la Saskatchewan s'occupe seul maintenant de la gestion et de la vente des objets d'art et d'artisanat indiens; ces activités relevaient auparavant du MAINC. Le conseil a envoyé une délégation à la foire commerciale internationale de Hambourg; il a également ouvert un nouveau bureau à Edmonton. Après plusieurs années de bonne gestion, le conseil est enfin parvenu à une certaine autonomie financière en 1981-1982, et a complètement remboursé les prêts que lui avait consentis le Ministère.
- La résidence des étudiants de Muskowekwan qui peut loger 120 élèves de la 1e à la 12e année, a été placée sous l'autorité de sept bandes indiennes de Touchwood Hills. La commission scolaire indienne de Qu'Appelle a pris en charge la résidence scolaire de Qu'Appelle et a reçu 1,2 million de dollars sous forme de contributions. L'école Kitsaki à La Ronge a été officiellement inaugurée, et a obtenu du MAINC des subventions d'une valeur de 1,75 million de dollars. Une entente signée en juillet 1981 accorde un montant de 750 000 $ par an, au chapitre des frais d'inscription; de plus, le *Saskatchewan Indian Federated College* recevra d'une somme allant jusqu'à 1 million de

dollars pour la création de cours les cinq prochaines années. Dans la réserve Poorman, le centre récréatif Kawacatoose et une nouvelle école ont été ouverts.

- La *Saskatchewna Indian Equity Foundation* a obtenu quelque 370 000 dollars pour encourager les succès connus par les entreprises appartenant à des Indiens ou exploitées par eux.

- La *Native Metal Industry Incorporated (NMI)* de Regina a versé 30 000 dollars aux 37 employés actionnaires, en avril 1982. Cette société a été constituée en 1970 en accord avec les gouvernements fédéral et provincial et l'*Interprovincial Steel and Pipe Corporation Limited* en vue d'offrir aux Indiens, des emplois et de la formation dans une entreprise détenue et gérée par des Indiens.

- Un manuel de planification à l'usage des bandes a été rédigé afin de les aider à lancer des activités sociales et économiques. Du matériel pédagogique audio-visuel complète l'ensemble.

- La région a encouragé les travaux agricoles des Indiens, en particulier grâce au Programme agricole des Indiens de la Saskatchewan (PAIS); ce dernier est administré par les Indiens. La région a défini les conditions d'une entente qui sera signée au début de la prochaine année financière et accordera au PAIS des subventions fédérales pour dispenser des services de consultation sur les questions agraires.

- L'étude intitulée *Frontiers Within* a été publiée par la région; elle porte sur les répercussions des projets de grande envergure sur les communautés indiennes et sur la réponse du Ministère à ce sujet. Ce travail a été préparé à l'intention du MAINC et des régions où ces projets sont en cours de réalisation.

- Une subvention de 238 000 $ a été versée à la région dans le cadre du programme d'étude des répercussions de l'exploitation des ressources.

- Le perfectionnement des compétences a été l'une des principales préoccupations. Les programmes d'expansion socio-économique et d'éducation ont pour la première fois conjugué leurs efforts en vue de déterminer les tendances de l'emploi et les débouchés possibles pour les Indiens de la Saskatchewan.

- A l'automne 1981, différents thèmes touchant les Indiens ont été abordés lors de la Conférence Omamawi-Atoskewin. Cette dernière réunissait des représentants des communautés, des entreprises et des associations indiennes, de même que des fonctionnaires fédéraux et provinciaux.

- La région a participé aux premières étapes du Projet d'amélioration de la gestion.

Perspective

L'essor économique et la création d'emplois continueront à occuper la première place. Les divers programmes d'expansion socio-économique et d'éducation devraient permettre d'orienter les activités en ce sens. La région, en outre, poursuivra la politique du transfert des domaines de compétence, en particulier dans le secteur de l'éducation.

RÉGION DE L'ALBERTA

Légende ■ Bureau régional ○ Bureau de district

Aperçu

- La région compte de 38 345 Indiens inscrits groupés en 41 bandes. Le bureau régional est installé à Edmonton et six bureaux de district sont répartis dans toute la province. Le bureau de district de Slave Lake est géré par le conseil régional des Indiens du Petit lac des Esclaves qui administre au nom du Ministère des fonds de l'ordre de 10 millions de dollars.
- En 1981-1982, la région disposait de 543 années-personne et d'un budget de 122 millions de dollars. Le développement économique a reçu 4,1 millions; le développement social, 30 millions; l'enseignement, 40,5 millions; et le logement, 10,7 millions.
- La région encourage activement la prise en charge des programmes et des services par les Indiens. Dans ce contexte, les bandes et les associations indiennes ont assuré la prestation de 55 p. 100 de l'ensemble des services et des programmes.
- Pour favoriser une consultation ouverte, les chefs provinciaux ont créé un comité de négociation à ce sujet afin de définir le mode de consultation à retenir avec les bandes de l'Alberta et le bureau régional du Programme des affaires indiennes et inuit.
- Certains progrès sont à noter dans le domaine du logement : 397 maisons ont été construites, 60, mises en chantier et 461, rénovées.
- Six bandes ont fait une demande de subvention auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (S.C.H.L.), alors qu'en 1980-1981, quatre seulement y avaient eu recours. Le Programme canadien d'encouragement à l'accession à la propriété de la S.C.H.L. a permis à 13 Indiens d'acheter des maisons.
- Enfin, on a vivement encouragé les bandes à participer à la conception, à la préparation et à la prestation de services d'aide aux familles dans les réserves. Depuis 1980-1981, neuf nouvelles garderies de jour ont été ouvertes, ce qui porte maintenant leur nombre à 18.

Faits saillants

- Un montant de 3,4 millions de dollars, octroyé par le département d'État au Développement économique, a été réparti entre 23 projets particuliers.
- Une méthode plus équitable d'affectation des ressources est entrée en application pour veiller à ce que les bandes les moins favorisées soient les premières à bénéficier des services et des différents modes de financement.
- Une somme supplémentaire de 628 000 $ a été débloquée pour mener dix études sur les répercussions de grands projets de mise en valeur des ressources, notamment : les sables bitumineux, les pipelines, l'huile lourde, ainsi que l'électricité hydraulique et thermique.
- La société de développement agricole de l'Alberta est entrée en activité et ce, afin de stimuler la participation indienne dans ce secteur.
- Le Ministère a joué un rôle de premier plan en exposant les intérêts des autochtones lors de la rédaction du mémoire signé entre les autorités fédérales et provinciales sur les aspects non financiers du projet *Alsands*. Les bandes

indiennes avaient en effet été consultées pour toutes les questions reliées aux affaires, à l'infrastructure, à l'emploi etc., au cours de la préparation de l'accord.

- La stabilité de l'organisation générale a été renforcée par la nomination d'un groupe de cadres supérieurs aux postes de direction suivants : Opérations, Réserves et fidéicommis, Gestion financière, Soutien des bandes, Personnel; mentionnons également, la nomination de gestionnaires de district, à Fort McMurray, Fort Vermillion et Calgary.

Perspective

La région continuera la réorganisation prévue afin de mieux répondre aux demandes et aux aspirations des Indiens. Un aspect intéressant de ce changement est la création d'un poste de directeur associé, Développement des autochtones.

Dans le domaine des ressources renouvelables (forêts, piégeage, pêche, agriculture), on cherche à favoriser de nouvelles initiatives ainsi que des possibilités économiques, toutes reliées à la mise en valeur de ces ressources. La région veillera à ce que les revenus acquis par les bandes soient utilisés à bon escient. Des dispositions législatives sont en voie de rédaction à ce sujet.

RÉGION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

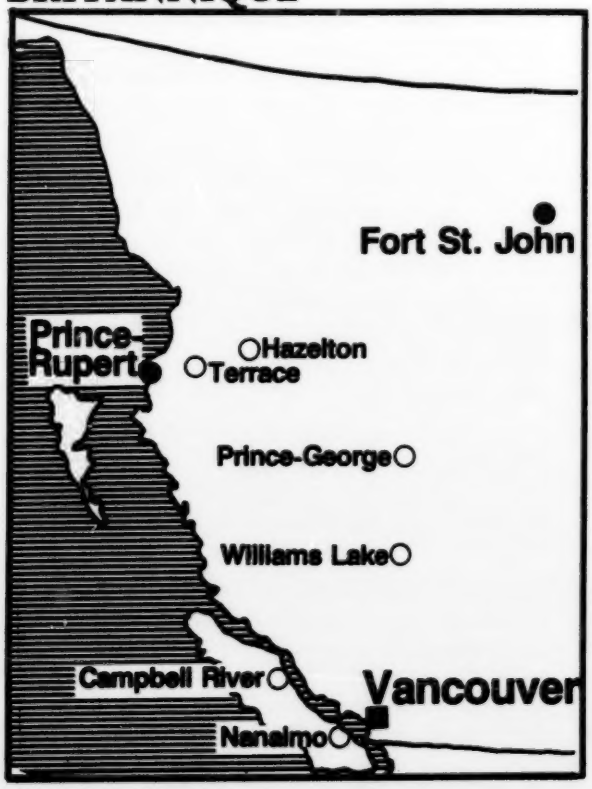

Légende ■ Bureau régional ○ Bureau de district ● Centre de services

Aperçu

- La région compte 57 759 Indiens inscrits répartis en 195 bandes; les services du MAINC sont dispensés par le bureau régional de Vancouver, huit bureaux de district et deux centres de services.
- En 1981-1982, la région, y compris le bureau des revendications des autochtones de Vancouver, disposait de 574 années-personne et d'un budget de 158,3 millions de dollars. Des fonds gérés par la région, 21,1 p. 100 correspondaient à des paiements prévus à la province, 11,8 p. 100 à des frais généraux, 5 p. 100 au fonctionnement et à l'entretien et 3,7 p. 100 à des mises de fonds. Les crédits de fonctionnement et d'entretien, administrés par les bandes, représentaient 43,6 p. 100 du budget et les capitaux engagés confiés à leurs soins, 14,8 p. 100.
- Une des priorités de la région était de faciliter le transfert des domaines de compétence aux conseils de bandes, aux conseils tribaux et aux administrations locales indiennes. Dès mars 1982, certains secteurs relevaient des bandes, entre autres : tous les programmes d'immobilisations et d'administration locale, la plupart des programmes d'éducation, et 90 p. 100 des programmes d'aide sociale.
- A la fin de l'année financière, plus de 180 bandes avaient la charge directe de la gestion des fonds (ce nombre était de 160 en 1979-1980); 194 autres bandes ont bénéficié d'un financement de base. A l'heure actuelle, il reste moins de 10 p. 100 du budget à transférer aux bandes.
- La région a poursuivi ses efforts au chapitre de l'autonomie politique des Indiens. Quatre nouveaux conseils tribaux ont été créés, ce qui porte leur nombre à 24 dans cette région.
- Le programme agricole des Indiens a également connu un certain succès au cours de ces dernières années. Il est maintenant dispensé par des groupes indiens et offre des services de

consultation, en plus du reste; il a fonctionné avec un budget de 600 000 $ au cours de l'année financière. Quelque 85 bandes possèdent environ 21 450 hectares de terres cultivables. A l'heure actuelle, 145 fermiers indépendants et 16 fermes gérées par des sociétés ou des bandes exploitent une superficie de 80 190 hectares. Il reste enfin 134 460 hectares de terre, non encore mis en valeur.

Faits saillants

- Le transfert des domaines de compétence aux bandes a entraîné des modifications dans la répartition du personnel. En 1976, 300 personnes s'occupaient des bandes, soit environ la moitié du personnel régional du Programme des affaires indiennes et inuit qui s'élevait à 752. En 1981, ce même groupe comptait 970 employés contre 571, pour le Programme.

- La Société canadienne d'hypothèques et de logement a accordé environ 10 millions de dollars à la création d'un fonds de prêts hypothécaires pour les logements dans les réserves afin de construire de nouvelles unités d'habitation et de rénover les logements existants.

- A la demande du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et de celui des Pêches et des Océans, le conseil tribal nishga, le Conseil tribal north coast et le Conseil tribal gitksan-carrier ont fait ensemble une étude de faisabilité sur la possibilité d'acquérir les actifs appartenant à la *British Columbia Packers* à Fort Edward. Le Ministère a rédigé une proposition et la soumettra au cabinet au début de la prochaine année financière.

- Dans le domaine de la planification économique, la région a mis au point différents programmes portant sur les pêches, la gestion du saumon, la gestion des forêts, ainsi que sur les arts et l'artisanat.

- Un comité interministériel a été institué pour discuter l'évolution des grands projets de mise en valeur. Un million de dollars ont déjà été consentis à 15 groupes indiens (dont 670 000 $ par le Ministère), pour déterminer les répercussions de l'exploitation des ressources et leurs retombées économiques. De plus, le Conseil tribal gitksan-carrier a reçu une aide financière pour étudier les conséquences du projet de l'*Alcan* visant à accroître sa capacité de production d'énergie hydro-électrique à Kemano.

- Un montant de 140 000 $ a été accordé au Conseil tribal nishga afin d'examiner les effets possibles de l'élimination des effluents miniers de la mine de molybdène Kitsault à Alice Arm (Colombie-Britannique).

- Les plans et les négociations portant sur un projet d'exploitation de mines de charbon dans le nord-est de la Colombie-Britannique (d'une valeur d'un milliard de dollars), sont sur le point d'être achevés. Un groupe de travail interministériel comprenant de plus, des représentants des huit collectivités visées par des projets importants a été créé au cours de la dernière année financière.

- En avril 1981, le Ministère a ouvert à Vancouver un bureau relevant du Bureau des revendications des autochtones afin de faciliter la négociation des revendications globales et particulières en Colombie-Britannique. La revendication foncière de la bande Penticton, la plus importante des 22 revendications portant sur les terres retranchées, a été réglée. Des progrès notables ont été marqués dans les négociations de la revendication des Nishga.

- Un comité tripartite se composant des représentants de l'Alliance des Indiens de la Colombie-Britannique et des gouvernements fédéral et provincial, a été formé en 1981-1982; il a pour mandat de discuter les services provinciaux et l'imposition dans les réserves. Les recommandations sont actuellement examinées par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et le gouvernement provincial.

Perspective

La région reconnaît la nécessité d'augmenter progressivement le financement de programmes tels que la formation professionnelle et la formation des bandes et ce, afin de mieux répondre aux besoins des Indiens de cette province. Dans ce contexte, les secteurs les plus importants seraient les revendications des autochtones, l'autonomie des conseils de bande, l'amélioration des rapports entre les systèmes de budgétisation des bandes et le plan d'exploitation de la région, et enfin la modernisation de l'infrastructure communautaire ainsi que l'évolution économique.

RÉGION DU YUKON

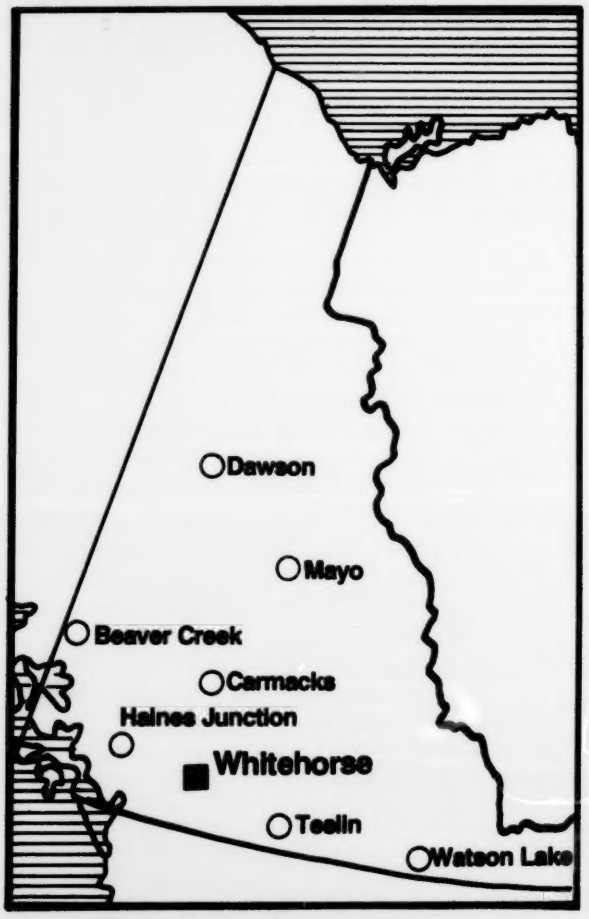

Aperçu

- Les Programmes des affaires du Nord et des affaires indiennes et inuit dispensent les services du Ministère aux résidants du Yukon. Leurs activités touchent 25 683 personnes, vivant dans un territoire de quelque 500 000 km^2, (ceci inclut les eaux inférieures et le secteur au large des côtes).
- En 1981-1982, la région disposait de 271,5 années-personne et d'un budget de 24,9 millions de dollars.
- Le Programme des affaires indiennes et inuit veille à l'ensemble de toutes les questions administratives ayant trait aux quelque 3 200 Indiens inscrits du Yukon et à ceux des localités d'Atlin, de Good Hope Lake et de Lower Post dans le nord de la Colombie-Britannique.
- Grâce à des crédits s'élevant à 2,4 millions de dollars, la région a entrepris, à l'intention des Indiens, la construction de 41 maisons et la rénovation de 30 autres.
- Comme auparavant, 15 communautés indiennes du Yukon et du nord de la Colombie-Britannique ont reçu des fonds au chapitre des services communautaires administrés par les bandes. Il s'agissait notamment de procurer un financement de base, de couvrir les frais généraux, d'installer des systèmes de canalisations d'eau et d'égouts, d'entretenir les routes, de veiller à la protection contre les incendies et aux activités récréatives.
- Le Ministère a continué de subventionner la coopérative d'art et d'artisanat du Yukon. En 1981-1982, la région a versé un montant de 80 000 $ pour le financement de projets spéciaux de la coopérative.
- Des entreprises indiennes ont pu compter sur des prêts du MAINC s'élevant à un total de 116 000 $ ainsi que sur des contributions d'un montant de 215 000 $. De plus, des services de consultation ont été offerts aux entreprises indiennes qui envisagent de participer aux industries reliées à la mise en valeur des ressources dans le Nord.
- Au chapitre du transfert des domaines de compétence, les bandes du Yukon ont davantage participé à la prestation et à la gestion des services. Toutes les bandes, à l'exception de celle d'Atlin (dans le nord de la Colombie-Britannique) administrent maintenant leurs programmes de développement social.
- Des projets menés en coparticipation avec le gouvernement du Yukon dans des secteurs tels que la gestion des terres et l'expansion économique continuent à prendre de l'ampleur en raison de ce transfert progressif des domaines de compétence. En 1981-1982, des lots réservés à des fins récréatives et des terrains de camping ont été proposés au gouvernement du Yukon, dans le cadre de ces changements. Une étude menée en accord avec le gouvernement du Yukon sera faite pour déterminer les terres convenant à la réalisation de ce genre de projet.
- Afin de faire connaître le processus de consultation au Yukon, un comité composé d'employés régionaux, de chefs, de conseillers et des membres de bandes a été créé en août 1981; des réunions ont déjà eu lieu.

Faits saillants

- En mai 1981, une entente de principe sur l'éducation a été signée avec le Conseil des Indiens du Yukon, le gouvernement fédéral et

celui du Yukon. Ce document définit les grandes lignes d'action permettant aux Indiens du Yukon, d'intervenir davantage à ce chapitre.

- Deux bandes de la région ont participé à un programme pilote de formation et d'apprentissage par correspondance visant à améliorer leurs connaissances en administration des bandes. Ce programme a donné d'excellents résultats et pourrait entrer en vigueur dans les autres régions, en 1982-1983.

- Le 6 avril 1981, une subvention fédérale de 5 millions de dollars était accordée pour apporter des améliorations au réseau de la *White Pass and Yukon Railway* afin de répondre aux besoins immédiats et futurs dans ce secteur.

- Un montant de 100 000 $ a été alloué dans le cadre du programme d'études sur les conséquences de la mise en valeur des ressources pour des projets d'exploitation minière dans la région de la rivière Liard et celle de Ross River.

- En réponse aux préoccupations concernant les répercussions négatives sur l'environnement de l'exploitation de placers dans les chenaux, les lits, les berges et les plaines inondées près des rivières ainsi que dans les cours d'eau du Yukon, on a mené une série d'études évaluant l'incidence de ces activités. En accord avec des représentants de cette industrie particulière, une analyse des lignes directrices relatives à l'utilisation des eaux dans ce contexte a été entreprise.

- L'organisation de la sécurité-incendie a été revue afin d'offrir un meilleur service de protection. Des méthodes plus efficaces de signalement des incendies ont été appliquées, un nouveau système de détecteurs d'orages a été installé et deux tours d'observation ont été construites.

- La région est intervenue activement dans la négociation de plusieurs entreprises en coparticipation. Grâce à l'entrée en vigueur de l'entente sur l'exploitation des ressources renouvelables et de l'entente provisoire sur le tourisme conclues entre le Canada et le Yukon, une étude écologique a été faite. De plus, les installations touristiques ont été améliorées et la mise en valeur des ressources a été stimulée. Par ailleurs, la région a participé à l'élaboration d'une politique de planification de l'utilisation des terres du Nord, en collaboration avec l'administration centrale, d'autres bureaux régionaux et les gouvernements territoriaux.

- Toujours au cours de l'année financière, mentionnons l'ouverture du Bureau de l'étude du bassin hydrographique du Yukon. Ce projet est mené par le gouvernement fédéral, en collaboration avec celui de la Colombie-Britannique et le gouvernement du Yukon.

- La région fait partie de l'équipe de négociation de la revendication foncière du Conseil des Indiens du Yukon. Dans ce contexte, des terres ont été choisies dans les régions de Carcross et de Burwash Landing, et le programme des Anciens du Yukon a été créé. En outre, des ententes de principe portant sur un certain nombre de questions ont été signées par le Conseil, les gouvernements fédéral et territorial.

- Suivant les objectifs du MAINC en matière de planification, la région a participé au Projet d'amélioration de la gestion, à la planification opérationnelle et à celle des tâches, ainsi qu'à des exercices de planification de gestion du personnel. Des efforts considérables ont été déployés pour recueillir des données sur l'augmentation du volume de travail résultant de nouvelles activités.

Perspective

La planification de l'utilisation des terres restera un facteur clé des activités régionales et des études relatives aux régions de la passe MacMillan et du nord du Yukon. Un bureau de planification de l'utilisation des terres sera constitué; il relèvera du bureau régional. Par ailleurs, les répercussions reliées à l'application de la Loi sur les eaux intérieures du Nord seront analysées, et des amendements à la législation actuelle seront proposés.

La région continuera d'encourager les Indiens à participer à l'administration et à la prestation des services sociaux, ainsi qu'à la réalisation des grands projets de mise en valeur des ressources surtout dans le Nord , et dans la région septentrionale de la Colombie-Britannique. Enfin la formation des bandes et l'évolution de l'administration locale resteront des priorités.

RÉGION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

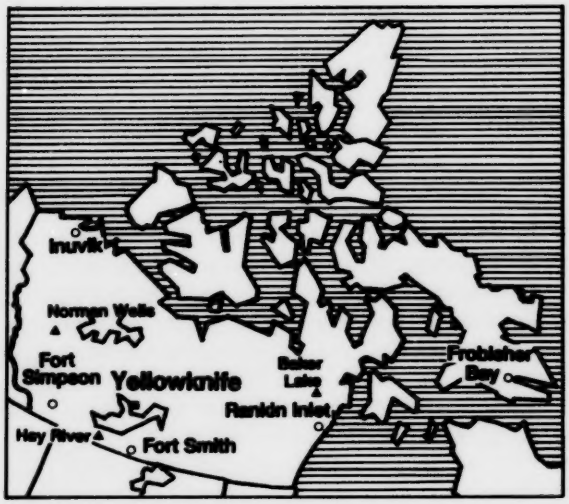

Légende ■ Bureau régional ○ Bureau de district
▲ Bureau de sous-district

Aperçu

- Les Programmes des affaires du Nord et des affaires indiennes et inuit dispensent les services du Ministère dans les Territoires du Nord-Ouest, région d'une superficie de 3,3 millions de kilomètres carrés, comprenant aussi les eaux intérieures et le secteur au large des côtes. Les Territoires ont une population de 46 398 habitants.

- En 1981-1982, la région disposait de 313 années-personne et d'un budget de 32,8 millions de dollars.

- Dix-sept années-personne de la région ont été transférées à l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada, à la suite de la création de cet organisme.

- La région a continué de faciliter la participation des Indiens à l'administration et à la prestation des services sociaux et offert un programme de formation des bandes dans le cadre de l'évolution de l'administration locale.

- Pour encourager l'industrie à mieux faire profiter la population locale, des grands travaux réalisés au nord du 60e, la région a joué un rôle dans la planification des projets de grande envergure, entre autres, l'expansion de Norman Wells, le Projet pilote de l'Arctique et les travaux proposés dans la mer de Beaufort.

- En collaboration avec les 16 conseils des bandes, les associations autochtones et le gouvernement des T.N.-O.,le bureau régional des Affaires indiennes et inuit, situé à Yellowknife, aide les Indiens inscrits à évoluer sur le plan social, économique et administratif. Des rencontres avec les chefs indiens et les Anciens sont organisées sous la forme de comités permettant ainsi des échanges d'idées et de points de vue plus valables.

Faits saillants

- Un comité consultatif du développement économique régional, comptant des représentants du bureau régional, de la Nation Dénée et de l'Association des femmes indiennes, a été constitué au cours de l'année financière.

- Un comité consultatif de la sécurité-incendie a été établi; il est présidé par un fonctionnaire du MAINC. En mars 1982, le comité a été réorganisé de manière à mieux représenter les intérêts de la région.

- Dans le domaine de l'évolution socio-économique, les bandes indiennes ont reçu des subventions directes et des conseils, en particulier au chapitre de la planification à long terme et de l'embauche de coordonnateurs.

- Le gouvernement a approuvé, le 30 juillet 1981, la construction d'un oléoduc d'une longueur de 870 kilomètres reliant Norman Wells, dans les Territoires du Nord-Ouest, à Zama, en Alberta. Afin de donner aux autochtones le temps de prendre les dispositions nécessaires pour tirer parti des avantages de ce projet, les travaux visant l'expansion du champ pétrolier ne commenceront pas avant l'été 1983; la pose des canalisations ne sera pas entreprise avant novembre 1983.

- Dans le cadre de l'Étude de la région du détroit de Lancaster, les audiences publiques ont pris fin. Ces rencontres proposaient aux personnes et aux organismes intéressés d'exprimer leurs points de vue, leurs préoccupations et leurs propositions quant à la mise en valeur de ce secteur.

- La Direction de l'analyse économique et de l'exploitation des minéraux a été créée afin d'améliorer les compétences et la responsabilité au chapitre des ententes du développement des ressources minérales.

- Des négociations avec des entreprises locales au sujet des services de lutte contre les incendies ont été menées à bonne fin, ce qui a entraîné la signature de marchés avec les bandes, à Fort Smith et à Rae-Edzo.

- La région a poursuivi ses consultations auprès du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, sur la question des lotissements pour chalets.

- Le rôle de la région évolue dans les domaines de l'évaluation de l'environnement et de la gestion des services de lutte contre les incendies de forêt et ce, grâce à la création d'un comité consultatif de sécurité-incendie, à des marchés de services de lutte contre les incendies passés avec les localités, et à l'amélioration de la gestion du personnel.

- L'ensemble des activités de la région s'est concentré sur la dotation dans les régions, la préparation des plans de travail et les programmes de formation. Le programme de formation destiné aux membres et aux conseils de bande peut maintenant compter sur la collaboration et la participation de spécialistes de l'administration centrale et de conseillers autochtones.

- Des progrès importants ont été réalisés au niveau de l'amélioration de la gestion, mentionnons entre autres, une meilleure compréhension, chez les cadres supérieurs, de leurs attributions en vue d'assurer une gestion opportune et la présentation ordonnée des budgets; une étude des pouvoirs peu précis de la région dans le secteur de la gestion du matériel, de l'économie de l'énergie, de la sécurité, de la planification des mesures d'urgence et d'autres activités spéciales; l'élaboration d'un plan d'ensemble visant l'amélioration des communications entre la région et l'administration centrale et d'une méthode d'examen des orientations; et enfin, une analyse du système d'appréciation des employés et du plan régional de formation.

Perspective

D'autres changements sont actuellement à l'étude au chapitre des relations de travail entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et d'autres ministères fédéraux afin de tenir compte du rôle de coordination du MAINC, de l'évolution politique des T.N.-O. et du besoin de définir les domaines de compétence pour éviter le recoupement des attributions.

La réorganisation de l'administration régionale se poursuivra. Les aptitudes des gestionnaires dans le domaine des ressources humaines, financières et matérielles seront mises en valeur; on insistera de plus sur la place des bureaux des districts dans le secteur de la prestation des services.

La région espère jouer un rôle plus important de coordination dans l'analyse des avantages pour le Canada et le Nord découlant de la Loi sur le pétrole et le gaz du Canada, et ce, en collaboration avec le gouvernement territorial et Emploi et Immigration Canada. En outre, la région compte participer à la gestion des fonds accordés en vertu d'un plan d'ensemble de développement économique mis au point par le Ministère, le gouvernement des T.N.-O.,et le ministère de l'Expansion économique régionale.

Le changement le plus notable sera sans doute le lancement du programme régional de planification de l'utilisation des terres. Ce dernier devrait entraîner la création d'une section de la planification de l'utilisation des terres, ainsi que le début de travaux de planification dans les secteurs prioritaires des Territoires du Nord-Ouest.

Les régions

Bureaux régionaux

Affaires indiennes et inuit

Région de l'Atlantique

40, rue Havelock
Case postale 160
Amherst (Nouvelle-Écosse)
B4H 3Z3

Région du Québec

320, rue St-Joseph est
Case postale 3725
St-Roch (Québec)
G1K 7Y2

Région de l'Ontario

55, avenue St. Clair est
Toronto (Ontario)
M4T 2P8

Région du Manitoba

275, avenue du Portage
Bureau 1100
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3A3

Région de la Saskatchewan

2332, 11e Avenue
Regina (Saskatchewan)
S4P 2G7

Région de l'Alberta

9942, 108e Rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2J5

Région de la Colombie-Britannique

Pacific Centre Limited
700, rue Georgia ouest
Case postale 10061
Vancouver (Colombie-Britannique)
V7Y 1C1

Région du Yukon

Case postale 4100
Whitehorse (Yukon)
Y1A 3S9

Région des Territoires du Nord-Ouest

Immeuble Bellanca
4914, 50e Avenue
Case postale 1500
Yellowknife (T.N.-O.)
X0E 1H0

Affaires du Nord

Région du Yukon

200, chemin Range
Whitehorse (Yukon)
Y1A 3V1

Région des Territoires du Nord-Ouest

Immeuble Bellanca
4914, 50e Avenue
Case postale 1500
Yellowknife (T.N.-O.)
X0E 1H0

POOR

QUALITY

ORIGINAL